RAPPORT

SUR

L'EXPLORATION DE LA CONTRÉE

SITUÉE ENTRE

Le Lac Superieur et la Colonie de la Riviere Rouge,

ET ENTRE

CE DERNIER ENDROIT ET LES RIVIÈRES ASSINIBOINE ET SASKATCHEWAN.

PAR S. J. DAWSON, ECUIER, I. C.

(*Traduction.*)

Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.



TORONTO:
JOHN LOVELL, IMPRIMEUR, COIN DES RUES YONGE ET MELINDA.
1859.

RÉPONSE

A UNE ADRESSE de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 23 ultimo, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre " Copie " des Rapports et Plans (subséquents à ceux déjà soumis à la Chambre) de l'Exploration de la Contrée à l'Ouest du Lac Supérieur, conduite par S. J. Dawson, écr, I. C., " et son parti, pendant les deux dernières années."

Par ordre,

C. ALLEYN,
Secrétaire

Bureau du Secrétaire,
Toronto, 16 mars, 1859.

RAPPORTS.

RIVIÈRE ROUGE,
4 juillet, 1858.

MONSIEUR,—J'accuse réception de vos lettres du 16 et du 20 avril, contenant les instructions pour la gouverne de l'Expédition durant la présente saison. Ces instructions, nous allons tâcher de les exécuter de notre mieux et à la satisfaction du Gouvernement.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous informer qu'aussitôt que les études qui étaient en voie de se faire a la date de mon dernier rapport ont été terminées, je suis parti pour l'excursion que j'avais proposée du côté des lacs Manitoba et Winipegoos, jusqu'à la Rivière Saskatchewan, et je suis revenu par l'Assiniboine, arrivant ici le 29 ultimo.

A mon arrivée, j'ai trouvé les hommes amenés ici par le professeur Hind, qui m'attendaient ; le professeur, lui-même, était parti pour la Rivière Souris, et afin de perdre le moins de temps possible, j'expédiai immédiatement deux de mes aides, avec onze hommes et deux canots, pour commencer l'ouvrage que vous m'indiquiez dans vos instructions, retenant avec moi cinq hommes et un canot pour partir aussitôt que j'aurais pu me procurer assez de provisions sans avoir à envoyer immédiatement au Lac Supérieur, où le professeur Hind avait laissé nos approvisionnements, n'en ayant pris avec lui que juste assez pour son propre parti. A l'heure qu'il est, nous avons ce qu'il nous faut, et nous sommes prets à nous mettre en campagne.

Comme le temps que j'ai à ma disposition ne me permet pas de faire un rapport aussi détaillé que je le désirerais sur les différentes études que nous avons faites depuis la date de mon dernier rapport, je me bornerai à un compte-rendu succinct des opérations de notre dernière expédition, et à donner la description de l'immense région que nous avons parcourue.

Le 10 de mai, nous étant munis des approvisionnements qu'il fut possible de nous procurer dans l'etablissement, nous nous mîmes en route pour le Lac Manitoba. Rendus là, nous montâmes en canot, et fîmes un passage très ennuyeux, ayant un fort vent contraire tout le temps, pour nous rendre a l'extrémité Nord-Ouest du Lac Winipegoos ; de là, nous traversâmes au Lac Bourbon par le Portage de la Mousse.

Ayant laissé mes aides à mesurer la distance et à constater la différence de niveau entre les deux lacs, je descendis la Saskatchewan jusqu'au Grand Rapide que je visitai dans toutes ses parties Remontant ensuite au Portage de la Mousse, je divisai le parti,—renvoyant mon premier aide, M. Wells, par la côte occidentale du Lac Winipegoos, le Lac Dauphin et la Petite Saskatchewan, ainsi qu'il est dit dans son rapport que je vous envoie avec le présent, tandis qu'avec l'autre escouade je remontai la Rivière au Cygne et traversai de là au Fort Pelly, pour revenir par l'Assiniboine.

Afin d'être mieux compris dans la description que je vais faire de l'aspect genéral du pays, je vous renvoie respectueusement au croquis * ci-inclus, que j'ai compilé à la hate sur nos notes de campagne.

Vous voyez d'abord une chaîne de collines qui s'étend au Sud-Est, à la latitude 35° 30′ Nord, depuis la Montagne Pasquia, sur la Saskatchewan, jusqu'à la frontière des Etats-Unis ; en toute probabilité, cette chaîne a dû former autrefois la côte Sud-Ouest d'une grande mer intérieure qui couvrait la vallée de la Rivière Rouge, et embrassait dans son étendue les lacs Winipeg, Winipegoos, Manitoba, et les autres plus petits lacs si nombreux qui sont épars sur la grande plaine d'alluvion où ils se trouvent. Tout le pays qui est borné d'un côté par cette chaîne, et de l'autre par le Lac Winipeg et par les hautes terres qui sont à l'Est de la Rivière Rouge, est d'un niveau presque parfait, avec une très légère pente vers la Rivière Rouge et le Lac Winipeg.

Partie de cette immense étendue de terre est une belle prairie découverte, mais la portion de beaucoup la plus grande en est densement boisée. Une ligne qui serait tirée Nord 75° Ouest, du confluent de la Riviere Rouge avec le Lac Winipeg, au Lac Dauphin, traverserait une région à peu près égale en bois et en prairie. De là, vers le Nord, jusqu'à la Saskatchewan, ce n'est qu'une forêt, et il est assez rare d'y rencontrer quelques petites clairières de prairie. Au Sud, le pays devient plus découvert, et en approchant de l'Assiniboine le bois disparait entièrement ; le pays n'a plus alors de tous côtés que l'apparence d'une plaine sans bornes. Les rivières, cependant, sont plus

* Ce croquis est compris dans la carte générale.

ou moins bordées de bois ; et sur plusieurs points des bords de l'Assiniboine il se rencontre des forêts de chêne, d'orme, de bois blanc, etc., d'une très belle venue, qui s'étendent à un ou deux milles à l'intérieur.

En suivant le chemin de la Rivière Rouge au Lac Manitoba, le pays, sur une distance de douze milles ou à peu près, offre l'apparence d'une plaine parfaitement de niveau, parsemée ci et là de bouquets de bois qui sont là comme autant d'îles dans ce qu'on pourrait appeler autrement un océan sans bornes. Plus loin, le bois devient plus fréquent, et quelquefois la perspective semble bornée par des forêts; en en approchant, cependant, l'on découvre d'autres prairies, et puis d'autres bois, et ainsi de suite alternativement tout le long de la route jusqu'au Lac Manitoba. Bien que le terrain semble uni, il ne l'est pas précisément, mais il est légèrement accidenté et onduleux. Les élévations sont de toutes largeurs, d'un demi-mille et plus, et s'étendent dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est; presque partout entre ces hauteurs le terrain est plus ou moins marécageux et couvert de halliers et de saules nains, ou ce sont des étangs qui poussent des joncs ou du grand foin. Le chemin, cependant, est assez sec pour y passer en voiture en tout temps, durant l'été. De temps à autre l'on rencontre de petites chaînes rocheuses qui indiquent ce qui a été autrefois le bord d'un lac plat.

Au terminus du chemin, sur le Manitoba, il y a un petit établissement, et les colons sont d'opinion que leurs terres sont supérieures même au sol de la Rivière Rouge, sans être, comme celui-ci, sujettes aux inondations. Quant à moi, je pense que, sous le rapport du sol, les deux contrées sont parfaitement identiques.

La rive Nord-Est du Manitoba, qui est la côte que nous avons suivie, est basse et d'un caractère si uniforme que la même description servira pour toute son étendue. Soit par l'action de l'eau ou de la glace, ou de ces deux agents combinés, il s'est formé une grève élevée toute de roche, composée de cailloux roulés de calcaire, mêlés par-ci par-là de cailloux de granit. Sur le sommet de cette chaîne se trouve généralement une épaisse crue de bois, tandis qu'entre ces rochers et la terre ferme, s'étend le long de toute la côte, sur une largeur qui varie d'un demi-mille à deux milles, un marais ouvert coupé seulement ci et là par des pointes de terre qui s'avancent jusqu'au lac. Lorsque nous sommes passés là, le marais était couvert de joncs secs et de grand foin dépéri, qui, quoique de la crue de l'année précédente, faisaient encore voir la richesse de la végétation qui est particulière à cette région. Ayant mesuré quelques tiges de ces joncs, nous en avons trouvé plusieurs d'un pouce et trois quarts de diamètre. Partant du marais, la terre ferme, qui est un riche sol d'alluvion, s'élève graduellement à une hauteur modérée et n'est pas exposée aux inondations. Le pays qui borde l'extrémité inférieure du Lac Winipegoos et la Rivière Singuissippi, cours d'eau qui relie ce lac au Lac Manitoba, présente le même caractère; mais vers le milieu du Lac Winipegoos, les terres prennent tant soit peu une plus grande hauteur et les marais disparaissent. La roche calcaire se montre alors sur une courte distance, s'élevant en couches horizontales jusqu'à une élévation de trente pieds, ou à peu près, au-dessus du Lac. Au Portage de la Mousse, une falaise comparativement nue et aride sépare les eaux du Lac Winipegoos de celles du Lac Bourbon.

De ce dernier lac au Grand Rapide de la Saskatchewan, le pays n'est pas d'un aspect bien invitant. En bien des endroits, la roche calcaire nue se montre à la surface; en d'autres, le calcaire est recouvert d'une mince couche de terre végétale qui supporte à peine une crue rabougrie de cyprès, d'épinette et de tremble. Quelques-unes des îles, cependant, (et elles sont en grand nombre,) paraissent fertiles, surtout à un petit rapide juste au-dessus du Lac La Croix. Là, le bois est d'une grande venue, et, bien qu'il fût si de bonne heure dans la saison (le 30 mai), lorsque nous y sommes passés, et que l'on voyait encore de la glace sur les rives du Lac Bourbon, les feuilles sur ces îles étaient presque toutes ouvertes à leur grandeur.

Le Grand Rapide a environ trois milles de long, variant en largeur de 1800 pieds, à sa tête, à environ $\frac{1}{4}$ de mille à son extrémité inférieure. Sur le côté Sud, s'élève abruptement du bord de l'eau un cap perpendiculaire de roche calcaire qui s'étend tout le long du Rapide. Sur le côté Nord, la côte s'élève à pic, mais elle ne présente une face de roche qu'en certains endroits. Sur le premier mille, ou à peu près, l'eau, se trouvant renfermée dans un passage aussi étroit, pour une rivière d'un pareil volume, se précipite avec une grande impétuosité. Le courant ensuite se modère graduellement, et deux milles plus loin, il se perd dans le Lac Winipeg. La dénivellation du Grand Rapide peut en toute sûreté être estimée à plus de 60 pieds. Les canots et les bateaux peuvent facilement le descendre, et même être toués en remontant sur une partie de la distance. Mais, comme de raison, dans l'état où il est, ce rapide, avec une descente semblable, doit être considéré comme une interruption absolue dans la navigation de la rivière, c'est-à-dire, pour les vaisseaux de dimension considérable. Entre le Grand Rapide et le Lac Bourbon, il y a deux petits rapides qui offrent des obstacles d'une nature moins sérieuse, mais que les vaisseaux de grandeur considérable ne sauraient passer dans leur état actuel. Du Lac Bourbon, en montant, la navigation de la Saskatchewan ne rencontre aucun obstacle sur une grande distance.

Le 4 de juin, ayant examiné le Grand Rapide et constaté la différence de niveau entre le Lac Winipegoos et le Lac Bourbon, je divisai le parti, comme j'ai déjà dit, et je gagnai la Rivière au Cygne.

Le pays qui borde l'extrémité Ouest du Lac Winipegoos est en général assez élevé, et le sol parait être remarquablement fertile entre la Rivière au Caribou et la Rivière au Cygne; le pays est plan et s'étend jusqu'au pied des Montagnes du Porc-Epic. Il est bien boisé, et sur le tout, je crois cette région bien adaptée à la colonisation. L'on rencontre des sources minérales à plusieurs endroits près de l'embouchure de la Rivière au Cygne. Nous en avons visité une, et y avons trouvé des gens qui y faisaient du sel. L'on voit en cet endroit, dans un bas-fond découvert, de quelques 20 arpents d'étendue, bien peu au-dessus du niveau du lac, plusieurs sources jaillissantes qui toutes laissent échapper plus ou moins de gaz. Quelques-unes sont extrêmement salées, tandis que d'autres donnent une eau absolument du même goût que celle de St. Léon, dans le Bas-Canada, et qui, lorsque vous en buvez, produit le même effet.

Du Lac Winipegoos au Lac du Cygne, la distance est d'environ six milles. La rivière qui les relie, que l'on appelle ici, avec assez de raison, Rivière Platte, varie en largeur de 150 à 300 pieds. Elle est très peu profonde, et le courant y est très fort.

Dans les environs du Lac du Cygne le pays est fort intéressant. Le lac est couvert d'un grand nombre d'îles: au Nord, jusqu'au pied de la Chaîne du Porc-Epic, s'étend une région bien boisée, en apparence de niveau, tandis qu'au Sud, le contour bleuâtre de la Montagne du Canard se dessine sur les bords de l'horizon.

En remontant du Lac du Cygne, sur environ deux milles, les bords de la Rivière au Cygne sont un peu bas. Dans les dix milles suivants, ils prennent graduellement plus d'élévation, jusqu'à ce qu'ils atteignent une hauteur de près de 100 pieds au-dessus de la rivière. Le courant est ici très fort, et le lit de la rivière très embarrassé par des cailloux ronds de granit, mêlés de fragments de calcaire, qui est la roche propre à cette région, bien qu'il ne se montre nulle part à la surface du sol dans ce que nous avons vu de la Rivière au Cygne. En plusieurs endroits où les côtes sont élevées, l'on rencontre des éboulements qui laissent voir un sol d'alluvion d'une grande profondeur, reposant sur une argile schisteuse d'une apparence légèrement bitumineuse.

Environ 30 milles plus haut que le Lac du Cygne, commence, à proprement parler, la région des prairies. Là, la rivière serpente en une belle vallée dont les bords s'élèvent à la hauteur de 80 à 100 pieds. A l'intérieur, le pays a l'apparence d'un plateau uni qui s'étend d'un côté environ 15 à 20 milles jusqu'aux Montagnes du Porc-Epic, et de l'autre, sur une distance à peu près égale, jusqu'au plateau plus élevé qu'on appelle la Montagne du Canard. De là, vers le Sud-Ouest, jusqu'à la Montagne du Tonnerre, le pays est le plus beau que j'aie encore vu à l'état de nature. La perspective s'étend jusqu'au contour bleu des montagnes que je viens de nommer, tandis

que dans la plaine elle présente alternativement à la vue des bois et des prairies dont l'apparence est plus agréable que si elle était entièrement couverte de forêts ou toute en prairie.

Lorsque nous sommes passés là, le 10 de juin, les arbres étaient tous en feuille, et les prairies présentaient déjà une très belle verdure de gazon.

En approchant de la Montagne du Tonnerre, qui semble relier la Chaîne du Porc-Epic à la Montagne du Canard, le pays devient moins uni. On aperçoit même sur les bords de la montagne quelques côteaux de sable, mais ils sont séparés par de grandes et larges vallées.

En quittant la Rivière au Cygne, jusqu'au Fort Pelly, le terrain s'élève rapidement en un plateau élevé d'environ 250 pieds au-dessus du niveau de la rivière. La route suit ensuite, pendant quelque distance, un tributaire de la Rivière au Cygne qui coule dans une belle vallée dont les talus sont alternativement boisés et en prairie. Lorsque nous sommes passés là, il y avait un grand nombre de chevaux qui paissaient tranquillement dans les riches paturages de cette vallée, et ce tableau vivant, joint aux bouquets d'arbres sur les élévations, et à la rivière qui serpente au milieu de la verdure des prairies, semblait ne manquer que la présence des habitations humaines pour lui donner l'apparence d'un pays tout-à-fait en culture. La compagnie de la Baie d'Hudson entretient ici un corps de garde pour prendre soin du grand nombre de chevaux attachés a son établissement du Fort Pelly.

Arrivés au Fort Pelly, nous avons passé la plus grande partie de la journée, le 16 de juin, à réparer notre canot et à nous préparer à faire la descente de la Rivière Assiniboine. Je dois mentionner ici que nous avons eu beaucoup d'obligations à M. McDonald, le monsieur en charge de l'établissement, pour la bonté qu'il a eue de nous fournir les chevaux et les charrettes nécessaires pour transporter nos canots et nos effets de la Rivière au Cygne à la Rivière Assiniboine; il s'est montré en tout, plein d'attentions et très obligeant de toutes les manières.

Partant du Fort Pelly de bonne heure le matin du 17 de juin, nous poursuivîmes notre route. Sur 18 milles ou à peu près, en descendant, l'Assiniboine est très étroite, croche et embarrassée par des bas-fonds et des rapides. Elle est alors rejointe par une autre rivière, justement appelée la Rivière à la Vase Blanche, qui coule de l'Ouest, et semble en être le bras principal. Cette rivière égoutte une partie considérable des grandes prairies alluviales que passent les voyageurs en se rendant au Comptoir de Carlton, et qui ont excité une si grande admiration à cause de leur extrême fertilité.

De la Rivière à la Vase Blanche, jusqu'au Fort Ellice, distance d'environ cent milles, l'Assiniboine serpente au milieu d'une vallée profonde, variant d'un à deux milles de largeur. Sur la Rivière à la Vase Blanche, les bords de cette vallée n'ont qu'une faible élévation. Près du Fort Ellice, ils atteignent une hauteur de près de 250 pieds. Du haut de ces hauteurs l'on a la vue d'une prairie onduleuse, s'étendant de chaque côté de l'Assiniboine aussi loin que l'œil peut atteindre. L'on dirait que l'ensemble de cette vaste région est une sorte de plateau uni, et que la plus grande élévation des côtes au Fort Ellice démarque la descente faite par la rivière dans son cours.

Quant à la qualité du sol, ayant pénétré à quelque distance dans l'intérieur, nous l'avons trouvé d'un caractère alluvial, ne différant sous aucun rapport du sol des terres de prairie de la Rivière Rouge.

Le plus petit ruisseau qui coule de la prairie s'est coupé une vallée presque aussi profonde que celle de l'Assiniboine même; sur cette dernière rivière l'on apperçoit souvent de magnifiques points de vue qu'occasionnent des vallons qui s'étendent au loin à l'intérieur, avec des bords sinueux, couverts çà et là de verdure ou de forêts qui s'élèvent graduellement jusqu'au niveau de la plaine, au faîte des talus.

Le cours de l'Assiniboine est remarquablement croche. Parci par-là il traverse la vallée aussi souvent que trois fois dans la distance d'un mille en ligne droite. Les bords sont généralement boisés, et quelque fois le bois s'étend de bord en bord de la vallée; ailleurs, il arrive qu'on ne voit que du gazon formant un talus depuis le niveau de la prairie jusqu'au bord de l'eau. Aux endroits où la rivière coule au ras de quelque promontoire à pic, il arrive assez souvent que la moitié de la côte est éboulée, laissant voir une paroi de marne jaune ou de glaise mouvante, reposant sur du tuf émietté ou de l'argile schisteuse qui elle-même est curieusement interstratifiée d'autres substances, aussi molles qu'elle, dont quelques-unes indiquent la présence du minérai de fer. Le bord des côtes de la rivière est de terre alluviale molle qui déboule continuellement. Comme on doit le supposer, l'eau est vaseuse, et cependant elle n'est pas désagréable au goût. En outre de la Rivière à la Vase Blanche, il y a encore deux autres tributaires considérables qui rejoignent l'Assiniboine du côté de l'Ouest, en haut du Fort Ellice; ce sont les rivières du Bras Cassé et Qu'appelle. Cette dernière arrose une grande étendue de terre alluviale de prairie; et aux Montagnes de Tonnerre, près de sa source, l'on dit qu'il se trouve du charbon en abondance.

Du Fort Ellice à la Rivière Rapide, le pays est à peu près du même caractère que celui dont j'ai fait la description plus haut; mais passé la Rivière Rapide, il se fait un changement perceptible: les hauts bords de la vallée disparaissent, et la prairie acquiert une pente bien plus douce vers la rivière. Un peu en haut de la Rivière Souris, il se fait un changement plus grand encore: les côtes d'alluvion font place à des côteaux de sable qui s'étendent par chaînes, courant du Nord-Ouest au Sud-Est. La rivière, à travers ces côteaux, fait son chemin dans un cours extrêmement tortueux; quelquefois elle court Sud-Est dans une direction parallèle aux falaises; plus loin, elle coupe une des falaises, en prenant tout à coup une direction opposée. Ces côteaux, aux endroits où la rivière les coupe, laissent voir du sable reposant sur de la glaise bleue et dure. En plusieurs endroits, on aperçoit sur la glaise, en couches horizontales, de la roche calcaire remplie de débris organiques, avec du grès qui repose par dessus.

Cette région comparativement stérile peut avoir une largeur de 40 à 50 milles. C'est évidemment la continuation des terres hautes que l'on rencontre à la Montagne du Canard, et elle forme ici la limite Sud-Ouest de la grande vallée alluviale de la Rivière Rouge. Cependant cette région, bien que la plus pauvre à rencontrer dans tout le pays, n'est pas toute aride: ceux qui ont voyagé dans l'intérieur disent que les vallées, entre les côteaux de sable, sont très fertiles, et que pour le moins toute la région est propre aux pâturages.

Laissant les côteaux de sable, l'Assiniboine poursuit son cours le long du Grand Portage, où le vénérable Archidiacre Corcoran a formé un établissement de Métis et de Sauvages. Le sol est là du même caractère qu'à la Rivière Rouge, et il lui est supérieur en ce qu'il n'est jamais exposé à être submergé. Mais quant à cette partie du pays, elle a été trop souvent décrite, et elle est si rapprochée des établissements bien connus de la Rivière Rouge, que je n'ai que faire de m'y arrêter plus longtemps. C'est pourquoi je ne parlerai que des localités qui me paraissent offrir le plus d'avantages pour la colonisation dans la région que j'ai visitée, et ensuite je dirai de quelle manière je conçois qu'on pourrait les rendre plus facilement accessibles.

La partie de beaucoup la plus considérable des terres qui bordent les Lacs Manitoba et Winipegoos est indubitablement bien adaptée à la colonisation. L'expérience prouve déjà qu'au Lac Manitoba et sur la petite Saskatchewan, le blé donne un abondant rapport. On dit même qu'à ce dernier endroit le blé-d'Inde est à l'abri de tout danger. Si cela est le cas, il n'est que raisonnable d'en conclure que le blé ferait bien aussi au Lac Sanguissippi, au Lac Dauphin, et le long de la côte occidentale du Lac Winipegoos. La vallée de la Rivière au Cygne, sous le rapport de la fertilité du sol, est peut-être sans égale dans aucun pays; et quant au climat, il ne peut, je crois, être inférieur à celui de la vallée de la Rivière Rouge, parce que si cette région est plus au Nord, elle est aussi beaucoup plus à l'Ouest et moins exposée à l'influence des vents glacés du Lac Winipeg, qui quelquefois ont un effet préjudiciable aux récoltes de la Rivière Rouge.

On dit que le pays qui borde la Rivière au Caribou, est très fertile; et le fait qu'on y rencontre l'érable en grande quantité, suffit pour nous convaincre que le climat n'y peut être bien défavorable. Par toute cette région, le bois est assez en abondance pour fournir du combustible pendant bien des années à venir, ou au moins jusqu'à ce qu'on y pourra donner du développement aux mines de charbon.

L'on trouve, dit-on, du charbon à plusieurs endroits sur les Montagnes du Porc-Epic, ainsi que sur la Montagne du Canard. En remontant la Rivière au Cygne, j'ai trouvé quelques échantillons de lignite, ce qui confirme le fait de son existence, mais il est laissé à l'avenir de constater s'il s'y trouve en quantité suffisante pour être de quelque utilité.

La grande vallée alluviale qu'égoutte l'Assiniboine, ainsi que ses tributaires, en haut de la Rivière Souris, est appelée à devenir un jour, sans aucun doute, un des pays du monde les plus propres à la culture du blé. Personne dans cette partie de la contrée ne prétend même dire que, sous le rapport du sol ou du climat, il n'est pas favorable à la production des produits agricoles.

Quant aux voies de communication que l'on pourrait faire tourner le plus a profit avec la plus grande facilité, je dois dire qu'au moyen de steamers ou autres embarcations, il sera toujours facile de pénétrer jusqu'aux contrées qui bordent les lacs dont il a été si souvent parlé. De plus, il n'y a rien pour empêcher un steamboat de faible tirant-d'eau de naviguer depuis la Rivière Rouge jusqu'à l'extrémité du Lac Winipegoos.

En consultant le rapport de M. Wells, vous verrez que la petite Rivière Saskatchewan est navigable depuis le Lac Winipeg jusqu'au Lac Manitoba. Ce dernier lac n'est pas profond, mais il ne s'y rencontre que très peu de bas-fonds, et le fond, en général, en est aussi uni que le pays environnant. Partout où je suis allé, j'ai sondé, et j'ai trouvé une profondeur uniforme de 15 à 18 pieds d'eau à quelques cents pieds du rivage. Le Lac Winipegoos a un niveau de 5 pieds plus haut que le Lac Manitoba, et la sonde nous a prouvé qu'il est le plus profond de toute cette différence, excepté à son extrémité supérieure, où il atteint une profondeur de 36 à 50 pieds.

La rivière Sanguissippi, qui relie le Lac Winipegoos au Lac Manitoba, a une profondeur générale de 6 à 8 pieds, excepté à un endroit, près du milieu de son cours, où le courant est très fort et la hauteur d'eau à peine de 5 pieds.

La distance, du Lac Winipegoos au Lac Bourbon, par le Portage de la Mousse, est de 4 milles et 18 chaînes, et la différence de niveau de 9 pieds, le Lac Winipegoos étant plus haut de cela que le Lac Bourbon Cependant la Saskatchewan était bien basse lors de notre visite, et il est probable que lorsqu'elle est a sa hauteur ordinaire, la différence de niveau entre les deux lacs doit être de peu de chose.

En haut du Lac Bourbon, il ne se rencontre aucun obstacle à la navigation de la Saskachewan sur une distance de plus de 400 milles. Plus loin, il y a diverses versions quant à sa navigabilité; les uns disent qu'elle est trop embarrassée de rapides et de bas-fonds; et les autres prétendent que des bateaux d'un faible tirant-d'eau et d'une grande force pourraient se rendre jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. D'après ce que j'en ai appris, je pencherais en faveur de cette dernière opinion, mais la vérité ne peut être constatée que par une visite des lieux. Dans tous les cas, de la Rivière Rouge au Comptoir de Carlton, par le Lac Winipeg, la Petite Saskatchewan, les Lacs Winipigoos et Manitoba, le Lac Bourbon et la Grande Rivière Saskatchewan, il y a une étendue de navigation de 800 milles qui n'est interrompue qu'au Portage de la Mousse. Dans une pareille distance, il ne faut pas dire que c'est là un bien grand obstacle; l'on pourrait mettre des steamboats de chaque côté et faire un bon chemin de terre d'un débarcadère à l'autre, et je pense que ce serait tout ce qu'il faudrait d'ici que la colonisation y ait fait assez de progres pour nécessiter la confection de travaux plus parfaits.

D'après ce que j'ai dit, vous voyez que les lacs et le pays qui borde la Grande Saskatchewan sont d'un accès facile.

Quant aux facilités de communication dans la vallée de l'Assiniboine, l'on peut déjà se servir de voitures à roues dans tout le territoire, en suivant les routes indiquées sur le plan, et ce n'est que par ces moyens de transport que les colons pourront d'abord se procurer leurs besoins. L'Assiniboine n'est navigable pour les vaisseaux d'un port considérable que jusqu'au Grand Portage; plus haut, il est vrai, on peut touer les canots en remontant, et les bateaux peuvent descendre, excepté aux eaux extrèmement basses, mais elle a un cours très tortueux et rapide, particulièrement au passage des côteaux de sable, et en bien des endroits elle est si peu profonde, que ce ne serait qu'à grands frais qu'on réussirait à la rendre navigable pour les vaisseaux de quelque grandeur. C'est pourquoi, le tout considéré, je suis d'opinion que le transport se ferait beaucoup plus facilement par terre. Le pays est admirablement adapté pour les chemins de fer, mais, comme de raison, il n'en faut pas parler tant que la région sera ainsi déserte.

En consultant la carte, vous verrez que le Lac Dauphin et une partie du Lac Winipigoos se rapprochent à une distance de 70 ou 75 milles de l'Assiniboine. Ces points étant accessibles aux steamers, l'on pourrait faire à travers le pays des chemins de terre qui seraient tout ce qu'il faudrait pour la colonisation dans ses commencements. De fait, cette voie de parvenir jusqu'à l'Assiniboine est si naturelle, que c'est par ces lacs et la Rivière au Cygne que la compagnie de la Baie d'Hudson transporte ses approvisionnements à son établissement du Fort Pelly, en voiturant ses denrées à travers le pays depuis cette dernière place, (la Rivière au Cygne,) jusqu'à l'Assiniboine.

En parlant de lignes navigables dont il serait possible de tirer avantage, je dois dire qu'au Grand Portage il existe, dit-on, un ancien cours d'eau par lequel, en toute probabilité, l'Assiniboine a dû, à une époque incertaine, décharger ses eaux dans le Lac Manitoba. Supposant que cela soit vrai, comme l'Assiniboine est navigable, ou dans un état à pouvoir être rendue ainsi, aussi loin que le Grand Portage, il pourrait être trouvé avantageux d'ouvrir une communication par eau entre cette rivière et le Lac Manitoba. L'avantage que cette route aurait sur celle du Lac Winipeg et de la Petite Saskatchewan, serait d'etre considérablement plus courte et de pouvoir s'ouvrir un peu plus à bonne heure le printemps.

En s'occupant du projet de coloniser une contrée aussi éloignée que celle-ci, contrée encore si peu connue, naturellement chacun doit se demander s'il est probable que la population indigène ne viendra pas mettre quelque opposition à son défrichement, ou si, une fois occupé, le pays serait facile à gouverner. Croyant que tous renseignements que le gouvernement pourra se procurer à ce sujet, capables de lui donner quelque idée juste sur ces points importants, seront accueillis avec grâce, je me permettrai de faire, avant de conclure, quelques observations sur l'état actuel du pays que nous avons parcouru, en me bornant toutefois a ce qui est venu à ma connaissance personnelle.

A Manitoba, au Lac Dauphin et à " La Fale de Perdrix," il y a de petits établissements de Sauvages et de gens appelés *Bois Brulés* ou d'origine mixte. Au premier et au dernier de ces établissements, la population est en quelque sorte industrieuse, et cultive le blé, le blé-d'Inde, et une variété d'autres grains et racines. Au Lac Dauphin, les colons se contentent de produire des patates et du blé-d'Inde. Ils se font graduellement aux habitudes de l'industrie, mais ils peuvent vivre si facilement de la pêche et de la chasse, comme dit M. Wells dans son rapport, qu'ils sont lents à adopter les occcupations plus laborieuses de la vie civilisée. Les eaux de l'endroit abondent en canards, oies et autre gibier de toutes sortes, et les lacs et les rivières littéralement fourmillent de poisson.

Près du Grand Rapide de la Saskatchewan, nous avons vu environ 15 familles de Sauvages, de la Rivière au Cygne, qui émigrent là tous les ans pour faire la pêche à l'esturgeon. Ces pauvres gens m'ont semblé parfaitement innocents et tranquilles, et j'ai cru découvrir par leur manière d'agir, qu'ils n'étaient pas entièrement d'origine sauvage; m'en étant informé à eux, plusieurs se sont vantés avec orgueuil d'être descendants de Trappeurs Canadiens qui ont occupé le pays il y a bien des années. A l'extrémité supérieure du Lac Winipegoos, nous n'en avons vu qu'une seule famille, (les gens dont j'ai déjà parlé comme engagés dans la fabrication du sel,) et

de là, dans un voyage de cinq cents milles par les vallées de la Rivière au Cygne et de l'Assiniboine, à part les quelques personnes au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson et en charge de ses établissements aux Forts Pelly et Ellice, nous n'avons pas rencontré un seul être vivant qu'en arrivant aux défrichements de ces environs. Au Fort Ellice, l'on nous a dit que les chasseurs étaient gagnés plus loin à l'Ouest; mais d'après tout ce que nous avons pu voir et entendre, il n'y a pas moyen de s'empêcher d'en venir à la conclusion que la population errante, qui autrefois occupait les vastes plaines de l'Assiniboine, s'est dépeuplée d'une manière sans example. J'attribue ceci en partie à la chasse imprévoyante et sans raison que l'on y a faite du buffle pour se procurer le pémican* nécessaire au commerce du pays, l'introduction des chevaux ayant fait de ces lourds animaux une prise trop facile pour le chasseur. D'un autre côté, le Sauvage, quand il peut se procurer ses besoins immédiats, n'importe que ce soit avec une profusion sans bornes, ne se met pas en peine de l'avenir; quelque abondant, donc, que puisse encore être le buffle, il n'y a pas de doute qu'il ne soit bientôt entièrement détruit.

Les Forts Pelly et Ellice avaient coutume de fournir beaucoup de pémican autrefois, mais aujourd'hui il est impossible de s'y en procurer plus qu'en petite quantité. A plusieurs places, nous avons remarqué que les plaines étaient sillonnées de pistes et de traces de buffle, et en quelques endroits les bords de l'Assiniboine en étaient jonchés d'os; mais on nous a dit, partout où nous avons été, qu'il n'y avait plus un seul de ces animaux à rencontrer dans un rayon de plusieurs journées de marche; ce qui prouve avec quelle rapidité cet animal est détruit. Il s'ensuit nécessairement qu'à mesure que cet article de consommation si nécessaire diminuera, les sauvages devront aussi décroître en nombre, à moins qu'ils n'en viennent à adopter les habitudes de la vie civilisée. Quant à cela, il est prouvé qu'on pourra y réussir, en les traitant bien, par le succès qu'ont obtenu les laborieux et zélés missionnaires du Grand Portage, de la Rivière Rouge, de "La Fale de Perdrix," et d'ailleurs. Quant à la population des établissements de la Rivière Rouge, elle est aussi paisible et tranquille, je puis le dire cans crainte d'être réfuté, que toute autre société que l'on rencontre partout ailleurs, et je crois qu'il n'y a rien qu'elle ne désire aussi ardemment que de voir ouvrir le pays.

En quittant cette partie du pays, j'ai beaucoup de plaisir à témoigner de la bonté et de la courtoisie dont nous ont accablés les habitants de la colonie, ainsi que tous les officiers de l'hon. Compagnie de la Baie d'Hudson. Crainte de blesser les sentiments d'aucun de ces braves gens, je ne voudrais nommer personne; mais il m'est impossible de ne pas mentionner les noms du facteur en chef McTavish, du Fort Garry, qui nous a fourni un grand nombre de choses qu'il nous aurait été impossible de nous procurer ailleurs, et du traiteur en chef Murray, de Pembina, dont la porte hospitalière a toujours été ouverte à tous ceux de notre parti qui ont eu occasion de passer par là.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

S. J. DAWSON,
I. C., en charge de l'Expédition de la Rivière Rouge.

A l'honorable Secrétaire Provincial,
Toronto, C. O.

P. S.—M. Wells et moi avons fait ces explorations à la hâte, en prenant les directions et en corrigeant les distances au moyen d'un grand nombre d'observations et de mesurages en poursuivant notre route, et j'ai laissé une lettre au professeur Hind pour l'informer de nos opérations.

S. J. D.

* Voir, pour la définition du mot "Pémican," le rapport de l'année dernière, page 156.

Rivière Rouge,
30 juin 1858.

Monsieur,—Après avoir quitté le Portage de la Mousse le 4 de juin au matin, je me suis mis, conformement à vos instructions, à faire un relevé rapide de la rive occidentale du Lac Winipegoos, de la Rivière Dauphin et du Lac du même nom, de la Petite Saskatchewan et de la partie Sud du Lac Winipeg, et je prends la liberté de vous soumettre le rapport suivant sur le résulat de mes opérations:

La rive occidentale du Lac Winipegoos, en commun avec les autres lacs que j'ai visités, est beaucoup mieux adaptée à la colonisation que la côte orientale, en autant que les terres y sont plus élevées et le climat meilleur, s'il peut l'être. Ayant traversé le Lac Winipegoos de l'Est à l'Ouest, distance d'environ 12 milles seulement, j'ai trouvé que la végétation de l'autre côté était quelque peu plus avancée que celle du côté que je venais de quitter; le sol est aussi meilleur, en ce qu'au moins il est plus élevé. Le pays, jusqu'au bord de l'eau, est couvert de bois, tel qu'érable, orme, chêne et peuplier. J'ai visité plusieurs endroits où l'on avait fait du sucre, et les échantillons que j'ai vus de cet article égalent en qualité et en beauté tout ce que j'en ai jamais vu dans le Bas-Canada.

La Montagne du Canard, qui occupe presque toutes les terres de l'intérieur, commence à s'élever à peu de distance du bord du lac, et continue à monter avec une pente douce jusqu'à 15 ou 20 milles en arrière, où elle atteint sa plus grande hauteur, savoir, 600 ou 700 pieds au-dessus du niveau du lac. J'ai su des gens qui résident à la Baie des Canards, que le flanc entier de la Montagne n'est qu'une suite de petits côteaux à pente douce et de plateaux unis, échelonnés les uns sur les autres, et que le sommet lui-même n'est qu'un grand plateau très étendu couvert d'un sol d'alluvion et d'une forêt de belle venue.

Près de l'extrémité méridionale du Lac Winipigoos, où il y a trois sources salées, et à celle que j'ai visitée, il y a un établissement pour la fabrication du sel.

Il y a quelque 40 ou 50 Sauvages Métis qui résident en cet endroit et à la Baie des Canards, et bien qu'ils m'assurent que toutes les espèces de grains y réussissent parfaitement, ils ne cultivent cependant qu'un peu de patates; le poisson et le gibier sont en si grande abondance et d'une si bonne qualité, qu'on peut dire que ces gens vivent presque sans travail.

Des Sources Salées je me suis rendu, par la Rivière Dauphin, au Lac Dauphin, distance de presque 16 milles La Rivière Dauphin est une belle rivière d'environ 40 verges de large, et d'une profondeur d'eau de 5 pieds dans les endroits les plus bas. Les bords sont composés d'une forte argile grise, recouverte de terre noire, et sont boisés de chêne, d'orme et de peuplier. Elle reçoit deux tributaires considerables qui prennent leur source dans les Montagnes du Canard et Riding et paraissent égouter un pays parfaitement adapté à la colonisation. Il y a plusieurs endroits sur la Rivière Dauphin où les Sauvages cultivent les patates, le blé-d'Inde et les melons. Le raisin sauvage, le houblon sauvage et la vesce sauvage, sont aussi communs sur les bords de la rivière.

Le Lac Dauphin a environ 30 milles de long du Nord-Ouest au Sud-Est, et 6 milles de large. Il est borné à l'Ouest par la Montagne Riding qui ressemble en tout à la Montagne du Canard dont j'ai déjà parlé. Au Sud, c'est une prairie parsemée de monticules boisés qui, on m'a informé, s'étendent sans interruption vers le Sud-Est jusqu'à la Rivière Assiniboine et la Rivière Rouge.

Je n'ai vu des roches fixes qu'en deux endroits dans cette partie du pays, savoir, à l'Ile au Serpent, près de l'extrémité inférieure du Lac Winipigoos, et au bas de la Rivière Dauphin. La roche de l'Ile au Serpent, qui est un calcaire blanchâtre, contient beaucoup de débris organiques. L'autre ressemble au calcaire du Manitoba et est presque sans débris organiques.

Du Lac Dauphin je suis revenu par l'extrémité Nord-Est du Lac Manitoba et par sa décharge, la Petite Rivière Saskatchewan.

La Petite Saskatchewan, comme son nom l'implique, a un très fort courant, que j'ai trouvé, en le mesurant, de 2½ à 3

milles à l'heure, *mais elle est entièrement exempte de rapides.* Sa largeur moyenne est de 250 verges, et sa profondeur de 8 à 12 pieds d'eau. Elle parait parfaitement adaptee à la navigation des steamboats.

Le pays des environs de la Petite Saskatchewan est des plus invitants pour la colonisation, comme le prouve l'état florissant de l'établissement actuel de Fairford, ou comme on l'appelle plus communément, "La Fale de Perdrix," mission établie sous la juridiction de l'évêque de la Terre de Rupert, il y a environ six ans, par le révérend M. Cowley.

L'établissement actuel est à quelque chose comme six milles plus haut en remontant la rivière que n'était le premier, qu'on a abandonné parcequ'il était sujet à être submergé dans les grandes crues d'eau. Il y a, en cet endroit, plusieurs maisons bien bâties, une chapelle, une école et un moulin, avec une population d'environ 200 âmes, tant Sauvages que Métis.

Le révérend M. Stag, le missionnaire maintenant en charge, m'a dit que l'ecole attachée à la mission est ordinairement fréquentée par 50 ou 60 enfants, dont la moitié sont des petits Sauvages; de fait, les Sauvages de cet endroit semblent prendre vite le goût de la vie civilisée; ils sont plus propres et s'habillent mieux que les autres partout ailleurs dans le pays. M. Stag m'a aussi dit que, nonobstant la facilité avec laquelle la terre est cultivée et le bon rendement des grains, il lui faut employer toute son influence pour induire les Sauvages à se livrer à la culture, vu que la pêche et la chasse leur fournissent trop facilement tous les nécessaires de la vie.

De la Petite Rivière Saskatchewan, je suis revenu par le Lac Winipeg, et je suis arrivé ici le 26 de juin.

En passant le Lac Winipeg, je n'ai rien remarqué d'extraordinaire ni rien qui diffère d'avec les autres lacs, si ce n'est que la côte occidentale en est basse, avec par-ci par-là des caps de calcaire, et que la rive orientale en est élevée et garnie de roche granitique.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
A. W. WELLS.

S. J. Dawson, écuyer,
Rivière Rouge.

FORT WILLIAM, LAC SUPÉRIEUR,
21 août 1858.

MONSIEUR,—Dans mon rapport du 4 ultimo, ecrit de la Rivière Rouge, j'ai eu le plaisir d'accuser la réception de vos lettres des 16 et 20 avril, mais depuis je n'ai rien reçu du gouvernement.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous informer que le parti qui est sous mes charges est actuellement employé activement à explorer la contrée située entre le Lac la Pluie et le Lac Supérieur; l'un de mes aides, bien fourni d'hommes et d'approvisionnements, étant au Lac des Mille Lacs, et un autre également bien équippé, étant au Lac du Chien. De mon côté, depuis que je suis arrivé ici, mon temps a été d'abord employé à expédier les provisions nécessaires aux différents points où mes aides devront se trouver et où ils pourront en avoir besoin, et cela étant fait, je me prépare maintenant à partir pour le Lac des Mille Lacs.

Quant aux progrès qui ont été faits durant la courte période qui s'est écoulée depuis que nous sommes partis de la Rivière Rouge, comme je l'ai expliqué dans mon dernier rapport, je dois vous dire qu'immédiatement après mon arrivée de la Saskatchewan, j'ai expédié deux de mes aides avec la plupart de nos hommes pour commencer les opérations indiquées dans les instructions que je venais justement de recevoir, tandis que moi, je retardai de quelques jours pour faire autant de provisions qu'il était possible de m'en procurer dans l'établissement.

Le parti ainsi détaché se rendit en toute hâte au Lac des Bois, et de là, prenant la Rivière la Pluie, il remonta cette rivière avec plus de loisir, en faisant des descentes dans le pays par intervalles de quelques milles, pour constater l'étendue des terres arables sur le côté Anglais. Il examina ensuite le pays à l'embouchure de la Rivière Seine, qui est la rivière par laquelle le Lac des Mille Lacs se décharge dans le Lac la Pluie, et de là il se rendit au Lac Nequaquon, où, avant de quitter la Rivière Rouge, j'avais décidé que nous nous rencontrerions; c'est là en effet que je rejoignis le parti deux jours après son arrivée à ce rendez-vous.

Au Lac Nequaquon la route de la Kaministiquia rejoint la route du Grand Portage, et mon intention était d'expédier de suite de cet endroit un parti vers le Lac des Mille Lacs. Mais trouvant que nous avions fait une trop grande brêche au peu de provisions qu'il nous avait été possible de nous procurer à la Rivière Rouge, je pensai qu'il n'était pas prudent d'envoyer tant d'hommes dans un pareil désert avec ce qu'il nous en restait, et je me rendis en toute hâte au Grand Portage, laissant derrière moi un parti suffisant avec instruction de suivre plus à loisir pour prendre les niveaux et les distances là où il serait nécessaire. Au Grand Portage, j'achetai les provisions dont nous avions besoin à un petit établissement de traite, et j'expédai immédiatement mon premier aide, M. Wells, au Lac des Mille Lacs et au Lac la Pluie.

Aussitôt que le reste du parti eut complété l'étude de la route du Grand Portage, il s'est rendu ici et je l'expédiai aussitôt au Lac du Chien. Je vais maintenant occuper les hommes à tirer des lignes et à faire des traverses entre la Kaministiquia, la Baie du Tonnerre, et le Lac du Chien, pour constater la route la plus practicable pour un chemin. Il vont aussi explorer le pays entre la Pointe des Meurons et le Lac à la Pierre à Fusil.

D'après ce que j'ai dit l'on verra que nos études, en autant qu'elles ont été poursuivies depuis que nous sommes partis de la Rivière Rouge, ne me mettent en état que de parler des terres propres a la culture dans la région de la Rivière la Pluie, et des mérites respectifs des routes canotables de la Kaministiquia et de la Rivière aux Tourtes.

Relativement au premier de ces sujets, les terres qui bordent immédiatement la Rivière La Pluie, du côté anglais, sont de l'espèce des terres d'alluvion et presque aussi uniformément de niveau que les prairies de la Rivière Rouge. Sur environ un mille de profondeur, du bras principal, le terrain est sec et densément couvert de gros bois, consistant en peuplier, orme, chêne, bois-blanc, et par-ci par-là de pin blanc, ce qui indique un sol fertile. Mais un mille ou deux plus loin les savannes dominent, tandis que plus loin encore les terres s'élèvent graduellement en chaînes de côteaux de peu de hauteur qui, autant que nous avons pu voir, semblent courir parallèlement à la rivière, à une distance de quatre à huit milles dans les profondeurs. La distance du Lac la Pluie au Lac des Bois, en suivant les sinuosités de la rivière, est d'environ 80 milles, et d'un bout à l'autre les terres qui touchent à la rivière sont, je puis dire, sans une seule interruption, propres aux établissements; de fait, je n'ai jamais rien vu d'égal dans mon expérience, excepté à la Rivière au Cygne, et sur l'Assiniboine. Plus loin en arrière, bien que les terres deviennent en plusieurs endroits marécageuses et accidentées, il doit y en avoir une bonne quantité de propres à la culture, mais pour constater précisément jusqu'à quel point il en est ainsi, il faudrait examiner le pays de plus près qu'il nous a été possible de le faire jusqu'à présent.

Passant du Lac la Pluie au Lac des Bois, il y a, autour de cette immense nappe d'eau, sur le territoire anglais, une côte de plus de trois cents milles. A prendre le tout ensemble, il y a certainement sur cette distance beaucoup de terres arides, mais il y en a aussi beaucoup qui sont propres à la colonisation; dans plusieurs endroits les bords sont bornés par de hauts rochers qui indiquent d'une manière trop sûre le caractère du pays intérieur, mais en plusieurs autres, il se rencontre des pentes douces où la crue du bois plaide en faveur d'un sol d'une grande fertilité; et de plus, il se trouve dans le lac un grand nombre d'îles qui, bien que beaucoup d'entre elles soient arides, sont par-ci par-là bien adaptées à la colonisation, tant par leur position que par l'étendue des terres arables qu'elles contiennent.

Quant à l'étendue de terres propres à la culture qui se trouvent dans les environs du Lac la Pluie, les études que nous sommes en frais de faire nous fourniront bientôt l'occasion de voir cette contrée, et aussitôt que j'aurai pu en faire un examen

plus minutieux et que je serai muni de renseignements plus précis, je me hâterai d'en faire rapport au gouvernement. En attendant, je puis dire en toute sûreté que l'on trouvera dans cette contrée une grande étendue de terres propres à la colonisation.

Sous le rapport des avantages comparatifs des deux routes canotables qui partent du Lac Supérieur, l'une du Fort William, et l'autre de la Baie du Grand Portage, et qui se rejoignent au Lac Nequaquon, je ne suis encore en position que de dire, que, comme routes canotables, celle du Fort William et de la Kaministiquia, bien qu'un peu la plus longue, est incomparativement la meilleure.

La route du Grand Portage et de la Rivière aux Tourtes passe dans un pays d'une plus grande élévation, et en tout et partout plus raboteux et plus montagneux que par la route de la Kaministiquia et du Lac des Milles Lacs.

Le plus grand niveau d'eau sur la route du Grand Portage a une élévation de pas moins de 1053 pieds au-dessus du Lac Supérieur, tandis que par le tour des lacs, à cette grande élévation, les montagnes s'élèvent à la hauteur d'au moins cinq cents pieds.

Le plus haut niveau d'eau sur la route de la Kaministiquia est celui du Petit Etang, à l'extrémité Ouest du Portage de la Prairie qui est à 893 pieds au-dessus du Lac Supérieur, tandis qu'à cette hauteur sur cette route le pays est comparativement de niveau.

Le nombre de portages, sur la route du Grand Portage, entre le Lac Supérieur et le Lac Nequaquon, est de 31, et leur longueur totale, pris ensemble, de 15 milles et 52 chaînes.

Par la route de la Kaministiquia, entre les mêmes points, le nombre de portages n'est que de 20, et leur longueur totale, pris ensemble, seulement de 10 milles et 77 chaînes.

La route du Grand Portage a de plus le désavantage de toucher aux sources de quatre différentes rivières, savoir: la Rivière aux Tourtes, la Rivière à la Flèche, la Rivière Sageinaga, qui se décharge dans le Lac à l'Esturgeon d'en Haut, et la rivière qui coule du Lac des Bois Blancs au Lac Nequaquon. Sur 90 milles entre le Portage du Coq et le Lac des Bois Blancs, la route suit les sources de ces rivières, et dans cette distance les rivières qui communiquent d'un lac à l'autre sont si peu profondes et petites qu'elles sont à peine navigables pour les canots d'écorce, de sorte que, dans le cas où une route de communication par eau plus parfaite deviendrait nécessaire, il serait impossible de songer à la trouver dans une région aussi élevée.

Quant à dire que la route des canots de la Kaministiquia et du Lac des Mille Lacs est la meilleure, la chose est prouvée d'une manière concluante par le fait que c'est celle à laquelle s'est éventuellement arrêtée la compagnie du Nord-Ouest, et qui a toujours été suivie par la compagnie de la Baie d'Hudson. Cependant je serai plus en état de faire rapport sur ce sujet lorsque les etudes qui se font actuellement seront terminées.

Quant à l'exécution des explorations, j'espère en toute confiance qu'avec les arrangements actuels elles vont avancer rapidement. Il y a, cependant, une grande étendue de pays à examiner; et lorsqu'on aura trouvé la route la plus avantageuse, au lieu d'études rapides comme nous en avons fait jusqu'ici, il faudra mesurer les distances et prendre les niveaux avec beaucoup de précaution, de manière à pouvoir baser plus tard des estimations du coût des améliorations qui peuvent être nécessitées. Je crois en conséquence que pour tout compléter comme il faut, il faudra continuer nos explorations durant l'hiver; et si le gouvernement décide que nous le fassions, ce sera une grande épargne à faire en envoyant des provisions en canot à certains endroits le long de la route avant la clôture de la navigation, afin que les partis d'exploration puissent continuer leurs travaux sans les interrompre. C'est pourquoi j'envoie M. de Salaberry en bas, (il est le porteur des présentes,) et j'espère qu'il nous rapportera les provisions qu'il nous faut,—c'est-à-dire, dans le cas où le gouvernement décidera de faire continuer les explorations durant l'hiver.

Avant de terminer ce rapport, je dois dire que nos opérations excitent le plus grand interêt parmi les Sauvages, surtout au Fort Francis et au Lac des Bois, où ils sont très nombreux. En montant j'ai trouvé les principaux chefs qui m'attendaient de place en place; mais l'entrevue la plus importante que j'ai eue avec eux a été au Fort Francis. En cet endroit les chefs gouvernent et règlementent, plus ou moins, la tribu des Saulteux; et sentant l'importance de nous tenir sur de bons termes avec eux, je me suis rendu à un grand conseil auquel ils m'avaient invité aussitôt après mon arrivée. Après qu'ils en eurent fini de leurs cérémonies préliminaires, le chef principal fit une longue harangue dont je me contenterai de vous dire le but: il voulait savoir quel objet avait le gouvernement en faisant ainsi explorer le pays. Je répondis que je ne pouvais dire quelle mesure ou quelle action le gouvernement entendait prendre définitivement à ce sujet; que, cependant, ils n'avaient rien à craindre, et que l'on saurait, dans tous les cas, consulter leurs intérêts; et que nous ne faisions que visiter le pays. ce à quoi nous espérions qu'ils ne s'opposeraient point. Ensuite je leur fis quelques présents que j'avais emportés avec moi a dessein. et leur dis que j'attendrais jusqu'au lendemain pour savoir d'eux ce qu'ils pourraient avoir de plus à me dire.

Le lendemain matin ils vinrent me trouver, et me dirent qu'ils ne me mettraient pas à la peine d'assister à un autre conseil; qu'ils s'étaient consultés entre eux, et en étaient venus à la conclusion de nous permettre, dans l'intervalle, d'explorer le pays comme il nous plairait; mais qu'ils espéraient qu'on n'enverrait point de colons sans les consulter au préalable; et ils conclurent par me prier d'informer le Grand Chef des Canadiens qu'eux et leurs gens s'assembleraient au Fort Francis, au commencement de juin, l'année prochaine, et que s'il voulait alors envoyer quelque personne dûment autorisée à conférer avec eux, il ne trouverait pas les sauvages déraisonnables, vû qu'ils désiraient rester amis avec les Canadiens.

Je leur promis de porter leur message au gouvernement, et je les quittai ensuite sur les termes les plus amicaux. M Chatelain, l'officier en charge de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Fort Francis, eut la bonté d'agir comme interprète, et il m'a dit qu'environ dix jours avant notre arrivée, il n'y avait pas moins de 500 sauvages qui m'attendaient, mais qu'ils avaient été forcés de se disperser en conséquence de la rareté des provisions. A notre arrivée, nous ne trouvâmes que les chefs et environ une vingtaine d'autres.

Le porteur, M. De Salaberry s'est montré très actif et m'a été d'un très grand secours, surtout en pressant les hommes sur la route avec les canots; c'est pourquoi je le recommande avec beaucoup de plaisir à votre favorable attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
(Signé,) S. J. DAWSON, I. C.

A l'honorable Secrétaire Provincial,
Toronto, C. O.

FORT WILLIAM, LAC SUPERIEUR,
23 septembre 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que depuis quelques semaines j'ai été occupé à faire une étude rapide de la Rivière Seine, rivière par laquelle le Lac des Mille Lacs décharge ses eaux dans le Lac la Pluie. Je ne fais que d'arriver de cette excursion; et comme le bateau de la malle est attendu d'heure en heure, il me reste à peine le temps d'entrer dans une bien minutieuse description du pays, ou d'en préparer une carte, sans laquelle un compte-rendu ne pourrait être compris d'une manière intelligible. C'est pourquoi je me bornerai pour le moment à un court exposé de nos dernières opérations et aux avantages que la Riviere Seine présente pour une ligne de communication.

En sortant du Lac des Mille Lacs, cette rivière est très belle, et a plus de 180 pieds de large. Pendant une grande partie de son cours elle serpente de côté et d'autre, conservant une direction générale Ouest, à travers un pays plat, densement boisé de cyprès et de peuplier de grande dimension; tandis que plus loin, des deux côtés, de petits côteaux s'élèvent graduellement, la plupart couverts d'une riche crue de peupliers, entrecoupée çi et là de grands pins montrant isolément, ou par groupes, leurs cîmes altières au-dessus de la forêt environnante.

Parfois la vallée se rétrécit, et où cela a lieu la rivière présente des cascades qu'il faut éviter par des portages ; ou bien, ce sont de petits rapides, mais les canots peuvent les passer. Cependant, entre ces obstacles, il y a généralement de considérables étendues d'eau navigable. Cette description peut s'appliquer à une distance d'environ 40 milles en bas du Lac des Mille Lacs. Le bas de la vallée n'est qu'une suite de lacs, variant d'un à quinze milles de longueur, jusqu'en approchant du Lac la Pluie, dans lequel la rivière, ayant acquis un bien plus grand volume, se jette par une série de cascades, faisant une chute de plus de 112 pieds, sur une distance de cinq milles et demi. Ces lacs, dont je parle, sont pour la plupart bordés de petites collines, généralement couvertes de bois, mais quelquefois rocheuses et séparées assez souvent par des vallons d'un aspect moins aride.

Partout, je puis dire, la roche est entièrement de formation primitive,—je parle des endroits que nous avons eu occasion de visiter. Dans un des lacs, il y a une île qui s'élève hors de l'eau comme le pic d'une montagne à demi-submergée, laissant voir une espèce de roche un peu différente de celle qui caractérise la contrée environnante ; nous y avons trouvé quelques échantillons qui indiquent la présence du cuivre.

Envisagée sous son aspect général, la vallée de la Seine est loin d'être aussi repoussante dans son caractère que le pays qui borde les deux autres routes qui ont été jusqu'à présent suivies pour se rendre au Lac la Pluie. Sur le bord des lacs dont j'ai justement parlé, le terrain bien certainement est raboteux, mais il ne l'est pas au point, tant s'en faut, qu'on n'y puisse pratiquer des chemins ; et, se décidât-on jamais à ouvrir un chemin de fer du Lac Supérieur au Lac la Pluie, je suis convaincu, d'après ce que je puis connaître à présent du pays, qu'il devra nécessairement passer par la vallée de la Seine.

Envisagée comme route navigable, cette rivière est encore bien supérieure, comme susceptible d'améliorations, aux deux autres que l'on suit à présent.

La grande objection à ces dernières est qu'elles ne conservent pas le caractère continu de rivières ; il y a des faîtes à passer d'une rivière à une autre, et quoiqu'on puisse faire pour en améliorer les routes, elles n'offriront jamais qu'une communication interrompue. La Seine, au contraire, avec le Lac des Mille Lacs d'où elle part, et la Rivière de la Savane, son tributaire, offre de grandes facilités pour établir une communication continue par eau, au moyen d'écluses et de digues, depuis la hauteur des terres jusqu'au Lac la Pluie.

En la regardant, d'un autre côté, simplement comme route canotable, elle n'est que bien peu inférieure, même dans son état actuel, aux autres routes ; la seule barrière redoutable pour la navigation des canots étant la suite de cascades dont j'ai déjà parlé, qui se rencontre en arrivant au Lac la Pluie. A l'eau basse, l'on passe ces cascades par douze petits portages, mais aux eaux hautes il serait peut-être nécessaire de faire un grand portage de cinq milles et demi pour les éviter. C'est sans doute à cause des obtacles qui se rencontrent à ces chutes que les canots n'ont pas fait de cette rivière leur grande route ordinaire, car entre ces cascades et le Lac des Mille Lacs les portages, bien qu'au nombre de quinze, n'égalent pas en longueur, pris ensemble, le seul portage des Français.

Si vous consultez la carte lithographiée qui accompagne le livre bleu qui contient les rapports des différents membres de l'expédition, vous verrez que la décharge du Lac des Mille Lacs y est marquée comme " supposée " entrer dans une profonde baie du côté Nord du Lac la Pluie. Nous avons constaté, néanmoins, qu'elle n'entre pas dans cette baie, mais bien dans la première qui vient à l'Est de celle-là, de laquelle une étendue d'eau navigable, qu'on pourrait justement considérer comme un bras du Lac la Pluie, s'étend, sur la course magnétique Nord 70° Est, quelque vingt milles plus loin qu'il n'est indiqué sur la carte ; et c'est à la tête de ce bras que la Rivière Seine se décharge.

D'ici à ce que nous puissions préparer des plans, cependant, je n'ai que faire d'en dire plus long sur cette rivière, si ce n'est qu'avec assez peu de frais nous pourrions en faire une excellente route pour les canots, ou pour des bateaux, tels que ceux dont la compagnie de la Baie d'Hudson se sert. L'on pourrait faire un chemin, soit de six milles de longueur, pour éviter les obstacles qui se rencontrent près du Lac la Pluie, et en construisant quelques digues les autres portages, plus haut, pourraient être réduits à un tiers de leur nombre actuel ; et cela, il faut en remarquer l'importance, serait un grand pas de fait vers des travaux beaucoup plus considérables qui pourraient se faire par la suite.

Relativement à nos opérations du moment, j'ai expédié mon principal aide, M. Wells, du Lac des Mille Lacs, pour aller faire à la hâte une reconnaissance d'un tributaire de la Rivière Seine, qui prend sa source un peu au Nord du Portage de la Prairie, et qui,—après une course vers l'Ouest de plus de soixante-cinq milles, sans interruption dans sa navigation, au dire des sauvages,—rejoint la Rivière Seine à environ douze milles en bas du Lac des Mille Lacs ; de là il descendra le Lac la Pluie, remontera la Rivière Maligne jusqu'au Lac de l'Esturgeon d'en Haut, pour faire ensuite une étude rapide de la Rivière et du Lac Sageinaga.

Le petit parti qui a été employé dans ce quartier a déjà terminé deux lignes d'exploration, l'une de la Pointe des Meurons, et l'autre de la Rivière aux Courants jusqu'au Lac du Chien. La chaîne de montagnes qui borde le Lac Supérieur est le principal obstacle à la construction d'un chemin. La ligne qui vient d'être tirée de la Pointe des Meurons est très raboteuse ; celle de la Rivière aux Courants est la meilleure ; mais j'ai encore l'espoir de trouver un meilleur terrain entre le fond de la Baie du Tonnerre et le Lac du Chien, et pour m'en assurer, j'ai envoyé un parti pour faire l'exploration de la contrée. Lorsque cela sera terminé, nous ferons une reconnaissance du pays entre la Kaministiquia et le Lac à la Pierre à Fusil.

Dans mon rapport du 21 ultimo, j'ai eu l'honneur de suggérer l'opportunité de mettre sur pied un parti pour continuer les explorations durant l'hiver. Pour être plus explicite, cependant, je vous proposerai de laisser un de mes aides avec six hommes au Lac des Mille Lacs pour faire un relevé trigonométrique de la Rivière Seine, de la Rivière de la Savane, et de la Rivière et du Lac du Chien, en prenant les niveaux d'un bout à l'autre avec le plus grand soin. Comme toute la région est densement boisée, il sera plus facile d'en faire l'exploration à l'aide d'instruments, en hiver, pendant que les rivières et les lacs sont gelés, qu'en été.

Je laisserai aussi un de mes aides ici pour avoir soin des instruments et des provisions, avec instruction de tenir un régistre météorologique, et, lorsque l'occasion s'en présentera, de poursuivre plus loin nos études entre ce lieu et le Lac du Chien d'un côté, et le Lac Sageinaga de l'autre. Cela arrangé, je descendrai à la fin de l'automne, avec mon premier aide, M. Wells, pour dresser les plans, etc., des explorations qui sont actuellement terminées ; en bas nous aurons tout sous main pour ce genre de travail, tandis qu'ici nous n'avons rien. Je reviendrai ici dans le mois de mars, ou aussitôt après l'ouverture de la navigation.

Actuellement, nos explorations embrassent plus de quatre degrés et demi de latitude et environ treize degrés de longitude, de sorte que nous avons une somme considérable d'ouvrage à rassembler.

M. De Salaberry, qui a porté nos dernières dépêches, par quelque malheur, a manqué le voyage du steamboat, de sorte que maintenant il ne peut être de retour de Toronto aussitôt que je l'espérais, et comme la navigation des canots tire à sa fin, j'ai en attendant envoyé des provisions à la Rivière de la Savane et au Lac des Mille Lacs, afin d'avoir tout prêt pour l'hiver, dans le cas où il nous faudra poursuivre nos explorations. Si rien n'en doit être, ces provisions seront à portée pour notre usage au printemps prochain. Il n'en coûtera tout au plus que les frais d'y tenir un homme pour en avoir soin pendant la saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant,

(Signé,) S. J. DAWSON, I. C.,

En charge de l'expédition de la Rivière Rouge.

A l'honorable

Secrétaire Provincial,

Toronto, C. O.

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

LES PROGRÈS

DE

L'EXPEDITION D'EXPLORATION DE LA RIVIERE ROUGE.

RAPPORT GÉNÉRAL.

TORONTO, 22 février 1859.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'information du gouvernement, un rapport concernant les explorations qui ont été faites sous ma surveillance entre le Lac Supérieur et la Rivière Saskatchewan, avec les cartes suivantes qui serviront à illustrer la topographie de la région explorée.

1. Une carte générale sur l'échelle de 10 milles au pouce.

2. Un plan de la Rivière Seine récemment explorée, et des différentes routes de canots entre le Lac Supérieur et le Lac la Pluie, sur une échelle de 2 milles au pouce.

3. Un plan, en profil, indiquant l'élévation des routes de la Rivière aux Tourtes et de la Kaministiquia.

4. Une carte d'une partie de l'Amérique Britannique du Nord, indiquant la route que l'on croit pouvoir être le plus facilement rendue praticable, par le Canada et la Colombie Anglaise.

5. Une esquisse indiquant les explorations faites par M. J. F. Gaudet à la Rivière de la Savanne, etc., jusqu'à la date du 23 décembre 1858.

6. Une esquisse indiquant les explorations faites par M. L. A. Russell, entre la Baie du Tonnerre et le Lac du Chien, jusqu'à la date du 10 janvier dernier.

En revenant de la Saskatchewan et de l'Assiniboine, j'ai rapporté avec moi les échantillons de fossiles, de coquillages, de charbon, etc., qui, suivant moi, pouvaient le mieux servir à illustrer la formation géologique de la contrée. Je les ai soumis à Sir Wm. Logan, le géologue provincial, et à M. E. Billings, écr., paleontographe, son principal adjoint.

M. Billings m'a fait la faveur de me communiquer un article à ce sujet, et il m'est très agréable de pouvoir l'insérer ici; partant d'une si haute autorité, il ne manquera pas, j'en suis convaincu, d'être lu avec un intérêt tout particulier. A l'égard de quelques-uns de ces fossiles, l'on remarquera qu'il a recueilli les opinions du professeur Dawson du collège McGill, et de MM. Meek et Hayden, de Washington, qui sont réputés les meilleurs juges de toute l'Amérique sur la question des formations secondaires et tertiaires de la partie centrale du continent.

M. Russell, d'Ottawa, qui a fait une étude spéciale de la colonisation, et qui a beaucoup d'expérience dans l'établissement des nouvelles contrées, m'a fait part de ses opinions au sujet de l'avantage qu'il y a d'ouvrir des prairies plutôt que des contrées entièrement boisées; et ses observations, j'en suis persuadé, seront lues avec un vif intérêt.

Juste au moment où j'écris, des dépêches m'arrivent du parti engagé dans l'exploration de la contrée entre le Lac Supérieur et le Lac la Pluie, et c'est avec un grand plaisir que je me trouve en position de vous annoncer que les travaux ont progressé avec toute la rapidité qu'on pouvait anticiper, comme on le verra en consultant les rapports ci annexés de MM. Gaudet et Russell.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

S. J. DAWSON,

I. C, en charge de l'expédition de la R. Rouge.

L'hon. C. Alleyn, M. P. P.,
Secrétaire Provincial, etc.,
Toronto, C. O.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LE PROGRÈS DE L'EXPÉDITION.

Comme les premières excursions des différents partis composant l'expédition de la Rivière Rouge ont été décrites au long dans le livre bleu qui contient la correspondance et les rapports, je me bornerai dans celui-ci à un compte rendu des opérations du parti immédiatement sous mon contrôle lorsque l'expédition était partagée en plusieurs divisions distinctes, et de celles qu'elle a faite depuis que j'en ai eu à moi seul la direction.

Mais avant d'aller plus loin, je dois dire que je n'ai pu atteindre la Rivière Rouge en même temps que les autres partis, par suite d'une attaque de typhus qui nous a retenu quelque temps dans une mission éloignée sur la Rivière Winipeg. La maladie était tellement contagieuse et d'un caractère si malin que quatre sur les huit personnes qui montaient mon canot en ont souffert cruellement. L'un des hommes et moi, nous avons été recueillis par le révérend Robert McDonald, qui, bien que nous lui fussions étrangers tous deux, a fait pour nous tout ce que sa bonté pouvait lui suggérer. Quand nous fûmes un peu rétablis, ce bon monsieur s'apercevant de l'anxiété où j'étais de rejoindre mon parti, fit préparer son canot et m'accompagna jusqu'à la Rivière Rouge, l'homme qui était resté avec moi étant parti quelques jours auparavant pour retourner chez lui.

M. McDonald est un ministre de l'église épiscopale en rapport avec la société des missions, et je crois devoir citer ici un *incident du voyage qui servira à faire connaître une pratique commune à tous les missionnaires en voyage dans ces régions* éloignées, et à démontrer, jusqu'à un certain point, le bon effet que leur présence produit chez la population indigène.

Tous les soirs, en descendant la Rivière Winipeg, et aussitôt que les préparatifs nécessaires pour la nuit étaient faits, tout le parti y compris ses gens et les miens, au nombre de dix-sept, et qui, à l'exception de trois, étaient tous des sauvages ou des métis, se réunissait en prières et chantait des hymnes appropriés à la circonstance. Tous les sauvages se joignaient à ces chants, et lorsque la nuit se faisait, il n'y avait rien de plus singulier que d'entendre dans ce grand désert l'antienne s'élever au dessus du bruit du torrent impétueux, et de voir ces enfants de la forêt en prière, là où si récemment encore ils avaient été accoutumés à faire des invocations d'une autre nature, lorsqu'ils se conformaient à leur culte étrange. L'on ne pouvait que réfléchir sur le grand changement qui s'effectue ainsi, lentement peut-être, mais pour la vie, grâce aux efforts de ces hommes désintéressés qui, laissant derrière eux les jouissances de la vie civilisée, se plaisent, afin de l'instruire, à retrouver le sauvage jusque dans le désert qui l'a vu naître.

La station de M. McDonald, à Islington, sur la Rivière Winipeg, est une des plus importantes. Les Sauvages du Lac Seul, sur la Rivière des Anglais, et du Portage du Rat et du Lac des Bois, s'y assemblent quelquefois, surtout lorsqu'ils vont y cueillir le riz sauvage que l'on trouve en abondance dans le voisinage.

Ces Sauvages étant d'une race en quelque sorte opiniâtre, il n'a pu en former qu'une congrégation de cinquante à soixante individus, mais sa mission n'est pas sans exercer une grande influence sur un grand nombre de ceux qui n'ont pas encore embrassé le christianisme. Il est impossible même que ces Sauvages, tout ignorants qu'ils sont, puissent voir avec indifférence les efforts d'un homme qui les recherche lorsqu'ils sont dans le malheur, qui les soigne dans leurs maladies et qui fait

tout en son pouvoir pour les secourir quand ils sont dans le besoin ; et c'est ce que j'ai eu occasion de remarquer, car quand j'étais là, les chefs vinrent le voir en passant, et il n'était pas difficile de s'apercevoir de la vénération et du respect qu'ils avaient tous pour lui.

A mon arrivée à l'établissement de la Rivière Rouge, qui eut lieu le 9 de décembre 1857, je m'aperçus qu'il n'avait pas été fait de provisions suffisantes pour poursuivre les opérations à faire durant l'hiver, n'y ayant de pémican et de fleur que pour nourrir le plus petit nombre d'hommes qui auraient pu y être avantageusement employés pendant environ trois mois, et que, à l'exception d'une couverte pour chacun des officiers, nous n'avions absolument rien de ce qui est nécessaire pour camper. Dans cette occurence, je me suis adressé à M. McDermott, marchand de l'établissement, qui nous a ouvert un crédit au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson et ailleurs ; et c'est ainsi que nous avons pu équiper un parti dans l'espace de quinze jours, et que nous avons pu commencer l'exploration de la contrée située entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois.

Considérant ensuite à quoi nous serions exposés si notre crédit venait à manquer, une fois nos ressources entièrement épuisées, nous avons décidé, M. Napier, qui commandait un autre parti de l'expédition, et moi, d'envoyer quelqu'un au Canada. M. C. de Salaberry fut choisi pour ce service, et il partit le 18 de décembre. Il était de retour le 3 de mars suivant, et alors les moyens d'obtenir ce qu'il nous fallait n'etaient limités que par la capacité de l'établissement à nous le fournir.

Les explorations faites durant l'hiver, et de bonne heure au printemps, embrassent la région située entre le Lac des Bois et la Rivière Rouge. La Rivière aux Roseaux que nous avons explorée à la hâte ; la Rivière Rouge, qui a été explorée régulièrement entre la Rivière Pembina et le Fort Garry, et entre le Fort de Pierre et le Lac Winipeg ; une semblable exploration ayant aussi été faite de la côte du Lac Winipeg, entre l'embouchure de la Rivière Rouge et le Fort Alexander.

Mon rapport sur l'étendue du pays située entre le Lac des Bois et la Rivière Rouge, avec une copie de la carte qui l'accompagne, est publié dans le *livre bleu* de l'an dernier.

La région comprise dans les autres explorations plus haut énumérées sera plus particulièrement décrite dans le présent rapport.

Pendant que ces explorations se poursuivaient dans le cours du printemps, j'essayai de faire une provision de vivres pour notre excursion de l'Ouest que nous projetions alors ; mais ce ne fut pas sans difficulté, car presque toutes les provisions avaient été achetées par la compagnie de la Baie d'Hudson. Elles étaient rares plus qu'à l'ordinaire dans l'établissement et les colons désiraient en garder en réserve dans la crainte d'une mauvaise récolte. Nous réussîmes cependant à nous procurer un sac de pémican quelque part, et un peu de fleur a un autre endroit, et avec le bœuf et le lard que nous avions acheté et salé, ces provisions, sans être aussi considérables que nous aurions pu le désirer, suffirent pour nous rassurer et pour nous faire mettre en route pas plus tard que le 10 de mai, comptant, comme de raison, que nous pourrions trouver du gibier en abondance par tout le pays que nous aurions à parcourir.

Dans mon rapport du 4 de juillet 1858, j'ai rendu compte d'une manière concise de notre exploration à l'Ouest de la Rivière Rouge. Avant de partir, il m'était venu a l'idée que nous pourrions acquérir une plus parfaite connaissance du pays,—sous le rapport de sa position géographique et les facilités qu'il offre à la navigation—si nous voyagions en canot plutôt qu'à cheval, comme cela se fait ordinairement ; attendu que dans le dernier cas nous ne pouvions que suivre les chemins déjà battus et passer par ces endroits du pays déjà si souvent décrits par les voyageurs ; et les résultats ont pleinement justifié mon attente à cet égard, car tout en ayant l'occasion d'examiner les rivières et les lacs, nous avons obtenu des hommes qui étaient avec nous des renseignements précieux sur le pays. Ces hommes étaient des indigènes, et ils avaient voyagé dans toutes les directions, soit dans leurs excursions de chasse ou au service de la compagnie de la Baie d'Hudson. A ces avantages nous avons pu joindre ceux de faire des descentes sur les côtes des rivières et des lacs, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. En remontant la Rivière au Cygne, nous avons fait jusqu'à quinze et vingt milles par jour dans les forêts et les prairies qui la bordent des deux côtés.

Revenant de cette excursion, nous sommes arrivés à la Rivière Rouge le 29 de juin, où nous avons trouvé les hommes amenés par le professeur Hind, qui nous attendaient. Contrairement à mon attente, ils étaient venus sans provisions. Il nous fallut en conséquence parcourir de nouveau l'établissement pour y faire assez de vivres pour nous nourrir pendant notre long voyage du Lac Supérieur. Les embarras que nous avons éprouvés en cette circonstance, cependant, exigeront que j'en fasse le sujet d'une communication à part ; pour le moment, je me bornerai à dire qu'à la fin nous avons réussi à nous procurer des vivres, et que nous sommes partis de l'établissement de la Rivière Rouge en deux divisions, l'une partant le surlendemain de notre arrivée, et l'autre le 10 de juillet.

Les autres explorations que nous fîmes sont détaillées dans mes rapports des 21 août, 23 septembre et 28 octobre. Elles embrassent l'étendue de pays située le long des bords de la Rivière la Pluie et les diverses routes entre les Lacs la Pluie et Supérieur, et j'en parlerai de nouveau en faisant la description de la partie du pays auquel elles se rapportent.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA CONTRÉE SITUÉE ENTRE LE LAC SUPÉRIEUR ET LA RIVIÈRE ROUGE.

La région que nous avons explorée embrasse des sections de pays qui diffèrent considérablement dans leur caractère physique. La première, s'étendant du Lac Supérieur au Lac Winipeg, est de formation primitive ou cristalline. Elle est généralement onduleuse, accidentée et coupée de rivières aux courants rapides et par de grands lacs. Les montagnes, cependant, à l'exception de celles qui se trouvent sur les bords du Lac Supérieur, ne sont pas bien hautes, et l'on y voit plusieurs belles vallées d'alluvion, dont la plus considérable est celle de la Rivière la Pluie, dont il a été très souvent question dans les rapports précédents. Les lacs et les rivières sont navigables sur de grandes distances, dont la plus longue est de 158 milles, s'étendant depuis le Fort Francis jusqu'à l'extrémité Ouest du Lac Plat. D'épaisses forêts couvrent toute la région et l'on y trouve en divers endroits et en grande quantité des bois de la meilleure espèce. Il se trouve aussi de l'orme sur la Rivière la Pluie et du pin blanc de belle grosseur et de bonne qualité en abondance sur les bords des rivières qui descendent la pente rapide de la côte Est pour se jeter dans le Lac Supérieur ; mais il est encore plus abondant sur la côte Ouest, le long des rivières qui se dirigent vers le Lac la Pluie. Sur les rivières Sageinaga, Seine et Maligne, il y a de vastes forêts de pin rouge et de pin blanc. Il se trouve aussi çà et là du pin blanc dans la belle vallée de la Rivière la Pluie et sur les îles du Lac des Bois ; mais en gagnant à l'Ouest il devient de plus en plus rare, et arrivé près du Lac Winipeg, il ne s'en voit plus du tout.

Si l'on met les forêts de pin du voisinage du Lac la Pluie en regard avec les fertiles régions qui s'étendent à l'ouest de la Rivière Rouge,—où il n'y a que peu de bois propre aux objets domestiques,—et si on les envisage sous le rapport de ce que peuvent devenir plus tard les besoins de cette immense contrée, elles prennent alors une importance qu'il ne faut pas se dissimuler en estimant les ressources de cette partie du pays.

Des lacs de cette section, le Lac des Bois est le plus grand. Depuis le Lac Plat, qui peut être regardé comme son extremité Ouest, jusqu'au Lac du Poisson Blanc, qui est en quelque sorte d'une aussi grande étendue, mais dans une direction opposée, la distance n'est guère de moins de 100 milles, et de l'embouchure de la Rivière la Pluie, à l'entrée du lac, jusqu'à sa source au Portage du Rat, par 49° 47′ de latitude Nord, et 94° 44′ de longitude Ouest, la distance est d'environ 70 milles, de sorte que tout ensemble il peut avoir une surface de seize cents milles carrés. Comme tous les autres lacs sur la ligne de la

route, cette grande nappe d'eau est parsemée d'îles, sur quelques-unes desquelles, de temps immémorial, les Sauvages cultivent le blé-d'Inde. De ce fait l'on peut conclure que le climat ne saurait être défavorable à l'agriculture.

Quant à la quantité de terrain propre à la colonisation sur la terre ferme, il est impossible de la constater à moins d'en faire une exploration plus minutieuse ; car le pays, ailleurs que sur les bords du Lac Plat, n'a pas encore été examiné du tout. Il serait difficile de concevoir quelque chose de plus beau dans leur genre, que les paysages que l'on rencontre sur ce lac. Il est parsemé partout de groupes d'îles qui se succèdent les uns les autres dans toutes espèces de formes. En passant à travers ces îles, tantôt la vue vous est entièrement bouchée ; plus loin, et tout à coup, comme vous avancez, elle se déroule de nouveau devant vous par de longs défilés, et vous avez alors la perspective d'un océan sans bornes où les eaux rencontrent l'horizon. Vous n'observez nulle part les moindres traces de civilisation, mais vous y rencontrez les Sauvages en grand nombre, et, en vérité, ce lac semble être leur rendez-vous favori en été,—le riz sauvage qui croît sur ses bords et le poisson qui abonde dans ses eaux, leur procurant un moyen facile de subsistance, pour ne pas mentionner le maïs qu'ils cultivent sur les îles. Ces Sauvages sont une race de beaux hommes, et s'ils se trouvent éloignés des bienfaisantes influences de la civilisation, ils sont, aussi, étrangers aux vices qu'elle entraine avec elle. Les hommes, en général, sont grands et bien faits, et quelques-unes des femmes sont remarquablement gracieuses, mais ils ne sont pas très propres dans leurs habitudes, et il ne peut rien y avoir de plus invitant à l'indolence que leur genre de vie qui a, cependant, pour le recommander, l'avantage d'être parfaitement exempt de tous les soucis qui semblent devoir s'y rattacher. Glissant dans leurs légers canots d'île en île ; se chauffant au soleil sur quelque grève de sable, et ne se donnant de travail que justement ce qu'il faut pour pourvoir à leurs besoins les plus immédiats, l'avenir ne les inquiète nullement, et ils paraissent heureux au suprême degré ; mais l'hiver venant avec ses ennuis et ses désagréments, il leur faut, famille par famille, s'enfoncer dans la forêt, où n'ayant à dépendre que sur le gibier, ils ont souvent à souffrir tristement de la famine.

Du Lac des Bois au Lac Winipeg, la Rivière Winipeg présente une suite alternative de nappes d'eau, formant des espèces de lacs et de cascades écumantes, qui, dans leur ensemble, font une descente d'environ 360 pieds dans une distance de 160 milles. En général, les bords sont rocheux, mais rien n'indique positivement qu'il ne doit pas y avoir de bonnes terres à quelque distance de la rivière ; m'en étant enquis des Sauvages qui connaissent le pays parfaitement, j'ai appris que l'intérieur était comparativement uni, ou s'élevant par ondulations qui méritent à peine le nom de côteaux. En faire l'exploration, cependant, serait une pure perte de temps, vu que la région n'est pas sur la route qui, au lieu de suivre la Winipeg, doit traverser le pays du Lac des Bois à la Rivière Rouge.

Quelques-unes des chutes de la Winipeg sont remarquablement belles, et elles sont d'autant plus intéressantes à voir que le paysage des alentours est d'une vraie beauté sauvage. Les Chutes Argentées, la Pointe des Bois et la Chute à Jacquot sont toutes très imposantes, surtout la dernière qui est l'une des places peu nombreuses où le volume entier de la Winipeg se fait voir. En général, cependant, le paysage perd comparativement de sa nature sauvage. Il est vrai que les hauts caps de roche, les îlots boisés et les lacs qui le composent, sont assez agréables à voir, mais ils viennent à fatiguer le voyageur par leur monotonie.

LES ENVIRONS DE LA RIVIÈRE ROUGE ET LA RÉGION A L'OUEST DE CETTE RIVIÈRE.

Cette région diffère entièrement par son caractère physique de celle qui vient d'être décrite. Bien que la distance à travers les terres, du Lac des Bois à la Rivière Rouge, ne soit que de 90 milles, le pays subit un changement complet. Au lieu des lacs, avec leurs îlots boisés ; au lieu des rivières, avec leurs eaux claires et leurs cascades fumantes ; et au lieu des collines onduleuses et arrondies, avec leurs forêts de pin ; vous n'avez ici qu'une plaine uniforme qui s'étend de tous côtés ; de vastes prairies, où l'œil cherche en vain quelque point proéminant pour se reposer ; et des rivières, richement bordées d'arbres d'une autre espèce, mais traînant leur cours indolent au milieu de la grande plaine d'alluvion. Cependant, si la beauté des paysages qui caractérise la région qui la borde presque, à l'Est, fait défaut à cette contrée, elle lui est incomparablement supérieure sous le rapport de tout ce qui peut servir aux besoins de l'homme. Le sol y porte déjà les traces de la civilisation, et l'on y voit des habitations humaines d'intervalle en intervalle sur une distance de cent milles le long des Rivières Rouge et Assiniboine.

La langue de terre qui se trouve immédiatement à l'Est de la Rivière Rouge, en deçà de la frontière, et entre la frontière et le Lac des Bois et la Rivière Winipeg, est remarquable en ce qu'elle divise la forêt d'avec la région prairienne, et qu'elle participe jusqu'à un certain point du caractère de l'une et de l'autre. Sur le côté Est, le long du Lac des Bois et de la Rivière Winipeg, elle est de formation cristalline, à surface inégale, et densement boisée. Du côté Ouest, sur la Rivière Rouge, elle forme une grande prairie, et sur une distance d'environ trente milles en arrière, elle est d'un sol d'alluvion.

Immédiatement à l'Ouest du Lac des Bois, à une légère élévation au-dessus de ce lac, se trouve un plateau marécageux, mincement boisé, duquel coulent, vers l'Ouest, la Rivière aux Roseaux jusqu'à la Rivière Rouge, et la Rivière Blanche, vers le Nord, jusqu'à la Rivière Winipeg, et plusieurs autres petites rivières moins considerables, vers l'Est, jusqu'au Lac Plat, et jusqu'au Lac des Bois même. A l'Ouest de ce plateau, le terrain descend en pente douce jusqu'à la prairie qui borde la Rivière Rouge, et, au Nord, il s'incline imperceptiblement jusqu'au Lac Winipeg. La Tête Ouverte, qui est une autre rivière qui prend sa source dans le versant qui se trouve entre la Rivière Blanche et la Rivière Rouge, se décharge, à environ six milles à l'Est de cette dernière, dans le Lac Winipeg, à travers un marais de roseaux. C'est sur ce plateau marécageux, dont il est parlé plus haut, qu'est le Lac aux Roseaux, d'où sort la Rivière aux Roseaux, ou aux Joncs, pour couler vers l'Ouest, presque à angles droits avec la direction générale des autres rivières. En quittant le Lac aux Roseaux, elle n'a d'abord qu'un cours indolent à travers un marais de joncs ; de là, elle se précipite à travers un pays boisé, en faisant une descente d'environ 250 pieds dans la distance de trente milles, jusqu'à la prairie qui borde la Rivière Rouge, au milieu de laquelle elle serpente avec un courant comparativement plus lent.

Les obstacles qui se rencontrent dans son cours à travers la région boisée, et la grande descente qu'elle y fait, excluent toute probabilité, pour ne pas dire toute possibilité, de pouvoir jamais réussir à en faire une route de communication, sauf pour de très petits et de très légers canots, entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois ; c'est-à-dire, à moins que lorsque le pays deviendra habité, on ne juge à propos d'en faire plus tard la voie d'un canal, en l'alimentant du Lac des Bois, chose qui n'est nullement impraticable, si l'on considère que le Lac aux Roseaux est presque sur le même niveau que ce lac, et qu'il ne se rencontre aucun terrain élevé entre les deux.

En outre de la Rivière aux Roseaux, il y en a encore plusieurs autres moins considérables, entre autres, et les principales, la Rivière au Rat et la Seine,—*à proprement parler des ruisseaux*,—qui se jettent de l'Est dans la Rivière Rouge.

La Rivière Rouge elle-même a un cours presque Nord vrai depuis la frontière, a Pembina, jusqu'au Lac Winipeg, distance en ligne droite de 104 milles. Sa largeur moyenne est d'environ 300 pieds, et telle qu'elle est, elle est aussi navigable pour les vaisseaux de faible tirant d'eau bien loin au Sud de la frontière. Près du Lac Winipeg, les rives sont basses et marécageuses, mais depuis le village des Sauvages, en montant, leur hauteur varie de 20 à 30 pieds. En arrière des côtes, la prairie est presque unie, avec une très légère inclinaison vers la rivière. Fréquemment, il se trouve deux terrasses, ou plus, avant d'atteindre le niveau de la prairie, et ces terrasses sont sujettes à être submergées dans les grandes crues d'eau. Il est à la mémoire de la génération présente que déjà deux fois, en 1826 et en 1852, l'eau s'est répandue sur la ter-

rasse supérieure à plusieurs milles de la rivière, et à une hauteur suffisante, quoique peu profonde, pour faire déménager de leurs maisons les colons du bord de la rivière ; mais aujourd'hui l'on bâtit sur des terrains plus élevés qu'autrefois, et il faut espérer que les gens ne seront pas exposés aux désagréments qu'ils ont eus à subir dans ces deux occasions.

Au Fort Garry, dans la latitude 49° 54′ Nord, et la longitude 97° 21′ Ouest, la Rivière Rouge est rejointe, du côté de l'Ouest par la Rivière Assiniboine, son principal tributaire ; plusieurs autres plus petites s'y jettent aussi ailleurs du même côté, ainsi que l'indique la carte ci-jointe, mais leur cours n'est pas assez considérable pour que je doive en faire ici une description particulière.

Comme j'ai parlé passablement au long de la Rivière Assiniboine et des Lacs Manitoba et Winipegoos dans mon rapport du 4 de juillet 1858, je me contenterai dans celui-ci, pour éviter de me répéter, de donner une idée générale du pays en suppléant à ce qui peut avoir été omis. Les Lacs acquièrent une grande importance par le fait qu'ils offrent un accès facile aux régions environnantes. Ils ont une étendue d'environ 300 milles dans la direction Sud-Est Nord-Ouest. La rivière par laquelle ils se déchargent dans le Lac Winipeg est appelée la Petite Saskatchewan pour la distinguer de la Saskatchewan proprement dite. Il y a une autre rivière qui prend sa source dans la Montagne du Canard et qui coule vers l'Assiniboine, et qu'on appelle aussi la Petite Saskatchewan, mais elle est plus communément connue sous le nom de Rivière Rapide, qui est le nom sous lequel je l'ai désignée. Je mentionne ceci, afin d'éviter la confusion dans les noms.

Le pays à l'Ouest de la Rivière Rouge, aussi loin que nous l'avons exploré, peut se diviser en trois sections, lesquelles, bien que possédant plusieurs traits communs, ont cependant, sous plus d'un rapport, des caractères tout-à-fait différents.

De ces divisions, l'on peut regarder comme la première la grande plaine alluviale qui s'étend de la 49e parallèle à la Saskatchewan, et bornée à l'Est et au Nord-Ouest par le Lac Winipeg, et la région boisée entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois, et au Sud-Ouest par les terres hautes qui s'étendent de la frontière à la Montagne Pasquia, sur la Saskatchewan. Elle a une longueur de 340 milles et une largeur moyenne de 60 à 70, et peut embrasser une aire de 20,400 milles carrés. Environ un tiers de cette région se trouve en prairie, et les deux autres tiers sont presque tout en bois.

De Pembina au Lac Winipeg les terres de prairie dominent de beaucoup, mais de là, vers le Nord-Ouest, jusqu'à la Saskatchewan, les forêts augmentent graduellement en densité, jusqu'à ce qu'enfin elles couvrent entièrement le pays. Toute cette région est parfaitement unie, et, sauf sur les terres qui bordent immédiatement le Lac Winipeg et la Saskatchewan, le sol est d'alluvion, et tellement riche que, comme il est prouvé par l'expérience, le blé peut y être cultivé pendant vingt ans successifs sans l'épuiser. Une partie considérable de cette région est occupée par des savanes et des lacs, mais les savanes, en autant que j'ai eu l'occasion de le remarquer, sont de simples marais, avec un fond de terre d'alluvion, semblable à celui des prairies sèches, et si ferme que les chevaux et les bestiaux y rôdent partout et dans toutes les directions. Elles semblent ne devoir leur existence qu'à l'état extrêmement plat du terrain, et comme elles ont un niveau bien plus élevé que celui des rivières, qui toutes ont des lits profonds, il serait très facile de les assécher ; de fait, avec un système convenable de drainage, la totalité de cette grande plaine alluviale pourrait être rendue cultivable, excepté, comme de raison, dans les endroits où elle est submergée périodiquement, mais les terres ainsi sujettes aux inondations ont une étendue tout-à-fait insignifiante comparée à celle de toute la contrée. Quant aux lacs, les principaux sont le Manitoba, le Winipegoos et le Lac Plat qui peuvent, pris ensemble, occuper une aire d'environ 2700 milles carrés.

Les rivières qui coulent dans les prairies sont toutes bordées plus ou moins de forêts où l'on trouve, bien qu'en assez peu grande quantité, du chêne et de l'orme d'une belle grosseur. Dans la section en bois, dont nous avons, cependant, moins de notions, le peuplier domine, mais sur le bord des lacs et des rivières l'on rencontre du sapin, de l'épinette, du bouleau et du chêne, de grosseur et de qualité à pouvoir servir aux objets d'économie domestique.

La seconde division naturelle du pays embrasse la région accidentée qui, comme il a été dit, forme la limite ou le contour Sud-Ouest de la grande plaine alluviale que je viens de décrire plus haut ; elle s'étend de la 49e parallèle à la Saskatchewan à une distance de 360 milles dans une direction Nord-Ouest, et elle peut avoir une largeur moyenne de 40 milles.

Cette région est d'un caractère plus varié, et peut-être, pour cette raison, plus intéressant que dans toute autre partie de la contrée. Partout, ce ne sont que côteaux et plateaux élevés, densement couverts de bois, alternant avec de larges vallées d'une fertilité que rien ne surpasse. Un grand nombre de rivières qui prennent leur source au milieu des collines, coulent avec un cours rapide vers l'Assiniboine d'un côté, et vers les Lacs Manitoba et Winipegoos de l'autre. Les principales sont : la Rivière Dauphin, la Rivière aux Epinettes, la Rivière au Canard, la Rivière au Cygne, la Riviere au Caribou, et la Waukctsequapawoo ou Rivière aux Glaces Flottantes, qui coulent dans le Lac Winipegoos ; et la Rivière aux Coquilles, le Ruisseau de la Queue d'Oiseau, la Rivière à la Flèche, la Rivière Rapide, et la Rivière du Chêne, qui se jettent dans l'Assiniboine. Les collines sont connues comme la Montagne Riding, la Montagne du Canard, la Montagne du Porc-Epic, la Montagne du Tonnerre, etc., mais il n'y a que la Montagne du Porc-Epic et celle du Tonnerre qui méritent le nom de collines, la Montagne du Canard et la Montagne Riding n'étant rien de plus que des plateaux élevés d'une grande étendue, coupés par de profonds vallons Vue du Lac Winipegoos, la Montagne du Canard présente un contour parfaitement de niveau qui s'élève à la hauteur de peut-être 500 ou 600 pieds au-dessus du Lac. La montagne, ou plutôt, la chaîne du Porc-Epic, peut avoir une élévation de 1500 pieds au-dessus du pays environnant, tandis que la Montagne du Tonnerre n'est qu'un mamelon plus prononcé de la chaîne onduleuse qui la relie à la Montagne du Canard. En l'apercevant d'abord en remontant la vallée de la Rivière au Cygne, la Montagne du Tonnerre a une ressemblance très frappante avec la Montagne de Montréal, et elle acquiert de l'intérêt par le fait que les sauvages disent qu'il y a du charbon sur son versant oriental.

Dans toute cette région le bois y est assez en abondance pour subvenir aux besoins des colons pendant des générations à venir. Les terres hautes en général sont densement boisées, et les vallées présentent à peu pres une égale quantité de terres à bois et de prairie. Il se rencontre des sources salées en plusieurs endroits sur les bords du Lac Winipegoos et dans le bas de la Rivière au Cygne. C'est à ces sources que la compagnie de la Baie d'Hudson fabrique du sel pour son propre usage ; et un homme entreprenant, du nom de Monkman, y a aussi fait un établissement où il en fait assez pour les besoins de la colonie de la Rivière Rouge.

Quant à la nature du sol et à l'aspect du pays, je ne puis faire mieux que de transcrire ici un extrait d'un journal que j'ai tenu en remontant la Rivière au Cygne, dont la vallée, d'après ce que j'ai pu en apprendre, ressemble beaucoup à celle de la Rivière au Caribou, et à celles des autres rivières que j'ai mentionnées comme se déchargeant dans le Lac Winipegoos.

7 juin 1858.

Traversâmes ce matin pour aller visiter les sources salées (sur la rive Ouest du Lac Winipegoos, à environ 6 milles de l'embouchure de la Rivière au Cygne). En débarquant, nous montâmes une côte à pic qui a l'apparence d'une terrasse artificielle en dedans de laquelle, et légèrement élevée au-dessus du niveau du lac, une plaine nue, sans arbres, ni arbrisseaux ou herbes d'aucune espèce que ce soit, occupe une aire de 20 à 30 acres de terre. La surface de cette plaine est pour la plus grande partie couverte d'une croûte d'une substance saline, et dans toute son étendue, il se trouve un grand nombre de petits monticules du haut desquels sortent des sources qui toutes laissent échapper plus ou moins de gaz.

Nous avons trouvé ici une famille de métis occupés à fabriquer du sel, et nous avons appris d'eux qu'il arrive quel-

quefois que les petits monticules disparaissent, et que la terre commence alors à se gonfler ailleurs pour donner naissance à de nouvelles sources. L'eau, au goût, est semblable a celle des sources de St. Léon, dans le Bas Canada, et lorsque l'on en boit elle produit le même effet. On nous a dit qu'il y avait de pareilles sources sur la Rivière Platte, entre les Lacs Winipegoos et du Cygne. Partant des sources salées, nous remontâmes la Rivière Platte, qui est le nom qu'on donne ici à la Rivière au Cygne, et nous traversâmes le Lac du Cygne, à la tête duquel nous campâmes pour la nuit.

Le paysage de cette région isolée est réellement beau dans son genre. Comme nous passions le Lac du Cygne, le soleil se couchait derrière une chaîne de montagnes qui s'élevait au-dessus de la forêt de la plaine, à l'Ouest. Au Sud, le contour bleu de la Montagne du Canard était justement visible à l'horizon, tandis que nous, dans notre frêle embarcation, glissions à travers les îles boisées du lac, toutes riches de la première verdure de l'été. Peut-être la scène tranquille que nous avions sous les yeux nous a-t-elle d'autant plus fait d'impression que pendant plusieurs jours auparavant nous avions été ballottés sur des lacs orageux, à la navigation desquels nos petits canots n'étaient que mal adaptés. Ce soir, nous avons tendu des rets, et nous avons fait une bonne provision de poisson.

8 juin 1858.

Poursuivîmes notre route en remontant la Rivière au Cygne contre un courant fort et tortueux. Les bords de la rivière, près du Lac du Cygne, sont d'un sol d'alluvion, mais ils sont si bas qu'ils doivent être submergés quelquefois. Ils deviennent plus élevés a mesure que nous montons, et le bois qui y croit indique un sol d'une grande fertilité. Temps beau, mais un peu de vent.

9 juin 1858.

Partis au point du jour, et à 8 h. A. M arrivons à une maison appelée le Magasin, où nous trouvons 40 charrettes, dont la compagnie de la Baie d'Hudson se sert en automne pour transporter ses approvisionnements, mais il n'y avait ni hommes ni chevaux. Déjeûnons, et ayant fait une observation, nous continuons notre route, en passant par un beau pays. La rivière devient graduellement plus rapide, mais, malgré cela, nous allons bien : avons fait 20 milles contre un fort courant. J'ai fait aujourd'hui une longue distance par terre ; le sol est bon, mais densement boisé, principalement de peupliers de grande dimension. Dans les terrains bas, cependant, l'épinette et le sapin sont abondants ; et le long de la rivière, l'on voit de l'érable sur les pointes. Le temps continue beau, mais les matinées sont un peu froides.

10 juin 1858.

Ce matin, nous avons été réveillés par le chant des oiseaux : une véritable sérénade. Le bois en est positivement animé. Continuons notre route, mais sommes beaucoup retardés par le peu de profondeur de la rivière, et par des rapides continuels pleins de gros cailloux. Après avoir fait quelques milles, je quitte le canot pour aller par terre. Les pointes sont ici remplacées par des côtes élevées et accidentées, et l'on aperçoit de grandes clairières de prairie au milieu de la forêt. Plus nous avançons plus le pays se découvre, et à en juger par la végétation et la terre noire des innombrables buttes de taupes, le sol doit être très riche. Où il s'est fait des éboulements le long de la rivière, on aperçoit de la marne jaune ou glaise dure curieusement stratifiée, et indiquant la présence de minérais par l'eau qui filtre a travers les couches. Aujourd'hui, nous avons vu quelques élans, mais n'avons pu en tirer un seul ; nous avons aussi vu beaucoup de pistes d'ours, mais n'avons rencontré aucun de ces animaux intéressants. Le temps continue clair et beau.

11 juin 1858.

Dépêché un exprès au point du jour à Fort Pelly, pour avoir, s'il était possible, des chevaux pour transporter le bagage à l'Assiniboine lorsque nous arriverions au portage ; envoyé ensuite des hommes pour remonter les rapides à la perche ou à la cordelle du mieux qu'ils pourront, tandis que De Salaberry et moi nous montâmes par terre afin de mieux prendre les distances et les courses, et de constater la nature du sol, etc. Nous passâmes par un beau pays, à peu près également partagé en bois et en prairie. En avançant, les clairières devenaient plus grandes, et le bois moins abondant. La vallée semble avoir de 30 à 40 milles de large. A l'Ouest l'on voit la Montagne du Porc-Epic qui la sépare de la vallée de la Rivière au Caribou ; au Sud, la Montagne du Tonnerre s'élève comme un nuage dans le lointain, et à l'Est, on aperçoit, par intervalles et à travers les clairières de la forêt, le contour uni de la Montagne du Canard. Le temps, aujourd'hui, a été très beau, et l'aspect du pays si plaisant, que nous avons poussé nos courses trop loin, et, étant incapables de rejoindre notre parti, nous eûmes à nous coucher sans souper et à la belle étoile.

12 juin 1858.

Rejoignons le parti et déjeûnons ; quittant ensuite De Salaberry avec le canot, je prends un homme avec moi, et je continue par terre. Nous fîmes 20 ou 25 milles pour arriver au portage, dans l'espoir d'y rencontrer les gens que nous avions envoyés au Fort Pelly pour des chevaux. Ils n'y étaient point, et n'y voyant rien à tirer, ou au moins que nous pouvions tirer, n'ayant qu'une carabine avec nous, nous nous endormîmes à jeun à l'abri de quelques arbres. Je n'ai encore jamais vu un pays à l'état de nature comme celui que nous avons traversé aujourd'hui La belle verdure de la prairie onduleuse, les arbres qui s'élèvent par groupes isolés, paraissant à distance comme distribués par la main de l'art, et les montagnes dont le contour bleuâtre borne la perspective, tout offre un tableau plaisant à l'œil par lui-même et hautement intéressant quand on songe à ce qu'il pourra être à l'avenir. Le voyageur fatigué n'a pas besoin d'un bien grand effort d'imagination pour voir progresser la civilisation dans une région aussi admirablement préparée par la nature à son propre développement ; pour se figurer des troupeaux d'animaux domestiques errants dans des plaines encore profondément empreintes des traces du buffle qui, comme les chasseurs qui lui faisaient la chasse, a disparu pour toujours ; ou pour voir des chaumières au milieu des bouquets de bois qui, avec la vie qu'elles leur donneraient, semblent ne manquer que cela pour donner à tout l'ensemble l'apparence d'un pays des mieux cultivés. Le temps, aujourd'hui, a été aussi beau que celui que nous avons eu depuis quelques jours.

13 juin 1858.

Debout au petit jour ; chargeons la carabine à plomb, et allons à la recherche de gibier ; rencontrons quelques pluviers que nous abattons ; nous les faisons rôtir et faisons un repas délicieux. A peine avions nous fini que nous apercevons des cavaliers qui descendent en galopant de l'autre côté de la rivière. Ce sont nos émissaires, amenant six chevaux du Fort Pelly ; M. McDonald, le monsieur en charge, a eu la bonté de m'envoyer le sien propre, pour mon usage. C'était une grande civilité de sa part, vu qu'il n'avait jamais entendu parler de nous auparavant, et qu'il ne connaissait absolument rien de nous. Mais les officiers de la compagnie de la Baie d'Hudson sont également polis dans tous les postes. Nous montons à cheval pour aller à la rencontre du canot, et nous avons le plaisir de passer au galop les plaines que nous avions eu tant de fatigue hier à traverser à pied. Cependant, nous ne trouvons point le canot, et nous campons dans la prairie, après avoir d'abord enfargé nos chevaux à la façon du pays. Le temps a été excessivement chaud aujourd'hui.

Je conclurai mes remarques sur cette section en disant que les Sauvages rapportent qu'il y a du charbon sur la Rivière Clapoteuse,—tributaire de la Rivière au Cygne,—qui prend sa source dans la Montagne du Canard,—et sur la Rivière au Cygne elle-même, en haut du Portage, et sur la Montagne du Tonnerre.—Ils disent qu'il y en a aussi sur la Rivière au Caribou. Nous en avons trouvé des échantillons, mais non *in situ*, en remontant la Rivière au Cygne ; M. Billings en fait mention dans ses habiles remarques sur la géologie du pays.

Je regarderai comme la troisième grande division du pays la vaste région de prairie qui s'étend à l'Ouest depuis la région accidentée que je viens de décrire jusqu'aux sources de l'Assiniboine, bornée au Sud par la 49e parallèle, et au Nord par la Saskatchewan. Il n'y a pas de doute que cette division pourrait encore embrasser une grande étendue de pays plus à

l'Ouest et plus au Nord, comme étant du même caractère, mais je bornerai mes remarques à ce que j'en ai vu moi-même, ou à ce que j'en ai appris de bonne source.

Envisageant cette région sous son aspect général, elle est en apparence unie, ou que légèrement onduleuse, et inclinant vers l'Est. Elle est cependant à une grande élévation au dessus de la vallée de la Rivière Rouge, même sur les bords de la région montagneuse, et elle augmente graduellement en hauteur en gagnant l'Ouest, la rivière Qu'Appelle prenant sa source dans une contrée probablement de 500 ou 600 pieds au dessus du niveau de la Rivière Rouge. A travers cette haute plaine les rivières coulent dans des vallées variant de cent cinquante à deux cents ou même trois cents pieds au dessous de son niveau général. Ces vallées varient en largeur d'un quart de mille à deux ou trois milles, et ont d'ordinaire une direction assez uniforme, mais les rivières y serpentent d'une manière excessivement tortueuse. Les plaines, bien qu'a une pareille élévation au dessus des rivières, sont à peu près les mêmes en apparence que celles de la basse vallée d'alluvion de la Rivière Rouge, et possèdent un sol apparemment d'une aussi grande fertilité. Le bois néanmoins n'est pas aussi en abondance, mais sur les bords de la Rivière Assiniboine il y est en quantité suffisante pour rencontrer les besoins d'un établissement nouveau.

La plupart de ces rivières sont navigables pour les canots légers, mais il faudrait faire des frais énormes pour les rendre propres au trafic en général. Des bateaux plats peuvent descendre l'Assiniboine aux eaux hautes, mais ce serait une tâche extrêmement difficile et ennuyeuse que d'y faire remonter n'importe quelle espèce d'embarcation, car bien qu'elle ait un cours très tortueux, faisant quelquefois près de trois milles en serpentant pour en faire un en ligne directe, elle est néanmoins très rapide, et a par places une descente de dix pieds par mille. De la Rivière Rapide en descendant, pour passer à travers la région montagneuse du plus haut plateau de prairie au plus bas, elle fait une descente d'au moins 300 pieds dans la distance de 50 ou 60 milles. De sorte qu'il est facile de concevoir combien il serait difficile de la rendre navigable pour les embarcations de dimension considérable.

Aux sources de la Rivière Qu'appelle, tributaire de l'Assiniboine, on dit qu'il y a un lac qui, dans les inondations du printemps, se décharge des deux côtés, c'est à dire, dans le bras Sud de la Saskatchewan et dans la Rivière Qu'Appelle, et quelques voyageurs qui ont passé par là s'imaginent voir en cela un moyen d'ouvrir une communication par eau, par les vallées des rivières Assiniboine et Qu'Appelle, jusqu'à la Saskatchewan, et d'autres, sans faire attention à la configuration du pays, ont partagé la même idée, qui, quoique charmante, n'est qu'illusoire; l'absurdité d'une telle idée, dans l'état actuel du pays, devient apparente, si l'on considère qu'il n'y a pas assez d'eau dans la Rivière Qu'Appelle pour alimenter un canal, et que même dans le cas où il serait possible de se procurer l'eau nécessaire de la Saskatchewan, il resterait encore à pourvoir à l'item important d'au moins cinq cents pieds de dénivellation à racheter au moyen d'écluses, et que les écluses ne pourraient avoir que d'assez mauvaises fondations sur un fond d'alluvion aussi mou que l'est celui de la vallée de l'Assiniboine qui a à supporter le drainage du haut plateau de prairie de chaque côté, et qui en bien des endroits est périodiquement submergée entre les côtes plus élevées qui la bordent, ne fournissant ainsi aucun moyen de commander ou de conduire le surplus des eaux.*

La navigation de ces rivières est si difficile, même pour les petits canots, que les Sauvages et les trafiquants préfèrent se servir de charrettes, avec lesquelles ils voyagent dans les plaines avec la plus grande facilité.

Mais s'il n'est pas facile de rendre les rivières navigables, le pays est admirablement adapté pour les chemins de fer, et lorsque la colonisation se sera jetée de ce côté là et que le commerce y aura acquis du développement, ces derniers deviendront une nécessité impérative.

REMARQUES GENERALES.

Prenant les trois sections de pays qui viennent d'être décrites, dans leur ensemble, elles embrassent une aire de 107,000 milles carrés ou 68,056,000 acres de terre; déduisez 7000 milles carrés pour la superficie des lacs Manitoba, Winipegoos, etc., et les terres arides qui bordent le Lac Winipeg et la Saskatchewan, il restera une aire de 100,000 milles ou de 64,000,000 d'acres, presque toute de la nature des terres de prairie, et en général propre à la culture. En estimant la valeur de la région Ouest, cependant il faut penser qu'elle ne s'élève pas à un quart de l'aire qui, sous le rapport du sol et du climat, est généralement regardée comme propre à la colonisation. Bien au delà des sources de l'Assiniboine, sur le versant des Montagnes Rocheuses, et vers le Nord, jusqu'à la Rivière La Paix, il y a une vaste région où le climat, en moyenne, n'est pas inférieur à celui du Haut-Canada. Car, admettant que les isothermes d'été aient une direction Nord-Ouest, comme il est prouvé d'une manière incontestable par Lorin Blodget et autres, le climat de la Rivière La Paix, dans la latitude Nord 56° et la longitude Ouest 117°, doit être égal, sinon supérieur à celui de la Rivière Rouge dans la 50e parallèle, et les observations des voyageurs semblent confirmer cette présomption. Sir Alexander McKenzie, en écrivant, le 10 de mai, sur la vallée de la Rivière La Paix, dit:—"Toute la contrée déployait une verdure exhubérante." Maintenant, à la Rivière Rouge, le même jour l'année dernière, les arbres ne faisaient que prendre leurs feuilles, et le gazon des prairies ne commençait qu'à se montrer par dessus les herbes dépéries de l'année précédente, de sorte que la Rivière La Paix semblerait avoir l'avantage. Mais sans aller si loin au Nord, il y a une vaste étendue de pays où il ne peut y avoir de contestation quant au climat, et qui est d'une toute aussi grande valeur que la région que je viens de m'efforcer de décrire.

Sous le rapport des productions naturelles du pays dans son état actuel, le bois, comme il a déjà été dit, y est en assez grande abondance, surtout dans la partie Est, pour suffire aux besoins des établissements pendant bien des années à venir. Le chêne et l'orme s'y trouvent en petite quantité, et il y a du bouleau, du sapin et de l'epinette suffisamment pour les objets de construction. Il n'y a pas, cependant, d'après ce que nous en avons vu, un seul pin dans toute la région que nous avons parcourue, et ce qui fait qu'on croit qu'il y en a, c'est que les Sauvages désignent l'épinette, le cyprès, etc., sous le nom générique de pin. Le bois qui domine partout, est le peuplier, et ce qui fait que cette espèce prévaut ainsi sur un sol si différent de celui où elle croît en Canada, c'est probablement la fréquence des feux qui balayent la contrée. Une prairie, ou même une forêt, qui a passé au feu, est justement préparée à recevoir la graine duveteuse du peuplier, qui dans le mois de juin flotte constamment dans l'air. Les Sauvages disent, et je crois qu'il ne peut y avoir de doute sur le fait, que si le feu ne passait pas dans les prairies, elles seraient bientôt poussées de bois. Que cela soit comme l'on voudra, le peuplier, une fois qu'il a pris racine dans le riche sol de ces plaines, y croît avec une rapidité vraiment étonnante.

Au Lac Winipeg, l'on rencontre de la pierre de toute espèce propre aux fins de construction; à la Rivière Rouge l'on rencontre de la pierre calcaire, et elle est en grande abondance aux Lacs Manitoba et Winipigoos; le grès et la pierre à chaux se rencontrent sur l'Assiniboine, à environ 150 milles à l'Ouest du Fort Garry, mais plus loin à l'Ouest il ne m'a pas paru y avoir aucune roche fixe, de quelque sorte que ce soit, c'est-à-dire, aussi loin que nous sommes allés.

* Depuis que ce qui précède est écrit, j'ai eu l'avantage d'entendre la lecture du professeur Hind sur le sujet en question, mais même en admettant que tout le volume du bras Sud de la Saskatchewan pourrait être détourné vers la Rivière Qu'Appelle, il ne faut pas croire qu'on pourrait se passer d'écluses. Il est possible, il est vrai, que dans la vallée de la Rivière Qu'Appelle elle même, où l'on dit que la descente est peu rapide, le courant pourrait ne pas etre trop fort pour des steamers de grande force. Mais, sur l'Assiniboine, depuis la Rivière Rapide, en descendant, en faisant la descente de la plus haute prairie à la plus basse, où, comme je l'ai dit, il doit y avoir une chute de 300 pieds, la masse accumulée des eaux se précipiterait avec l'impétuosité d'un torrent de montagne. Les plaines de la Rivière Rouge se convertiraient en une mer, et la colonie serait entrainée dans le Lac Winipeg. Heureusement cette éventualité n'est guère probable par le fait que pour l'amener, il faudrait construire une digue de 86 pieds de hauteur pour barrer une rivière d'un demi mille de large.

Quant aux moyens de se sustenter, en arrivant dans le pays, le colon y trouvera de suite un important article de consommation dans les différentes espèces de poisson qui abondent partout dans les lacs et les rivières. Dans le Lac Winipeg, il y a de l'esturgeon, du poisson-blanc, du brochet, du doré, et diverses autres espèces. Aux Lacs Manitoba et Winipigoos, le poisson-blanc fourmille. Une fois, nous en avons pris pas moins de soixante avec un très petit rets, de la grosseur et, je crois, d'une plus grande saveur, que le poisson-blanc du Lac Huron. Les canards les outardes et le gibier aquatique de toutes sortes, abondent dans les marais et les lacs par toute la contrée. En passant le long des joncs, sur le bord des Lacs Manitoba et Winipegoos, les canards se levaient devant nous par milliers et comme un nuage continu, et cela pendant des centaines de milles. En descendant la Rivière Assiniboine, nous n'avions rien à manger que ce que nous tuions, et en tout temps, en une heure ou deux, nous pouvions faire une provision de canards, d'outardes et autres gibiers pour nous durer deux jours. A certaines saisons, le gibier de prairie et la bécassine sont en grand nombre, et quelquefois les tourtes sont tres abondantes Sur la Rivière au Cygne et en quelques endroits sur l'Assiniboine, on trouve de l'orignal, de l'élan et de l'antilope. Plus loin, dans l'Ouest, le buffle erre par troupeaux innombrables, et sa chair qui sert à faire le pémican, et des viandes sèches, est un article de commerce très important dans le territoire. Un parti de chasseurs de la Rivière Rouge, dans une seule excursion, l'année dernière, en a tué pas moins de quatre mille.

Voilà donc que, bien que les occupations d'un agriculteur soient peu compatibles avec celles du chasseur, cependant la présence de tant de ressources ne doit pas être perdue de vue comme pouvant être d'un grand secours, dans les cas de nécessité, à une colonie naissante qui viendrait s'emparer du pays.

FORMATION GÉOLOGIQUE DE LA CONTRÉE.

Comme il n'y avait point de géologue pratique dans le parti, j'ai pris soin de faire une collection des spécimens de fossiles, de schistes et de charbon, que j'ai crus les plus propres à illustrer la formation géologique du pays. J'ai soumis ces échantillons à Sir William Logan et à M. Billings, comme il a déjà été dit, et je dois attirer votre attention d'une manière particulière sur la communication suivante de M. Billings, qui est toute pleine d'intérêt.

EXPLORATION GEOLOGIQUE DU CANADA.
Montréal, 21 *février* 1859.

CHER MONSIEUR,—Les échantillons de fossiles et de roches que vous m'avez soumis pour en faire l'examen, sont de haute importance scientifique, vu qu'ils démontrent l'existence, dans la contrée située à l'Ouest de la Rivière Rouge, d'une formation qui n'avait pas encore été reconnue dans les territoires britanniques du Nord-Ouest. Il était connu depuis longtemps par les écrits du Dr. Bigsby, de Sir John Robinson et autres, que partant des environs du Lac des Bois il y avait une bande de calcaires et de schistes siluriens qui s'étendait vers le Nord-Ouest jusque dans le voisinage du Grand Lac des Ours; mais jusqu'à présent nous n'avions aucunes données que ce soit sur lesquelles nous puissions fonder une opinion quant à ce que pouvait être l'âge géologique de la vaste région située entre cette bande et les Montagnes Rocheuses. Votre collection nous fournit une preuve presque indubitable qu'une portion considérable du territoire appartient à l'époque des crétacées ou de la grande formation des craies si largement développée dans l'ancien-monde. Ce seul fait, que je crois maintenant suffisamment établi, est de la plus grande valeur, parce qu'il établit un point de départ, ou une base, qui plus tard servira à faire connaître immédiatement la nature des matériaux que les explorateurs pourront recueillir.

Vos échantillons étaient suffisants pour me mettre en état de déterminer la question générale de leur âge géologique, mais comme il était à propos d'avoir l'opinion d'hommes de la science qui ont fait une étude spéciale des roches crétacées, j'ai envoyé quelques-uns des fossiles à MM. Meek et Hayden, qui sont en ce moment à Washington occupés à faire l'examen des collections faites par les explorateurs du gouvernement des Etats-Unis. Ces deux messieurs sont les meilleures autorités en Amérique sur tous les points qui regardent les formations secondaires et tertiaires de la partie centrale du continent. Leur opinion est donnée avec une grande réserve, mais elle n'en est que plus précieuse pour cela.

Le Dr. Dawson, le principal du collége McGill de cette cité, a examiné au miscroscope plusieurs spécimens du bois fossile et du lignite.

T. R. Jones, écr., de la société géologique de Londres, à qui j'ai envoyé dans une lettre un des petits fossiles extraits du calcaire du Lac Winipegoos, a décidé que c'était une nouvelle espèce. Quant aux autres échantillons, comme ils sont tous de formation silurienne, j'en ai fait l'examen moi-même.

Il n'est pas nécessaire ici de vous faire une description technique de tous les fossiles de la collection, et de fait, la chose en elle-même ne serait pas sage, car dans la plupart des cas où l'on a défini les espèces sans en avoir examiné et comparé un grand nombre de bons spécimens, il s'est toujours commis plus ou moins d'erreurs. J'espère qu'une autre exploration nous fournira beaucoup de nouveaux matériaux qui nous mettront en état de pousser le travail que nous avons si bien commence; en conséquence, je me bornerai pour le présent à rapporter les opinions des messieurs qui ont eu la bonté de me prêter leur assistance dans les branches de la science où ils sont à si juste titre distingues, et je ne ferai que peu d'observations générales de ma part. Voici la lettre de MM. Meek et Hayden:

INSTITUT SMITHSONIEN,
Washington, 5 février 1859.

CHER MONSIEUR,—La boîte d'échantillons que vous nous avez envoyée nous intéresse beaucoup; ces échantillons semblent prouver l'existence du système crétacé dans ces territoires éloignés du Nord-Ouest. L'*Ammonite* est indubitablement identique avec une espèce très abondante dans les couches crétacées du Nebraska. C'est la forme communément appliquée à l'*A. placenta* de DeKay. Les figures et la description de cette espèce, publiées par DeKay et Morton, ne sont pas très satisfaisantes, parce que ces messieurs semblent l'avoir quelquefois confondue avec une autre espèce depuis décrite par le professeur Tuomy sous le nom de *A. lobatus*, qui est fortement carénée sur le dos. Si vous regardez, cependant, à la figure en premier lieu publiée par DeKay, (*Annals N. Y. Lyceum Nat. Hist.*, vol. ii, p. 5,) vous verrez qu'il faut qu'il ait eu devant lui, lorsqu'il a nommé son espèce *A placenta*, la forme au dos aplati ou crenelé qui est commune dans le New-Jersey et l'Alabama. Dans le Nébraska, elle se rencontre dans la formation No. 4, de la serie crétacée de cette région.

A l'égard de votre échantillon, la seule question que l'on puisse mettre en doute, est de savoir s'il n'est peut-être pas possible qu'il ait été porté là de quelque endroit du Haut Missouri par les Sauvages Pieds-Noirs. Vous savez que cette tribu erre depuis les sources du Missouri jusque loin au Nord-Ouest dans les Territoires de la Baie d'Hudson; et comme bien d'autres Sauvages ils ont l'habitude d'emporter avec eux des coquillages ou tous autres objets luisants qui attirent leur attention ou excitent leur curiosité. La matrice du spécimen que vous nous avez envoyé est exactement semblable à celle dont la plupart de nos fossiles du Nébraska sont enveloppés, dans la formation No. 4, comme vous le verrez par le spécimen d'*Inoceramus sagensis* que nous vous envoyons. La coquille elle-même est aussi précisément dans le même état de conservation. Pourtant, il est tout à fait probable qu'il puisse se rencontrer des roches appartenant au système crétacé dans la région où le Sauvage dit s'être procuré cet échantillon,—conclusion que les autres spécimens obtenus près du Fort Garry semblent corroborer. Dans ce cas, l'*Ammonite placenta* est réellement une des espèces que nous devons nous attendre à trouver dans ces lieux, puisqu'elle est connue pour avoir une grande étendue géographique.

La matière fibreuse, dans l'échantillon No. 1, a exactement la structure de la couche extérieure des coquilles de l'*Inoceramus*, et elle ressemble parfaitement à des spécimens que nous

avons en notre possession, de la formation No. 3 de la section Nébraska, dont nous vous envoyons un échantillon avec quelques valves de l'*Ostrea congesta*. Nous avons toujours douté que ces échantillons pouvaient être des fragments d'*Inoceramus*, aplatis par la pression. L'objection à cette conclusion est la grosseur de quelques-uns des morceaux, et le fait qu'on n'a jamais connus de grands *Inoceramus* dans cette partie de la série. Les fragments foncés dans le spécimen No. 1, semblent être des fragments d'os de poissons.

Le No. 2 ne ressemble à rien de ce que nous avons dans notre collection. Il a la forme et l'apparence générale d'une dentale, mais en l'examinant de plus près l'on verra qu'il n'est pas creux comme la coquille de ce genre, mais solide et composé de fibres très petites rayonnant d'un axe central ou sous-central comme dans le genre *Belemnites*, bien qu'il ne paraisse pas avoir l'apparence de corne demi-transparente si commune dans ce genre.

La petite huître dans le No. 3, semble être différente de l'*O congesta*. Cependant, nous vous envoyons des spécimens de cette dernière, afin que vous puissiez en faire la comparaison

Le schiste foncé de l'Assiniboine, à 250 milles du Fort Garry, ne saurait être distingué d'avec un grand nombre d'échantillons que nous avons en notre possession du No. 2 de la section Nébraska, le long du Missouri, en haut de la Grande Rivière des Sioux, et des environs des Montagnes Noires. Il contient aussi de petites écailles de poissons, et nous le regardons comme identique avec ceux que nous avons de la même formation. Nous vous en envoyons des spécimens, marqués A 1 et A 2. Vous remarquerez qu'ils sont presque semblables au vôtre, et ils nous portent à croire qu'ils appartiennent à la même espèce et à la même époque.

Les échantillons de roches, nous croyons, s'ils sont organiques, doivent différer de tout ce que nous avons dans notre collection.

Tout à vous,

MEEK ET HAYDEN.

En explication des parties de la lettre ci-dessus qui ont rapport aux roches crétacées de la section Nébraska, je dois dire que MM. Meek et Hayden ont exploré avec beaucoup de soin une grande partie du territoire Nord-Ouest des Etats-Unis, s'étendant au Nord jusqu'à la frontière, ou à cent milles de l'Assiniboine, et qu'ils en ont fait une carte géologique très soignée. Dans Nébraska ils trouvent que ces roches présentent la série suivante:—

No 5. 100 à 150 pieds d'argiles arénacées grises et jaunâtres, prenant quelquefois à l'air une teinte rose. Grand nombre de mollusques marins, avec quelques plantes terrestres, des os de *Mosasaurus*, etc.

No. 4. 350 pieds d'argile plastique bleuâtre et foncée, avec quantité de mollusques marins.

No. 3. 100 à 130 pieds de marne calcaire couleur gris-plomb, prenant à l'air une teinte légèrement jaunâtre. Ecailles de poissons. *Ostrea congesta*, *Inoceramus*, *Problematicus*, etc.

No. 2. 90 pieds d'argile laminée, couleur gris-foncé. Ecailles de poissons, avec quelques petits *Ammonites*, etc.

No. 1. 90 à 100 pieds de grès et d'argile jaunâtre, avec fragments de lignite polis par l'eau, non connus comme appartenant au système crétacé.

Dans ceci, la section No. 1 est la plus basse, et les autres viennent pardessus dans l'ordre qui leur est assigné, le No. 5 étant la plus haute des roches identifiées avec la formation crétacée; pardessus le No. 5 il y a un dépôt d'une épaisseur de près de 700 pieds de roche tertiaire, avec beaucoup de lignite et de nombreux débris d'immenses animaux terrestres de formes éteintes.

Il est, d'abord, digne de remarque que le lignite se rencontre dans la section No. 1, qui sert de base à la série, ainsi que dans le tertiaire qui forme le sommet du groupe entier. Vos spécimens de charbon lignite, en conséquence, n'ayant pas été trouvés en place, peuvent être soit du système crétacé ou du système tertiaire.

L'ammonite obtenu du Sauvage appartient au No. 4, et j'ai quelques nouvelles preuves de l'existence de cette formation dans le Nord-Ouest dans plusieurs fossiles que Geo. Barnston, écuyer, de la compagnie de la Baie d'Hudson, m'a mis en main, après que j'eus envoyé les vôtres à Meek et Hayden. Ceux-ci viennent d'un homme qui dit les avoir trouvés dans le lit de la Saskatchewan. Il en est un qui est indubitablement le *Scaphites Nicolettii*, et un autre le *Nautilus DeKayi*, tous deux portant le caractère de la formation No. 4.

Joignant le témoignage de ces fossiles au fait que tous les céphalopodes, excepté un, mentionnés dans les ouvrages de Meek et Hayden, se trouvent dans leurs Nos. 4 et 5, l'opinion que ces dépôts existent dans le Nord-Ouest peut être avancée avec une grande probabilité que tôt ou tard elle sera confirmée par des preuves positives. J'en juge pas mal par la condition des fossiles qui, je crois, n'avaient pas été portés loin lorsqu'ils vous ont été remis ainsi qu'à M. Barnston.

Les spécimens de schiste foncé qui, suivant votre mémoire, " ont été trouvés sur l'Assiniboine, à 250 milles du Fort Garry, où les côtes ou collines qui bordent la vallée en sont composées," sont plus satisfaisants, parcequ'ils ont été pris de leur lit même.

J'ai soigneusement comparé les vôtres avec ceux que m'ont envoyés Meek et Hayden, et je suis parfaitement satisfait qu'ils sont semblables, tant sous le rapport lithologique que sous le rapport palæontologique. Je crois qu'il est bien établi par ces spécimens que le No. 2 de la section Nébraska n'existe point sur l'Assiniboine à l'endroit où ils ont été trouvés.

Les spécimens pris des lits recouverts de grès, à 150 milles du Fort Garry, étant la petite huître, le fossile ressemblant à la Dentale, et aussi la substance fibreuse, sont tous d'espèces douteuses. Il faut avoir d'autres échantillons. Ceux-ci me paraissent crétacés, mais bien que nous ayons dans le musée des explorations une noble collection de fossiles calcaires anglais, je n'en trouve aucun qui corresponde exactement aux vôtres.

A en juger d'après leur aspect seul, je n'ai aucune hésitation à dire qu'ils sont jurassiques ou crétacés, et bien qu'on n'en puisse déterminer l'espèce, *ils établissent cependant ce fait important, qu'il se trouve, à un point de l'Assiniboine, à 150 milles du Fort Garry, des roches secondaires*. Que ce soit là un fait d'une grande valeur, chacun peut s'en convaincre en le mettant en regard avec l'existence de la chaine de roches siluriennes que l'on sait s'étendre du Lac des Bois, par les Lacs Winipeg et Winipegoos, dans une direction Nord-Ouest. Cette chaîne de roches siluriennes consiste en couches qui, en général, plongent vers le Sud-Ouest, et elle doit exister sous terre dans les environs de l'Assiniboine. Si donc, il existe du tout de vraies mines de charbon dans cette partie du pays, on les trouvera entre le bord Ouest de la chaîne silurienne et une ligne passant par un point à 150 milles à l'Ouest du Fort Garry, et courant Nord-Ouest et Sud-Est. Les roches de l'Assiniboine sont de formation plus récente que le charbon, tandis que les siluriennes sont de formation antérieure, de sorte qu'en fixant l'âge des premières, la question du charbon se trouve rétrécie, comme elle l'est, à une région de 150 milles de largeur. Je n'affirme pas qu'il existe du charbon dans la localité, mais je crois que c'est une partie du pays qui devrait être soumise à une étude géologique des plus soignées.

Les echantillons de charbon de terre que vous avez recueillis vous-même sont bien différents de celui de la véritable époque carbonifère. Vous savez qu'en général il ne se trouve pas en quantités suffisantes pour être d'aucune valeur économique. On sait, cependant, qu'il s'en rencontre des couches de deux pieds d'épaisseur, et il n'est pas hors de probabilité qu'il puisse s'en découvrir quelque large dépôt qui fournirait du combustible en assez grande abondance.

Voici le résultat des observations du Dr. Dawson.

NOTE SUR LE BOIS FOSSILE ET LE LIGNITE DU NORD-OUEST.

No. 1. *Bois conifère, minéralisé par le pyrite de fer.*—Il n'est pas assez bien conservé pour en distinguer exactement la structure.

No. 2. *Lignite.*—Ce spécimen a l'apparence du jais, mais il brûle sans flamme et jette une odeur fétide. Sa structure, telle que vue en tranches et dans les cendres, consiste en fibres ligneuses sans rayons médullaires, et lui donne la ressemblance du bois conifère, mais il est très imparfaitement conservé par suite de la compression des parois des cellules en une masse presque homogène. Il ressemble beaucoup en structure et en apparence au lignite de la Rivière Mackenzie, dont l'examen a été fait par Bowerbank pour Sir J. Richardson.*

No. 3. *Bois conifère partiellement silicifié.*—Ce bois indique des couches de crue annuelle, et vu au microscope, il laisse voir des cellules ligneuses accompagnées de disques circulaires tout d'une rangée et près les uns des autres. Les rayons médullaires sont en grand nombre et ont chacun environ quinze rangées de cellules. Il appartient au genre *Peuce*, de Witham, et au *Pinite* de Goëppart, et ressemble beaucoup au *P. Ponderosus*, de la formation du charbon brun noirâtre de Silésie.† Ceci, cependant ne suffit pas pour prouver que la formation soit tertiaire, car du bois absolument de la même nature se rencontre dans les dépôts jurassiques. De tous les pins modernes, avec lesquels je l'ai comparé, il ressemble le plus au sapin. *Abies Balsamea.*

J. W. DAWSON.

Collége McGill,
19 janvier 1859.

Le charbon du Nord-Ouest, comme je l'ai déjà dit, peut être tertiaire ou crétacé. Il se trouve en plusieurs endroits dans toute la grande région qui est située entre la chaîne de roches siluriennes et les Montagnes Rocheuses, et bien plus au Sud, dans les Etats-Unis. Sir John Richardson dit qu'il se trouve des formations de charbon de terre sur le versant des Montagnes Rocheuses, la plus méridionale étant au Passage du Raton, dans la latitude 37° 15' Nord, longitude 104° 35' Ouest, et au-delà de 7000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Des feuilles de Dicotylédons, trouvées dans ces couches par le lieutenant Abert, en 1847, sont représentées dans le rapport du colonel Emory au Congrès, (pp. 522-547.) Nuttal a observé des couches de lignite, associées avec de la terre à pipe couleur rose, sur l'Arkansas, près de la 48e parallele. Sir Alexander McKenzie rapporte qu'une étroite lisière de terrain marecageux, bourbeux et inégal, produisant du charbon et du bitume, s'étend le long de la base orientale des Montagnes Rocheuses, et il en fixe la latitude à 52° Nord, et la longitude à 112½° Ouest, sur le Bras Sud de la Saskatchewan, et la latitude à 56° Nord, et la longitude à 116° Ouest, (Edge Coal Creek) sur la Rivière La Paix, comme localités où des couches de charbon affleurent. Les spécimens de charbon de M. Drummond, avec les roches qui l'accompagnent à Edmonton, (latitude 53° 45' nord, longitude 113° 20 ouest,) sur le Bras Nord de la Saskatchewan, sont par conséquent d'une localité située entre celles dont parle Sir Alexander McKenzie. Suivant M. Drummond, ce charbon était en couches variant en épaisseur de six pouces à deux pieds, et interstratifiés de glaise et de grès. Les échantillons qu'il a recueillis étaient précisément semblables aux variétés ardoiseuses et conchoidales qui se trouvent à l'embouchure de la Grande Rivière aux Ours, et la ressemblance qui existe entre le gres des deux localités est également frappante. Il a aussi trouvé du jais tertiaire noir qui se casse en petits fragments conchoidaux et cubiques, que M. Smail, un des commis de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui a été le premier à découvrir ces couches, assimile beaucoup au jus de réglisse en bâton. A Edmonton, les couches de charbon les plus ardoisées se changent graduellement en un gres mince, ardoiseux et friable, qui est considérablement imprégné de matières carbonisées et contient des fragments de lignite fibreux. Des spécimens recueillis a la main ne sauraient être distingués d'autres qui viennent des caps de schiste sur la Rivière Arthabaska. Il existe dans les environs du charbon d'Edmonton, du schiste hautement bituminé et considérablement durci, et dans les couches d'argile il se trouve du minérai de fer glaiseux.

* Isbister. Journal of Geological Survey. Vol. II.
† Goeppart. Monographie des conifères.

L'on a remarqué des couches de charbon en feu sur la rivière à la Boucane et près de Dunvegan sur la Rivière la Paix. (*Journal of a Boat Journey through Rupert's Land.* Par Sir J. Richardson, 1851, vol. 1, p. 197.)

Les spécimens siluriens des Lacs Winipeg et Winipegoos comprennent plusieurs espèces qui sont nouvelles à la science, mais comme avant de les décrire il est à propos de s'en procurer un plus grand nombre, pour en donner des définitions aussi parfaites que possible, je n'en ferai rien de plus pour le moment et je me bornerai à citer de la lettre de M. Jones ce qu'il dit des *Leperditia* du lac Winipegoos :

" Exploration Geologique, Hotel Somerset,
" Londres, 5 janvier 1859.

" Mon cher monsieur,—Le petit *Leperditia* reçu dans votre lettre qui m'est parvenue le trois, est distinct de toutes les espèces que j'ai encore vues. En forme générale il ressemble au *Cytheropsis concinna* d'Ann, et mag. N. H. 3 ser., vol. 1, pl. 10, figs 3 et 4 ; mais c'est un vrai *Leperditia*, et il est cinq ou six fois plus grand. C'en est un des plus étroits et des plus cylindriques que je connaisse. *Cylindricea* serait un nom qui lui conviendrait, si vous aimez à vous servir du mot.

" Tout à vous,
" J. R. JONES."

J'ai été si occupé à d'autres ouvrages, que je n'ai pu donner à tous les spécimens de la collection toute l'attention qu'ils méritent. Si vous vous en procurez d'autres et que vous me les soumettiez, je tâcherai d'en faire un rapport, ainsi que de ceux de la collection de l'année dernière qui n'ont pas encore été décrits. Il serait à souhaiter pour l'avancement de la géologie que tous les explorateurs prissent autant de soin que vous à conserver le nom des localités de leurs spécimens, car cette précaution nous met en état de fixer avec certitude la position géographique des affleurements des formations. Le peu qu'on aurait de ces points bien établis ci et là dans une région aussi étendue que celle du Nord-Ouest, seraient en effet autant de grands pas faits vers la détermination de la structure de toute la contrée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
E. BILLINGS.

S. J. Dawson, écr.,
Ingénieur en charge de
l'Expédition de la Rivière Rouge,
Rivière Rouge.

Dans l'article très précieux qui précède l'on verra que M. Billings dit : " Si donc, il existe du tout de vraies mines de charbon dans cette partie du pays, on les trouvera entre le Nord-Ouest de la chaîne silurienne et une ligne passant par un point à 150 milles à l'Ouest du Fort Garry, et courant Nord-Ouest et Sud-Est," et il recommande que cette bande intermédiaire qui se trouve entre les formations siluriennes et crétacées soit soumise à une étude géologique très soignée. Maintenant, comme je l'ai déjà dit plus haut, les Sauvages rapportent qu'il y a du charbon à la Montagne du Canard, à la Montagne du Tonnerre, et sur la Rivière au Caribou, précisément dans la région dont l'étude est recommandée. A la Montagne du Canard, surtout, ils disent qu'il y existe *in situ* et en grande quantité. Je crois donc qu'il serait à propos l'été prochain de faire accompagner l'expédition d'un géologue pratique ; ce ne serait ajouter que peu aux dépenses, tandis que ce serait le moyen de résoudre une question de la plus haute importance. Sir William Logan, comme je l'ai dit dans une communication précédente, est prêt à nous en fournir un très qualifié, pour nous accompagner, et il suggère le nom de M. Richardson dont les recherches ont déjà amené de si importants résultats pour la science.

ADAPTABILITÉ DE LA RÉGION SITUÉE A L'OUEST DE LA RIVIÈRE ROUGE POUR LA COLONISATION.

Ceux qui n'ont jamais voyagé dans les prairies supposent assez souvent qu'elles présentent l'apparence d'une vaste pe-

louse de gazon, que la charrue du laboureur peut y pénétrer facilement, et c'est aussi le cas dans bien des endroits; mais il est loin d'en être ainsi en général. Les terres les plus riches sont souvent recouvertes d'une véritable natte de racines, percée de trous, et quelquefois pleine de buttes et raboteuse. Il semble se soutenir une guerre continuelle entre le feu et la forêt, et là où une prairie a été incendiée depuis peu, deux ou trois paires de bœufs pourraient y tirer une charrue, comparativement parlant, avec assez d'aise ; mais où les jeunes arbres ont pris racine, un peu de travail préparatoire deviendrait nécessaire. C'est ce qui est plus particulièrement le cas sur le bord des forêts, bien que même la il se rencontre assez souvent des espaces considérables sans un seul arbre ou arbrisseau de quelque espèce que ce soit. Une fois mises en culture, les terres de prairies ont l'avantage d'être exemptes des souches qui embarrassent tant les travaux de l'agriculteur dans les nouveaux établissements du Canada. Encore un autre grand avantage qu'offre à la colonisation une région prairienne, comparée à une contrée toute boisée, est qu'on peut de suite y introduire du bétail et des chevaux en aucune quantité, vu que les paturages et le foin y abondent. Si ce n'était que des petits loups de prairie qui infestent le pays, on pourrait aussi y introduire des moutons avec avantage; il n'y a pas de doute, cependant, que ces loups disparaîtront à mesure que les défrichements se développeront.

Je dois attirer ici votre attention toute spéciale sur les remarques suivantes de A. J. Russell, écr, d'Ottawa. L'on y verra combien il est facile à un pauvre colon de s'établir dans une contrée telle que celle que j'ai décrite, comparée à ce que les terres à bois renferment ordinairement de difficultés. La longue expérience de M. Russell en ces choses donne beaucoup de valeur et de poids à son opinion.

Voici ce qu'il dit:

" Cette partie de notre grand territoire de l'Ouest qu'arrosent la Rivière Rouge et l'Assiniboine, et qui est située entre ces rivières et le Lac Winipeg, telle que représentée par l'exploration du printemps dernier, est d'un caractère propre à la rendre hautement intéressante pour le public en général. Sa valeur, cependant, comme champ ouvert à la colonisation, ne saurait être dûment appréciée que par ceux qui ont une connaissance pratique de la formation de nouveaux établissements.

" Bien que ce ne soit qu'une fraction de notre territoire de l'Ouest, elle excède la Grande Bretagne en etendue, comme aussi, en apparence, elle la surpasse par la fertilité de son sol, et par son adaptabilité à la culture. Possédant un climat, qui est l'égal en moyenne à celui des parties habitées du Canada, elle est évidemment capable de supporter des milliers d'habitants dans l'aisance. Par ses vastes prairies, au Sud et vers le Nord-Est, jusqu'à sa partie boisée, autour et entre ses lacs, elle offre une variété agréable de terres de prairie et de terres à bois; et cette combinaison fait que, jusqu'à un certain point, le colon y trouvera les avantages particuliers aux deux espèces, sans avoir à subir les désavantages qui résultent de la présence ou de l'absence exclusive de l'une ou de l'autre.

" Un autre fait, encore bien important, est le grand système de communication intérieure par eau dont le territoire en question comprend le centre et la partie la plus importante. Il ne s'agit pas seulement des quatre cents milles du cours navigable de la Rivière Rouge qui tombe dans l'extrémité Sud du Lac Winipeg, en reliant presque ce lac aux eaux navigables du Mississippi, ni des quatre cents milles, ou probablement le double de cette distance, de la Saskatchevan qui se jette dans l'extrémité Nord du même lac (qui surpasse le lac Érié en étendue); mais, pour ce qui concerne plus particulièrement ce territoire, ce qu'il faut surtout considérer, c'est le grand système intérieur de communication par eau qu'offrent les lacs Manitoba et Winipegoos, avec leurs eaux qui se trouvent reliées, leur situation parallèle au Lac Winipeg, avec lequel ils communiquent par une navigation continue, présentant ainsi, et par la Rivière Rouge, une ligne non interrompue de navigation depuis l'extrémité Nord de ce territoire jusqu'au cœur même de l'État de Minnesota.

" A part l'avantage actuel de ces voies de communication intérieure par eau comme moyens de colonisation, le géographe physique reconnaîtra de suite dans ces moyens des éléments qui, d'après toute expérience du passé, doivent faire de cette région la région la plus importante de toute la partie intérieure du Nord du continent.

" Le premier des avantages particuliers que présente ce territoire comme champ de colonisation, se trouve dans la combinaison des terres de prairie et des terres à bois. Toute la valeur de cet avantage ne peut être appréciée que par ceux qui ont eu une expérience pratique du grand travail continu que requièrent le défrichement ainsi que la culture d'une nouvelle ferme dans un pays boisé, et des difficultés qu'y présentent l'ouverture et la construction des chemins nécessaires à la formation de nouveaux établissements.

" On parle beaucoup de l'avantage d'avoir du bois en abondance pour le chauffage et les clôtures, comme on l'a dans les pays boisés; mais bien des gens s'en font une idée indéfiniment trop exagérée, en comparant les facilités d'établissement qu'offrent les terres de prairie et les pays boisés respectivement; une telle comparaison, pour être juste et approximative, doit se faire en réduisant la chose à des chiffres autant que possible.

" Sous plusieurs rapports, c'est chose facile à faire. Quelques-unes des difficultés que présentent les terres boisées sont tangibles, et les frais qu'elles occasionnent pour leur ouverture sont bien connus, et en les énumérant sur un des côtés du compte de comparaison, nous serons mieux en état de voir jusqu'à quel point, de l'autre côté, la plus grande facilité de se procurer le bois pour le chauffage et pour les clôtures ira pour balancer la dépense ou le travail perdu qui sera occasionné.

" La première et la plus apparente des causes de dépenses, en argent ou en travail, est la nécessité où le colon se trouve d'abattre le bois et de l'enlever avant de pouvoir cultiver sa terre même imparfaitement ; ces frais en moyenne sont de trois livres cinq chelins par acre, mais comme les souches restent encore, l'on peut bien ajouter une autre somme de vingt-cinq chelins qu'il devra lui en coûter ensuite pour les faire disparaître. Lorsque les souches sont de pin ou que le terrain est rocheux, les frais de défrichement sont beaucoup plus grands encore

" En général, des souches de pin, si toutefois on les enlève, coûteront au moins cinq chelins la pièce, et quelques-unes jusqu'à vingt-cinq chelins.

" Nous avons donc ici, pour un seul item, au moins quatre louis dix chelins de dépense par acre, qu'il faut encourir pour le bois avant que la terre puisse être livrée complètement à la charrue. Ceci est la dépense qu'ont à faire ceux qui sont en état de payer le labeur de bucherons habiles, accoutumés à la hache, et qui peuvent faire deux fois autant de ce genre d'ouvrage que les émigrés d'Europe, bien qu'adonnés à d'autres espèces de travail ardu. Pour l'ouvrier agricole venant de la Grande-Bretagne, dont le temps et l'industrie, en les employant à la culture d'une terre de prairie, seraient même d'une plus grande valeur que le travail du bûcheron, les frais de défrichement d'une terre à bois, considérant la valeur en argent de son travail, seront deux fois aussi grands S'il est bien jeune il pourra venir à prendre le tour de la hache parfaitement ; si non, il n'en apprendra jamais l'usage de manière à pouvoir faire autant d'ouvrage que le bûcheron du pays.

" Comme la grande majorité des émigrants qui s'établissent dans les bois ont à défricher leurs terres de leurs propres mains inhabiles, en admettant même qu'ils deviennent graduellement à faire de grands progrès, leurs dépenses, en travail, pour défricher leurs terres et en enlever les souches, peuvent être, en les estimant au plus bas, portées à cinq louis dix chelins l'acre. Je ne parle pas ici du prix que pourrait rapporter leur travail à défricher. Personne ne leur paierait cela. Je parle de la valeur du travail inévitablement perdu par eux à cause du bois.

Nous avons donc, pour une famille qui défriche une ferme de cent acres en dix ou quinze ans, une perte de cinq cent cinquante louis à cause du bois.

" Le colon dépense tout cela, et dix ou quinze des meilleures années de sa vie, en efforts pénibles, pour donner à sa ferme les mêmes proportions de découvert et de bois dans lesquelles le colon des prairies en partie boisées trouve la sienne en en prenant possession. Le dernier peut adopter un système régulier de culture dix ans plus tôt que l'autre. Il peut livrer à la

charrue et en recueillir le produit, dès le commencement, autant de terre que l'autre ne pourra faire qu'après dix ou quinze ans d'un labeur écrasant pour défricher, chose qui nécessairement lui fait perdre un temps précieux qu'il aurait dévoué avec joie à une culture plus étendue, et à produire de plus fortes récoltes, si le bois n'eût pas été là comme un obstacle à son progrès. Il est vrai qu'il aura eu dans l'intervalle le bois pour son chauffage et ses clôtures en abondance, tellement qu'il aura été dans l'obligation d'en brûler vingt fois plus qu'il ne pouvait en faire usage de quelque manière que ce soit. Mais il serait absurde au suprême degré de supposer qu'il en a profité pour la valeur de cinq cent cinquante louis de plus que le colon des prairies, car lui, aussi, a eu assez de bois pour ses besoins, bien que pas en aussi grande abondance, et que, peut-être, il a eu à le tirer de plus loin.

" Il ne faut pas croire, cependant, que les colons, dans une grande partie de la contrée en question, dans les régions en partie boisées, et près des rivières le long desquelles s'étendent de belles lisières de bois quelquefois d'un mille, et même de deux, de large, y jouissent de tous les avantages d'un pays boisé.

" Pour revenir au trouble de défricher la terre, j'ai déjà expliqué qu'il est deux fois plus grand pour le colon inexpérimenté, même quoique fait à tous autres genres de dur travail, que pour le bûcheron du pays. Mais comment en sera-t-il du pauvre émigrant qui n'a jamais été accoutumé à travailler, du malheureux homme d'affaires, de l'homme de profession, de celui qui aura toujours mené une vie sédentaire et sans fatiguer des bras, et qui peut être sera déjà avancé en âge, mais sera forcé par la necessité de se chercher un chez-soi au milieu de la forêt? Comment fera-t-il dans la profondeur des bois? Lorsqu'il approchera, pour l'abattre, un arbre gros comme une tonne, et haut comme un clocher, il devra sentir son courage le laisser. Il ne peut faire plus à cet arbre qu'un enfant, et cependant il faut le faire disparaître avec bien d'autres avant de pouvoir se procurer par sa terre son pain et celui de sa famille. Pour lui le défrichement est un travail dur et pénible, exigeant toute la force de ses bras. Quel soulagement ne ressentirait-il pas s'il se trouvait transporté tout-a-coup dans une colonie de prairies, près des bords de quelque rivière boisée? Combien il trouverait legère la tâche de produire les choses nécessaires à la vie, en se voyant soulagé du dur travail additionnel d'un défrichement!

" Est-il donc alors surprenant que tant d'émigrés européens traversent le Canada pour se rendre sur les terres de prairie des Etats-Unis, où ils peuvent commencer de suite à cultiver regulièrement la terre, art qu'un grand nombre d'entre eux entendent à perfection, sans avoir à subir le long travail des défrichements auxquels ils ne sont point accoutumés? Je sais même personnellement d'anciens colons qui, vivant à l'aise au Canada, ont trouvé qu'il était beaucoup plus avantageux pour eux d'en faire autant.

" Et ne serait-il pas désirable que nos propres terres de prairie leur fussent ouvertes par l'établissement d'une bonne ligne de communication? ne devrions-nous pas commencer de suite à les arpenter et à en organiser la vente et l'ouverture dans notre territoire?

" Mais il y a encore un autre item très important à porter au compte de comparaison, contre l'etablissement des pays boisés. C'est l'obstacle que nos forêts épaisses opposent au développement de la colonisation, et la dépense qu'il faut encourir pour l'ouverture des chemins.

" Nous avons une abondance de terres vacantes des plus fertiles, mais combien n'est-il pas difficile d'y arriver, et qui peut douter qu'elles ne s'établiraient rapidement s'il y avait des chemins a travers la forêt pour y laisser parvenir le colon. Il en coûte plus de cent louis par mille pour faire un chemin à travers les bois aussi passable que la surface naturelle de la prairie par les routes sans nombre qu'elle offre; et lorsqu'on dans nos forêts, ouvre un chemin qui coûte cent louis, ce chemin ne donne encore accès qu'aux terres qui le bordent. Du moment que les colons s'en éloignent pour gagner les terres dans les concessions de l'intérieur, le même obstacle se rencontre encore, et il faut recommencer à rouvrir d'autres chemins. C'est un calcul assez modéré que je fais, lorsque je dis que pour chaque mille carré de forêt qui s'ouvre, il faut définitivement encourir une dépense de £100, en argent ou en travail, pour y ouvrir les chemins, ou, ce qui est pis, les colons ont à subir, en privations et par la difficulté des communications, une plus grande perte encore lorsqu'il n'y en a pas.

" Ici encore, il n'y a que l'homme pratique qui puisse apprécier la grandeur de l'obstacle et la dépense qu'il entraîne avec lui; je parle d'après ma propre expérience, expérience que j'ai acquise en faisant faire pour plus de quarante mille louis de chemins à travers des contrées boisées.

" Les faits que j'ai mentionnés pourront servir à prouver d'une manière plus définie la perte ou les dépenses qu'occasionnent au colon les forêts dans les pays boisés, en comparaison desquelles la valeur de la différence, lorsque toutefois il peut y en avoir, dans les facilités à se procurer le bois pour le chauffage et pour les clôtures, devient insignifiante, sinon impossible, comme c'est évidemment le cas dans une grande partie des terres mêlées de prairies et de bois du territoire dont nous parlons. Il est donc clair que cette différence ne balance pas pour la peine les plus grands avantages qu'offrent les terres de prairie pour une culture immédiate et étendue, et exempte de tout travail dur et difficile sous le rapport du défrichement.

" Mais les difficultés d'accès a ce territoire, me dira t-on, ne contre balançent-elles pas les avantages qu'il offre au colon? Je répondrai qu'un moment de considération suffira pour faire comprendre que ce qu'il en coûterait aux colons pour s'y rendre, même par la route ordinaire de terre, ne ferait qu'une très faible partie des cinq cent cinquante louis qu'il faut, comme je l'ai déja dit, perdre par le surcroît de travail pour défricher même une petite ferme dans un pays boisé.

" Mais on pourra dire que le territoire est éloigné, et que les frais d'ouvrir une ligne de communication, partie par chemins ordinaires de terre, pour rejoindre les eaux navigables dont il peut être tiré parti, et partie en améliorant ces dernières, a travers une pareille étendue de pays inhabité et en partie inhabitable, seraient si grands, comparés aux frais d'ouvrir nos territoires inoccupés et bien plus à portée, qu'ils deviennent, sous le point de vue économique, une objection sérieuse à l'établissement de la contrée.

" Maintenant, ceci, bien loin d'être vrai, est tout-à-fait le cas contraire, et le fait qu'il en est ainsi est un des points les plus forts qui plaident en faveur de ce territoire. Quant à nos terres incultes près de chez nous, leur capacité est insignifiante comparée à celle de cette région. Il y en a au moins les deux tiers qui ne valent rien pour la colonisation, et une grande partie de l'autre tiers est bien inférieure en fertilité.

" Comme je l'ai expliqué plus haut, le seul obstacle que leur caractère de forêt présente à l'ouverture des chemins, entraînerait dix fois plus de dépenses, soit de la part du gouvernement, soit de celle des colons, pour en rendre ce qu'il y en a de bonnes terres accessibles, que pour ouvrir une communication avec la Rivière Rouge. Et cet endroit une fois atteint, toute l'étendue de nos prairies de l'Ouest, d'après leur caractère découvert, seraient aussi accessibles que pourraient l'être nos terres à bois les plus près de nous si elles étaient couvertes d'un réseau continu de chemins de colonisation.

" La seule objection de quelque importance que l'on peut faire a ce territoire, comme champ avantageux pour des établissements immédiats, est son éloignement de tout marché pour la vente de ses produits. C'est là une objection que nul homme pratique ne saurait passer inaperçue. Cependant, sa valeur peut être constatée avec assez d'exactitude en mesurant sur la carte. En ce faisant, l'on verra que ce territoire est aussi proche des eaux navigables du St. Laurent, (Lac Supérieur) que les territoires bien moins fertiles et beaucoup plus mal boisés et arrosés des Etats-Unis, qu'on projette en ce moment d'ouvrir à la colonisation avec de grandes espérances de succès, le sont de Milwaukie et de Chicago.

" Il n'y a pas de doute que les mêmes motifs opéreront en faveur des deux, savoir: les facilites de pouvoir livrer une grande étendue de terre à une culture immédiate, l'absence d'un travail sans profit pour le simple defrichement des terres, et l'avantage qui en découle de vivre avec plus d'aisance,

chose que l'on remarque déjà dans le petit établissement de la Rivière Rouge.

" Il y a encore une autre objection à la colonisation immédiate de ce territoire, qu'on semble entretenir invariablement, bien qu'elle soit sans fondement ; c'est la supposition qu'il ne peut être colonisé avec succès tant que les régions intermédiaires et inhabitées, au Nord des Lacs Huron et Supérieur, ne seront point habitées.

" Avec toute l'expérience en ces choses que nous avons devant nous, il est bien singulier qu'on attache quelque importance à cette objection.

" La région inoccupée au Nord des Lacs Huron et Supérieur ne peut pas plus affecter la colonisation de la contrée de la Riviere Rouge que les mille milles de bords inhabités du St. Laurent et du Golfe n'ont affecté les premiers établissements du Bas-Canada. Depuis, nous avons eu plusieurs exemples de même nature, mais sur une plus petite échelle. L'ouverture des townships de l'Est ; l'établissement de Madawaska, sur la Rivière St. Jean ; et ceux de l'Ottawa, de Hull, etc., pour ne rien dire de celui de l'intérieur du Saguenay. Tous ces établissements se sont faits avant l'ouverture de grandes etendues de pays qui les séparaient des parties habitées de la province. Et, aux Etats-Unis, nous pourrions citer les premiers établissements qui se sont faits au-delà des Alleghanis, malgré encore les guerres affreuses des sauvages ; et, comme portant encore plus à conclusion, l'immigration qui s'est faite par terre à l'Utah et à l'Orégon, à travers des régions tellement plus dangereuses et plus inhospitalières, et plus eloignées, que notre colonie de la Rivière Rouge, ne semble être que le premier poste sur ce qu'on croit aujourd'hui être une bien meilleure route de l'Est à l'Ouest que celles par lesquelles ces immigrations se sont faites."

A. J. RUSSELL.

REMARQUES SUR LE CLIMAT.

Le climat de l'établissement de la Rivière Rouge peut être comparé sans désavantage avec celui de Kingston, Haut-Canada. Le printemps commence généralement un peu plus à bonne heure, et l'on peut y commencer les opérations agricoles plus tôt qu'à Kingston ; mais vu la proximité du Lac Winipeg, sur lequel la débâcle se fait très tard, le temps est toujours variable jusque vers le milieu de mai. La moindre brise du Nord-Ouest, soufflant sur la surface glacée de cette mer intérieure, produit un effet immédiat sur la température. D'un autre côté, l'automne est généralement doux, sec et agréable. L'année dernière, la glace a commencé à " marcher " sur la Rivière Rouge le 31 de mars, et l'on a commencé à labourer dans l'établissement le 9 d'avril.

Dans l'automne de 1857, la glace s'est formée le 9 de novembre sur la Rivière Rouge, et l'on a pu la traverser à pied le 16. On disait que cela était quelque peu plus tôt qu'à l'ordinaire. L'hiver a été constamment doux, excepté vers le milieu de fevrier, où, comme on le verra par le régistre, le thermomètre a indiqué 37° Fah.. mais seulement une fois. La plus grande hauteur de neige dans les prairies n'a pas dépassé un pied, tandis que dans les régions boisées de l'Est, près du Lac des Bois, elle a pu être d'un pied quatre pouces. La neige s'évapore dans les prairies, même dans les temps froids, avec une rapidité surprenante, et elle disparait le printemps aux premiers jours de chaleur.

Les bestiaux sont rarement établés, mais on les met généralement à l'abri de quelque bois, où on les laisse trouver eux-même leur nourriture, excepte dans les temps très froids, où on leur donne du foin.

L'hiver que j'ai passé à l'établissement de la Rivière Rouge a pu être plus doux qu'à l'ordinaire, mais on peut inférer que ces hivers ne sont pas rares d'après le témoignage suivant donné par le colonel Crofton, devant un comité de la Chambre des Communes nommé pour s'enquérir des droits de la compagnie de la Baie d'Hudson :—

Question 3197. (M Roebuck.)—Pouvez-vous me dire quand le printemps et l'été y commencent (à l'Etablissement de la Rivière Rouge) ?—La saison commence vers la première semaine d'avril et se termine vers le milieu de novembre, c'est-à dire que les rivières, les lacs et les marais gèlent vers le milieu de novembre.

3198. C'est à peu près ce qui a lieu dans le Bas-Canada ?—Je pensais que c'était à peu près comme dans le Haut-Canada ; je puis me tromper.

3199. La saison d'été se termine-t elle aussi à bonne heure que le milieu de novembre ?—On peut dire que la saison d'été se termine en août, mais le plus beau temps est ce que l'on appelle l'automne, qui se prolonge depuis le mois d'août jusqu'au milieu de novembre.

3200. Quand la neige qui doit rester tombe-t-elle ?—Elle commence à tomber à la fin de novembre et ne disparait qu'au commencement d'avril.

3201. Avez-vous eu l'occasion de voir de l'agriculture pendant que vous étiez là ?—Beaucoup.

3202. Quelle espèce de récoltes y faisait-on ?—Avoine, orge et blé, principalement, mais toutes sortes de végétaux.

3203. Le blé murissait-il ?—Oui, 90 jours après les semailles.

3204 Mûrissait-il très bien ?—C'était le plus beau blé que j'ai jamais vu.

3205. Le sol était-il fertile ?—Le long des côtes immédiates des rivières, et sur une largeur d'environ deux milles, l'on ne pouvait voir un plus beau sol marneux, reposant sur un sous-sol calcaire.

3206. Est-il géologiquement calcaire ?—Tout.

3207. Et partout où il y a du calcaire, le sol n'est-il pas fertile ?—Je crois que c'est la conséquence.

3208. Savez-vous jusqu'où s'étend le calcaire ? Indiquez sur la carte.—Je me suis assuré des serviteurs de la compagnie de la Baie d'Hudson qu'il s'étend, comme base de toutes les prairies, jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

3209 En sorte que, de fait, cette partie du territoire est propre à l'agriculture ?—Parfaitement.

3210. Elle ferait une bonne colonie ?—Elle pourrait sustenter des millions.

Suivant les cartes isothermes de Lorin Blodget, les lignes de température égale pour l'été devraient avoir une direction Nord-Ouest de la Rivière Rouge. Or, en admettant que cette théorie soit exacte, le climat de la Rivière au Caribou et de la Rivière au Cygne, toutes choses etant égales d'ailleurs, devrait être égal a celui de l'établissement de la Rivière Rouge. Mais je suis d'opinion qu'il est supérieur, car ces riches vallées, tandis qu'elles ne sont que bien peu plus élevées que la vallée de la Rivière Rouge, ne sont pas soumises a l'influence des vents froids du Lac Winipeg, qui fait tort à cette dernière le printemps. Comme preuve du changement de climat produit par la différence d'élévation dans cette région, je puis mentionner que la végétation, au milieu de juin, était beaucoup plus avancée dans la vallée de la Rivière au Cygne qu'au Fort Pelly, qui est un peu plus loin vers le Sud, mais plus élevé d'environ 400 pieds.

Pendant que j'en suis sur ce sujet, je citerai sur le climat des territoires du Nord-Ouest quelques remarques de Blodget qui, j'en suis sûr, seront lues avec intérêt :

" Relativement à la démonstration de la distribution de la chaleur, nous voyons que le froid, au Nord des grands lacs, ne représente pas la même latitude plus à l'Ouest, et qu'au-delà de ces lacs les lignes isothermes atteignent une latitude aussi élevée, dans la plupart des cas, que dans l'Ouest de l'Europe La Russie centrale, les régions de la Baltique et les Iles Britanniques sont toutes reproduites dans la conformation générale, bien que les exceptions soient ici contre l'avantage, tandis que là elles le favorisent, par l'influence immédiate du courant du golfe.

" Le climat est incontestablement la condition décisive, et lorsque nous voyons l'isotherme de 6° pour l'été s'élever dans l'intérieur des plaines de l'Amérique jusqu'à la 61e parallèle, ou au moins aussi haut que sa position moyenne pour l'Europe, il est impossible de revoquer en doute l'existence de climats favorables sur de vastes régions maintenant inoccupées.

"Cette comparaison favorable peut être faite pour l'hiver aussi, et en moyennes pour l'année. Le froid exceptionnel des plateaux de montagne et de la côte au-dessous de la 43e pa-

rallèle, masque plus ou moins cet avantage à ceux qui approchent de ces régions en venant des parties occidentales des Etats du Centre, et de la côte de la Californie ; mais bien que les chaînes de montagnes distinctes soient fort élevées au Nord, la largeur de leur base, ou du plateau duquel elles s'élèvent, est beaucoup moindre qu'à la 42e parallèle. Les régions élevées sont de moindre étendue, et la proportion de terre arable est beaucoup plus grande.

" L'on verra que les lignes isothermes pour chaque saison se rejettent plus au Nord en avançant à l'Ouest du Lac Supérieur, dans les cartes de cet ouvrage que dans celles du rapport militaire préparé par l'auteur. A l'époque où ces lignes ont été tirées, le nombre des observations en dehors des limites des Etats Unis étaient si peu considerables, que l'expression parfaite n'a pas pu être donnée aux statistiques alors employées, dans la crainte qu'il y faudrait faire des corrections plus tard, pour réduire les courbures septentrionales extrêmes qu'elles indiquaient. Mais une nouvelle collection et une nouvelle comparaison justifient la position donnée aujourd'hui aux lignes isothermes, en les plaçant plus au Nord qu'auparavant, et en les étendant dans une direction franc Nord-Ouest du Lac Supérieur jusqu'à la 58e parallele. Pour les saisons extrêmes, cette extension diagonale exacte des lignes isothermes, à travers les aires de latitude et de longitude, est très remarquable. Le buffle hiverne dans la Haute Arthabaska, au moins aussi facilement que dans la latitude de St Paul, Minnesota ; *et le printemps commence a peu près en même temps le long de l'immense ligne de plaines depuis St. Paul jusqu'à la Rivière McKenzie.*

" La quantité de pluie n'est pas moins importante que la mesure de la chaleur pour toutes les fins d'occupation ; et l'on peut raisonnablement douter si elle tombe en quantite suffisante dans les plaines de l'Est des Montagnes Rocheuses, et si la lisière déserte des latitudes inférieures se prolonge jusqu'à l'extrémité septentrionale des plaines. Si les déserts inférieurs sont dus à l'élevation et a la masse des montagnes seulement, il serait naturel d'en inférer qu'ils se prolongent sur toute la ligne, où les Montagnes Rocheuses sont paralleles et conservent leur hauteur ; mais les régions sèches sont évidemment dues à d'autres causes premières, *et on ne les trouve pas de fait au-delà de la 47e parallele.* Il suffit, pour decider d'une maniere décisive la question générale de la suffisance de la pluie, de trouver la surface entiere des plaines supérieures ou bien herbageuse ou bien boisée ; et des renseignements récents sur ce point justifient presque l'assertion qu'il n'y a pas de régions stériles de quelque importance apres qu'on a depassé les mauvaises terres et les côteaux du Missouri. Plusieurs parties de ces plaines sont connues comme très riches en foin ; et probablement les plus belles étendues gisent le long de la base orientale des montagnes, dans des positions correspondantes aux plaines les plus arides du Sud. Les plus hautes latitudes diffèrent certainement beaucoup des plaines qui s'étendent depuis la Riviere Platte, au Sud, jusqu'au Llano Estacado du Texas, et rien de ce qu'en disent les habitants ou les voyageurs n'indique qu'elles possèdent les caractères d'un désert. Le buffle est beaucoup plus abondant dans les plaines du Nord, et il passe l'hiver sur leurs bords extrêmes en se réfugiant dans les lisières de bois des Rivières Athabaska supérieure et de La Paix. Des savanes herbageuses comme celles-ci indiquent nécessairement une quantité de pluie suffisante ; et il ne peut y avoir aucun doute que leur similitude avec les plaines européennes situees dans la même position géographique—celles de l'Allemagne orientale et de la Russie—est très complète sous ce rapport. S'il existe une différence, elle est en faveur des plaines de l'Amérique, qui ont une plus grande proportion de surface d'eau, tant en lacs qu'en rivières."

Après quelques remarques sur la région située à l'Ouest des Montagnes Rocheuses, il continue :—

" Vient ensuite la région située à l'Est des Montagnes Rocheuses, qui n'est pas moins remarquable que la première pour le peu d'attention qu'on a donné jusqu'ici a sa valeur intrinsèque comme région productive et cultivable, et d'un accès facile à l'émigration. Elle forme un triangle large de dix degrés de longitude à sa base, le long de la 47e parallèle, s'inclinant au Nord-Ouest pour se conformer a la courbe des Montagnes Rocheuses, et se terminant, pas bien loin de la 60e parallèle, en une pointe étroite qui s'étend le long de la Rivière Mackenzie sur trois ou quatre degrés de latitude dans un climat à peine supportable. C'est là * que Lord Selkirk a commencé ses tentatives de colonisation en 1805, et d'après ce qu'il en a vu personnellement, il prétendait dès lors que c'était une région capable de recevoir une population de trente millions d'habitants.

" Tous les grains des latitudes un peu tempérées y croissent en abondance. Le blé-d'Inde peut être cultivé sur les deux bras de la Saskatchewan, et le foin des plaines est singulièrement abondant et riche. Non seulement à l'époque des premières explorations, mais aujourd'hui encore, ces plaines sont les principaux pâturages des troupeaux de buffles qui, ainsi que les troupeaux domestiques et les chevaux des Sauvages et des colons, y demeurent toute l'année, tout en fréquentant aussi les forêts qui les bordent.

" Le seul fait de la présence de ces immenses troupeaux de buffles sauvages sur des plaines situées dans une latitude aussi élevée est une preuve suffisante de la force climatérique et productive de cette région. *L'étendue utile de ces plaines et de leurs bords boisés mesure au moins 500,000 milles carrés.*"

A cela je puis ajouter que l'éminent auteur, dans sa carte isothermale, qui indique la distribution moyenne de la chaleur durant l'été, place la ligne du 60° au Nord du Lac des Bois, et celle du 65° au Fort Garry. La même autorité donne un été de 95 jours a Toronto, et de 90 à la Factorerie de Cumberland, dans la latitude 54° Nord, l'extrême limite septentrionale à laquelle s'applique ma description.

En avançant vers le Sud-Ouest de la Rivière Rouge, le climat devient plus froid et plus pluvieux. La grandeur des rivières, comparée à l'étendue du pays qu'elles égouttent, prouve qu'il tombe beaucoup de pluie dans les environs et sur les hautes terres qui divisent les eaux qui s'écoulent dans le Lac Winipeg de celles qui se jettent vers le Lac Superieur. Cependant le climat semble être plus doux sur le versant occidental de ces hautes terres que sur celui de l'Est.

Le 12 et le 13 de septembre, nous passâmes du Lac des Mille Lacs à la Rivière du Chien, et nous remarquâmes une différence sensible dans le progrès de la saison, nonobstant la courte distance qui sépare ces deux points. Au Lac des Mille Lacs le tendre feuillage des peupliers qui bordaient le lac commençait à changer, mais les bois en général étaient aussi verts qu'en eté ; tandis que sur la Rivière du Chien, les riches couleurs de l'automne se montraient sur le versant des côteaux, et le brunissement des feuilles mortes indiquait combien avait été sévère le froid sur le versant oriental, comparé avec celui du versant occidental.

En terminant mes remarques sur le climat, je dirai qu'en général la saison durant laquelle on peut poursuivre les opérations agricoles, à la Rivière Rouge, est quelque peu plus longue qu'en Canada, à l'Est de Kingston, tandis qu'en hiver le froid est plus intense, bien qu'il ne le soit pas constamment, que dans aucune partie du Canada à l'Ouest des Trois-Rivières. Sous le rapport de la salubrité, il n'y a pas de maladie, autant que j'ai pu l'apprendre, particulière au pays. Les fièvres y sont inconnues, et l'on ne peut rencontrer nulle part une population mieux portante que celle de l'établissement de la Rivière Rouge.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE ROUGE.

L'on a tant écrit sur cet établissement, qu'il est inutile pour moi d'en parler bien au long. Cependant, je vais tâcher de corriger quelques impressions erronées qui se sont répandues sur le compte de la population d'origine mixte.

L'etablissement commence à environ dix milles au-dessus du Lac Winipeg, et s'étend vers le Sud d'environ 50 milles le long de la Rivière Rouge, et vers l'Ouest d'environ 70 milles sur l'Assiniboine ; il y a cependant un grand espace inhabité sur cette dernière rivière, entre la Plaine du Cheval Blanc et le Portage de la Prairie. Un recensement fait il y a trois ans

* A l'établissement de la Rivière Rouge, près de la 50e parallèle.

a montré que la population s'élevait à 7,000 âmes ; mais en y comprenant les colons établis au Portage de la Prairie, et les gens qui vivent pour la plupart du temps sur la Rivière Rouge, sans habitation fixe, elle peut s'élever à environ 10,000 individus.

Les habitants de la section inférieure sont pour la plupart Sauvages; ceux de la partie centrale des commerçants et voyageurs retirés, ou des descendants des premiers colons Ecossais amenés par Lord Selkirk; tandis que la partie supérieure est presque entièrement peuplée par une race d'origine mixte, descendant des voyageurs Canadiens Français et des Sauvages natifs.

Il n'est pas étonnant que les progrès de l'établissement aient été lents, si l'on considère combien il est éloigné du monde civilisé; mais cependant il y a eu progrès, et un progrès des plus satisfaisants; et je doute si aujourd'hui il ne pourrait supporter avantageusement la comparaison avec tout établissement rural de même étendue en Canada.

Les gens d'origine mixte abandonnent généralement les habitudes de leurs ancêtres sauvages, et adoptent celles de la vie civilisée Les Sauvages, dans leur partie de l'établissement, se sont construit des maisons et cultivent la terre. Ils envoient leurs enfants à l'école, et ont embrassé le christianisme, dont ils observent les préceptes avec une attention toute particulière. Les gens d'origine européenne pure ont d'excellentes maisons et de bonnes fermes, ainsi que des chevaux, des moutons et des troupeaux de bestiaux.

Dans tout l'établissement il y a deux bibliothèques, neuf églises, et dix-huit écoles. Des neuf églises, cinq sont anglicanes, trois catholiques romaines, et une presbytérienne. Des écoles, il y en a quatre pour l'instruction des filles, dont l'une à Ste. Croix sous le patronage immédiat de Sa Grandeur l'Evêque de la Terre de Rupert, où les jeunes filles apprennent le français, la musique et toutes les branches d'instruction qu'on a d'ordinaire l'habitude de leur enseigner.

Les Sœurs Grises ont un grand établissement vis-à-vis l'embouchure de l'Assiniboine, et un autre plus petit à la Plaine du Cheval Blanc. Ces dames se dévouent principalement à l'instruction des enfants d'origine mixte canadienne et sauvage, et les effets de leur zele, de leur piété et de leur inépuisable industrie sont manifestés dans l'amélioration sociale de la race en faveur de laquelle elles s'imposent une vie de travail et de privation.

Il y a encore une autre école pour l'instruction des jeunes filles aux Rapides, et l'on m'a dit que c'était aussi un excellent établissement, dont la direction est confiée à une dame accomplie d'Angleterre.

Au collége établi par l'évêque de la Terre de Rupert, les plus hautes branches d'instruction sont enseignées, et quelques-uns des jeunes gens de l'établissement qui y ont reçu leur éducation, se sont distingués dans d'autres pays, remportant les premiers prix à Cambridge et ailleurs.

Dans le cas où il serait ouvert une communication avec la Rivière Rouge, ce sera une affaire très importante pour ceux qui iront s'établir dans cette région éloignée de savoir qu'il y existe des établissements où leurs enfants pourront recevoir une éducation à peine inférieure à celle qu'ils pourraient obtenir dans tout autre pays.

La demande des produits agricoles dans l'établissement de la Riviere Rouge étant nécessairement limitée aux besoins du commerce des fourrures, la culture de la terre n'est pas exploitée sur une aussi grande échelle qu'elle le serait autrement. Et si les colons négligent cette industrie jusqu'à un certain point, il ne faut pas attribuer cela à leur indolence, mais bien au manque absolu d'encouragement.

En ce qui regarde plus particulièrement la population d'origine mixte, ou, comme on l'appelle ordinairement, des métis, quand on considère qu'ils sont les descendants de chasseurs et de voyageurs, que leurs pères vivaient de la chasse ou menaient une vie errante et aventureuse, l'on s'étonnera qu'ils se soient établis aussi tranquillement, et qu'ils montrent une pareille tendance à échanger la sauvage liberté de la vie des bois pour la monotonie du foyer domestique et les tranquilles jouissances de la civilisation.

Comme ils vivent à présent, ils récoltent généralement assez pour leur propre usage, et ils possèdent des bêtes à cornes, des moutons et des chevaux qui exigent quelques soins. Mais ils ont aussi leurs saisons de chasse, et après que les semences sont faites le printemps, et que les récoltes sont terminées l'automne, ils se réunissent en bandes et cherchent les plaisirs et les dangers de la chasse.

Généralement, ils vont au Sud-Ouest jusqu'aux plaines de la Cheyenne ou jusqu'aux Côteaux du Missouri. Dans ces longues marches ils sont régulièrement organisés, sous la direction d'officiers élus pour les commander. A la vue des buffles, qui vont généralement en grandes troupes, ils se forment en ligne et avancent au petit galop, jusqu'à ce que, à un mot du chef, ils fondent impétueusement sur les animaux effarés, chargeant et déchargeant leurs armes, tout en restant a cheval, avec une rapidité étonnante. Quelquefois les mâles offrent la bataille, et il n'est pas rare que cheval et cavalier roulent dans la poussière. Cependant, les chasseurs ont de plus terribles ennemis dans les Sioux qui rôdent sur leur passage, afin d'enlever la chevelure de quelque malheureux trainard qui peut se trouver séparé du corps principal de l'expédition. Ils avaient autrefois des rencontres fréquentes avec ces sauvages habitants des plaines, mais depuis quelques années les Sioux ont appris à craindre leur carabine sûre et leur esprit déterminé, et ils se bornent à quelques attaques où ils courent peu de risques, bien qu'elles ennuient les chasseurs et les forcent à se tenir constamment sur leurs gardes

Une chasse heureuse permet aux colons de vivre dans l'aisance et l'abondance durant l'hiver, et je doute qu'ils abandonnent la pratique, ou qu'il perdent leur amour pour la chasse, tant que le buffle n'aura pas entièrement disparu. Mais je crois que cela n'est pas du tout une preuve de leur indifférence pour les avantages de la civilisation. Autrefois ils vivaient entièrement de la chasse; aujourd'hui ils la font parce qu'elle leur offre une occupation agréable et un accessoire à leurs moyens de subsistance. Avec le produit de leurs terres ils ne pourraient pas toujours obtenir les hardes, ou les petits articles de superflu, comme le thé et le tabac, qui sont indispensables même pour eux, mais avec le pémican et la viande de buffle, ils le peuvent, car ces articles sont toujours en demande aux magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson,—en sorte qu'après tout, la chasse est autant une nécessité de leur situation qu'une passion. Mais en supposant même que ce serait une passion à laquelle ils ne pourraient résister, je doute beaucoup, les circonstances étant égales d'ailleurs, s'ils différeraient beaucoup sous ce rapport des sociétés plus civilisées. Et je doute s'il existe des hommes assez tranquilles pour se priver du plaisir de chasser les animaux sauvages des plaines, s'ils erraient par milliers à quelques jours de marche de leurs résidences, même si ce passe-temps était accompagné de quelque danger.

Pour l'apparence physique, les métis sont de beaucoup supérieurs à l'une ou l'autre des races auxquelles ils sont alliés. Au milieu des ***habitants*** du Bas-Canada, ils auraient l'air d'une race de géants, et ils sont beaucoup plus robustes et plus musculeux que leurs sauvages voisins. Cela est dû en partie, sans doute, à ce qu'ils mènent une vie particulièrement favorable au développement du corps, à la qualité nutritive de leurs aliments, et à l'extrême salubrité du climat sous lequel ils vivent. Les physiologistes pourraient peut-être trouver d'autres causes à cela ; mais quoiqu'il en soit, c'est une race forte, vigoureuse et active.

Sous le rapport de la condition sociale de l'établissement, le crime est à peine connu, le seul cas grave qui soit survenu pendant que j'y étais, étant celui d'un homme qui avait tué une vache et se l'était appropriée,—délit qui, accompagné de circonstances atténuantes, le fit condamner à un emprisonnement de six mois.

L'influence des missionnaires, qu'ils soient protestants ou catholiques, est partout visible par le ton moral qui règne dans la population. Durant notre séjour dans l'établissement et nos excursions d'exploration, j'ai employé beaucoup de métis, et je me suis tellement trouvé au milieu d'eux que j'ai pu étudier à fond leur caractère ; et je puis dire à leur louange et à

celle de leurs pasteurs que je n'ai jamais entendu un jurement ou une expression malséante parmi eux. Cela est bien différent de ce que l'on peut trop souvent remarquer dans les basses classes des autres sociétés. Mais avec leurs bonnes qualités, ils en ont d'autres qui ne sont pas tout à fait aussi agréables. Ils sont orgueilleux, extrêmement susceptibles, et prêts à s'offenser de la moindre chose. Ils feront tout en leur pouvoir pour rendre service, et courront au devant de vos désirs, mais un ordre donné sévèrement excite immédiatement leur hostilité. Ils sont légers comme des enfants, et, si on les offense, ils ne regarderont pas de s'en aller en se reposant sur leurs fusils pour pourvoir à leur subsistance, même s'ils sont à 500 milles de chez eux. Quelques uns de mes aides, qui étaient des jeunes gens, et qui ne s'occupaient pas beaucoup du caractère et des dispositions de ceux qui étaient sous leurs ordres, eurent beaucoup de difficulté à les conduire ; et même un jour ils furent presque entièrement abandonnés. Mais pour ma part, je n'ai jamais eu le moindre trouble ou la moindre difficulté avec eux. A part les défauts dont je viens de parler, ils sont respectueux envers leurs supérieurs, et se mettent généralement à l'ouvrage avec le plus grand empressement et avec enthousiasme. Cependant, quelque actifs qu'ils soient, ils n'aiment pas un travail continu, et pour voyager dans l'Ouest, si j'avais à organiser un parti, je choisirais un nombre à peu près égal de Métis et de voyageurs Canadiens-Français.

L'on peut se convaincre par les remarques suivantes de l'évêque de la Terre de Rupert, dans ses *Notes sur l'Inondation*, que l'établissement progresse au lieu de rétrograder, et que, loin de retourner aux habitudes de leurs ancêtres Sauvages, les habitants améliorent rapidement leur condition sociale

Après avoir parlé des désastres immédiats causés par l'inondation, Sa Grandeur ajoute :—

" Cependant, en l'examinant sous un autre jour, et en demandant comment se fera sentir l'inondation ? la réponse est bien différente Nous croyons que la détresse sera peu considérable, comparée à celle de la première inondation Beaucoup a été emporté, mais il nous reste encore beaucoup. Nous sortons de l'inondation dans une condition bien différente de la première fois. L'établissement était alors dans son enfance, et il n'y avait que peu d'animaux : on dit qu'une seule embarcation transporta tout ce qu'il y en avait dans une matinée, à l'Etablissement du Milieu. Aujourd'hui, chaque colon de la première classe en possède beaucoup : celui dont nous avons lu dans notre patrie le récit de la première inondation n'avait qu'une seule vache ; aujourd'hui, après toutes les autres pertes qu'il a subies, il a 50 ou 60 têtes de bétail. Auparavant, il n'y avait aussi que peu de grain, et le besoin pressant s'en faisait sentir même lorsque les eaux montaient. Les colons dépendaient tous sur la pêche, toujours assez incertaine, et sur ce qu'ils pouvaient se procurer avec leurs fusils. Aujourd'hui, il y a une grande quantité de grain dans les greniers des particuliers, et, même avec la perte des terres qui ne peuvent être ensemencées cette année, le nombre d'acres cultivés est beaucoup plus grand. Sous ce rapport, l'inondation est comparativement moins désastreuse : toutes les terres cultivées, la première fois, ont été couvertes d'eau, et presque toutes les maisons avaient été emportées. C'était, comme plusieurs l'ont appelé, un balayage plus net, mais il n'y avait alors que peu de maisons ou de fermes en bas de l'église du Milieu, ou sur l'Assiniboine au-dessus du Fort d'En Haut. Les districts des Rapides et de l'Etablissement des Sauvages étaient encore dans leur état de nature.

" Bien qu'il y ait, en conséquence, plus de souffrance et de perte, il y a plus de force pour les supporter, et plus de moyens pour y remédier.

" *Tout ceci peut être attribué aux progrès de la civilisation, et à l'avancement de la population dans l'intervalle des deux inondations.* Une simple visite à n'importe quel campement aurait pu en fournir une preuve suffisante. Au lieu de la tente nue et sans meubles, il y en avait une pourvue de tous les articles de nécessité, et généralement avec un poële pour la réchauffer, et une grande quantité d'animaux domestiques paissant alentour.

" L'on y faisait la cuisine, le pain et le beurre. Il fallait plusieurs voyages de chaloupe pour transporter les effets, tandis qu'auparavant presque tout aurait pu être emporté à bras. Le retour paraît aussi offrir plus d'espoir. Auparavant, beaucoup, qui n'étaient pas attachés au sol, partaient sans avoir aucun bien qui leur fît regretter le pays. Dans l'intervalle, il est surgi une forte population, qui est née sur cette terre et qui la regarde comme sa patrie. Plusieurs y sont tellement attachés qu'il leur est impossible de la quitter. Leurs affections de famille sont là, les rejetons de la famille se sont étendus sur la terre et ont pris racine dans le sol même. En cela nous avons aujourd'hui la force et le nerf du pays : une population contente et heureuse, et je puis presque dire, fière de son pays. L'accroissement des facilités de communication ajoute aussi à cette amélioration graduelle. Le fait d'être plus fréquemment vu par les autres aura nécessairement un bon résultat. L'inondation de 1852 occupera une bien plus grande place dans l'esprit du peuple que celle de 1826 Au lieu de quelques colons solitaires, inconnus et presque oubliés de leurs compatriotes, nos colons forment aujourd'hui partie d'un puissant système, plus intimement relié aux autres pays par la sympathie et par l'intérêt."

L'importance de l'établissement de la Rivière Rouge ne manquera pas de frapper ceux qui se sont occupés du sujet de coloniser la région à l'ouest de cet établissement. Il y a là déjà, un noyau où les colons trouveront tous leurs premiers besoins, et une population de dix mille âmes prête à les accueillir et à les aider de son expérience. Aujourd'hui, il est vrai que la population ne récolte que bien peu au-delà de ce qui suffit à ses besoins, mais qu'il soit créé une demande, et l'agriculture s'étendra bientôt, et continuera à se développer à mesure que la demande augmentera. Pour bien apprécier toute la valeur de cette petite colonie, il ne faut que considérer combien seraient accrues les difficultés d'introduire la colonisation dans cette région, si elle n'existait pas.

LES ETABLISSEMENTS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

L'on ne saurait passer ces établissements sous silence en faisant la description du territoire où ils exercent une aussi grande influence Cependant, je bornerai mes remarques à ce que j'en ai pu observer, sans égard aux questions politiques avec lesquelles ils peuvent être associées, ou à l'étendue ou à la nature du commerce qui s'y fait, parce que ce sont là des sujets qui ne rentrent pas dans les limites de nos instructions, et parce que, de plus, nous ne saurions convenablement nous immiscer dans les affaires d'une compagnie dont tous les établissements nous ont été ouverts, et dont nous avons si souvent éprouvé l'hospitalité.

La première place de quelque importance sur la route est le Fort William, à l'embouchure de la Kaministiquia,—établissement qui possède un intérêt particulier pour avoir été autrefois le grand comptoir de la Compagnie du Nord-Ouest du Canada. Autrefois, il s'y réunissait parfois jusqu'à trois mille personnes, avec de riches cargaisons de pelleteries de l'intérieur, ou de marchandises de Montréal ; mais depuis la fusion des deux compagnies, le commerce a été détourné vers la Baie d'Hudson, et le Fort William a beaucoup perdu de son importance. Il sert aujourd'hui de résidence à un chef de trafiquants, et est encore le centre d'affaires considérables en été, M. McIntyre, qui en a la charge, ayant établi des pêcheries qui procurent de l'emploi à bon nombre de personnes d'origine mixte, qui se sont établies un peu plus haut sur la Kaministiquia. Les différentes branches de l'expédition doivent beaucoup à M. McIntyre, non seulement pour sa généreuse hospitalité, mais encore pour l'empressement avec lequel il leur a fourni des canots et une grande partie de ce qui leur était nécessaire pour faire le voyage à travers le pays jusqu'à la Rivière Rouge, et, depuis, il a encore fait tout en son pouvoir pour aider les entrepreneurs de la malle à transporter les malles au Fort Garry.

Le Fort Francis, que l'on rencontre ensuite sur la route, est situé aux Chutes à la Pluie, au cœur du pays des Sauteux,

mais il ne parait pas être aujourd'hui une place d'aussi grande importance qu'il l'était sans doute lorsque le commerce de l'intérieur passait par là. Les officiers de ce poste, M. Pether, M. Chatelains et autres, ont toujours été très bons et tres obligeants.

Le poste suivant est celui du Portage du Rat, mais c'est un petit établissement, comparé aux autres.

Le Fort Alexander, à l'embouchure de la Winipeg, qui vient ensuite, est la résidence d'un facteur en chef; mais le commerce qui, autrefois, lui donnait de l'importance est, je crois, détourné vers la Rivière Rouge.

Le Fort de Pierre, ou Fort Garry d'En Bas, sur la Rivière Rouge, est de beaucoup le plus bel établissement du territoire. Un espace carré d'environ six acres est entouré de murs et de bastions en pierre. Les bâtisses de la compagnie, dont la plupart sont des édifices en pierre très solides, sont comprises dans cette enceinte. Les magasins sont situés des deux côtés, et au centre se trouve la résidence des officiers, qui est une bâtisse imposante, avec balcons tout autour, et un parterre pardevant qui est entretenu dans le meilleur goût. Cet établissement est confié à M. Lilly, jeune monsieur Ecossais, qui, outre ses devoirs de trafiquant, cultive la terre sur un grand pied. L'année dernière il a ensemencé une grande étendue de terre neuve.

Le Fort Garry d'En Haut, situé au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, est un établissement semblable, excepté que l'espace enclos n'est pas tout-à-fait aussi considérable, et qu'il y a un plus grand nombre de bâtisses. Il est la résidence du facteur en chef du district et du gouverneur d'Assiniboya, et c'est aussi là que sont logées les troupes de la compagnie. C'est le principal comptoir commercial de l'établissement, et des gens de toutes couleurs, depuis le Sauvage bronzé des plaines, jusqu'au blond fils des Hébrides, se coudoient constamment à ses portes.

Outre ces établissements nous avons encore visité Pembina, le Fort Ellice, le Fort Pelly, et le Poste de la Rivière au Cygne; mais il a été parlé de tous ces établissements dans les rapports précédents.

En réfléchissant que depuis la fusion de la compagnie du Nord-Ouest du Canada avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, lorsqu'elles ont eté réunies en une seule sous ce dernier nom, ces établissements se sont graduellement étendus sur la moitié d'un continent, depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Pacifique, et depuis la frontière jusqu'à la Mer Arctique, il est impossible de ne pas admirer l'ordre et le système qui se font remarquer partout dans leur administration. C'est un vaste système d'économie, appliqué avec la plus grande sagacité et la plus grande prévoyance dans tous ses details; un système qui semble aussi fonctionner également bien sous des circonstances très disparates. Dans les établissements reculés du Canada, sur les côtes orageuses du Labrador, parmi les tribus guerrières des plaines, ou dans les régions glaciales du Nord, il parait fonctionner avec un égal succès.

Une organisation aussi parfaite ne peut être attribuee qu'à une administration supérieure, et je suis d'opinion que le succès des compagnies réunies est autant dû aux grands talents des officiers qui ont la direction de leurs affaires, qu'aux autres causes auxquelles on l'attribue plus fréquemment; et il ne peut y avoir aucun doute que si l'on apportait le même jugement, le même soin et la même économie dans toute autre entreprise, il en résulterait un succès très marqué.

LES ABORIGÈNES.—S'ILS S'OPPOSERAIENT A LA COLONISATION, Etc.

En s'occupant du projet de coloniser la région située à l'Ouest de la Rivière Rouge, la question se présente naturellement à l'esprit, si la population indigène chercherait a empêcher la colonisation, et, dans le cas d'une opposition, si elle serait d'une nature redoutable.

La colonisation s'étendrait d'abord sur le territoire qui, avec un sol propre à son développement, serait en même temps de l'accès le plus facile; et sous ce rapport la vallée de l'Assiniboine, et la region qui s'étend sur les bords des Lacs Manitoba et Winipegoos, et leurs divers tributaires, seraient d'abord occupées; et dans la plus grande partie de cette immense région, même dans son état actuel, les colons y seraient aussi en sûreté que dans les forêts du Canada. L'Assiniboine touche au pays des Sioux dans une partie de son cours, c'est-à-dire entre la Rivière Rapide et le Poste Brandon; mais je pense que pour cette partie du pays,—la seule où il y ait quelque danger de molestation de la part des Sauvages,—on exagère beaucoup leur puissance et leur disposition a faire le mal. Prenant la région à laquelle s'applique plus particulièrement cette description, les Sauvages ne sont pas plus nombreux qu'ils ne le sont dans quelques autres parties du Canada, et avec quelque précaution on n'a rien à craindre de leur part. Plus loin vers l'Ouest, sur le bras Sud de la Saskatchewan, on dit que les Pieds-Noirs sont nombreux et belliqueux; mais à mesure que leurs relations avec les blancs augmenteront, leurs habitudes changeront comme celles des autres Sauvages ont changé, et, à en juger par des cas de même nature, il n'est que raisonnable de supposer qu'avant que les établissements ne soient rendus a leurs terres, ils auront cessé d'être dangereux.

Sur le bras Nord de la Saskatchewan, près des Forts Pitt et Edmonton, les Sauvages sont nombreux, mais d'après tout ce que j'ai appris, ils ont des dispositions pacifiques. Les commerçants suivent cette route pour se rendre à la Colombie et au Pacifique, et des émigrants même y ont passé sans être le moindrement molestés.

Il n'y a aucun doute que le nombre des Sauvages diminue dans la région située immédiatement a l'Ouest de la Rivière Rouge. Mais il y a quelque chose de consolant dans leur disparition partielle, c'est qu'ils se sont jusqu'à un certain point mêlés avec les blancs. La population d'origine ainsi mêlée dans l'Etablissement de la Rivière Rouge, et dans la région arrosée par l'Assiniboine et la Petite Saskatchewan, ne peut être moindre que six ou sept mille,—ce qui, avec ce qui reste d'indigènes pur sang, forme peut-être une population aussi considérable qu'il n'y en a jamais eu dans le territoire.

A l'Est de la Rivière Rouge, au Lac des Bois et à la Rivière la Pluie, l'on dit que le nombre des Sauvages augmente depuis quelques années, et d'après tout ce que j'ai vu ou appris, je crois que c'est en effet le cas. Et, comme ils habitent le pays à travers lequel doit nécessairement passer toute ligne de communication entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge, il est de la plus grande importance de s'assurer des moindres détails de tout ce qui les concerne, de cultiver leur amitie, et de prendre toutes les mesures propres à prévenir la possibilité d'un conflit avec eux. Ils sont encore dans un état de barbarie primitive. Des missionnaires ont souvent été au milieu d'eux, mais ils n'ont jamais réussi à faire assez d'impression sur eux, pour les amener à embrasser le christianisme Leurs habitudes et coutumes sont probablement encore les mêmes qu'elles étaient lorsque les premiers trafiquants Canadiens ont pénétré dans le pays. Tous les printemps, à l'ouverture de la navigation, ils s'assemblent au Fort Francis pour célébrer le Festin du Chien et la danse des Chevelures, fêtes communes à toutes les tribus de cette région. L'on me dit qu'ils se réunissent parfois jusqu'au nombre de 500 dans ces occasions. Quelques-uns viennent du Lac Rouge, sur le territoire des Etats-Unis, d'autres du Portage du Rat, du Lac des Bois, du Lac la Pluie et du Lac des Bois Blancs.

Sir George Simpson estime la population entière comme suit:—

Fort Francis	1,500
Fort Alexander	300
Portage du Rat	500
Chien Blanc	100
Lac du Bonnet	50
Lac des Bois Blancs	200
Lac Plat	200
	2,850.

Mais je suppose que ce nombre ne comprend pas ceux qui viennent du côté des États-Unis. Néanmoins, si l'on considère l'étendue de pays sur laquelle cette population est dispersée, on ne peut la regarder comme très considérable même pour une

population sauvage. Mais il faut remarquer que le fait d'avoir une abondance de nourriture à certaines saisons leur permet de se réunir en nombre assez considérable pour être redoutables, s'ils étaient enclins à troubler les blancs. Sir John Richardson, qui a plusieurs fois traversé leur pays, les décrit comme "insolents, et indépendants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, par le fait qu'ils ont de l'esturgeon en abondance et de grandes quantités de riz sauvage, de sorte qu'ils peuvent subsister sans avoir recours aux approvisionnements de munitions ou de vetements que la Compagnie de la Baie d'Hudson fournit à ses Sauvages." Cela est vrai, et je puis ajouter que leur pays est passablement riche en fourrures, et, qu'étant près de la frontière, ils en obtiennent un bon prix, soit de la Compagnie de la Baie d'Hudson, soit des trafiquants américains.

Ils sont certainement d'un caractère indépendant, je puis même dire intraitable; et leur férocité naturelle est loin d'en perdre par leurs guerres continuelles avec les Sioux, sur les confins des grandes prairies, auxquelles chaque branche de la tribu envoie son contingent de temps à autre. Bien qu'il n'en périsse ordinairement qu'un petit nombre dans ces guerres, elles sont cependant continuellement entretenues, et se poursuivent avec toute l'atrocité commune aux querelles des Sauvages. Les attaques nocturnes sur l'ennemi endormi, le massacre indistinct des hommes, femmes et enfants, le couteau à scalper et le tomahauk, distinguent autant ces guerres que les anciennes guerres des tribus sauvages dont nous lisons le récit. Pas plus tard que le printemps dernier, onze Sauvages Sauteux s'étaient campés sur une île, dans un lac près de Crow-Wing. Ils avaient été suivis par un parti de Sioux beaucoup plus fort, et le matin onze chevelures sanglantes indiquaient combien ils avaient été complètement surpris.

Je mentionne ces faits non pas pour faire croire qu'il y a quelque danger à courir sur la route de la Rivière la Pluie, mais seulement pour renseigner le gouvernement sur le caractère des peuplades avec lesquelles le Canada aura à transiger pour introduire la colonisation et pour ouvrir des communications dans leur pays, et pour montrer de quelle manière on peut, suivant moi, éviter de venir en collision avec elles. Comme je l'ai déjà dit, les Sauvages qui fréquentent la Rivière la Pluie ont l'habitude de se réunir en nombre considérable durant l'été. Maintenant, en admettant que leurs dispositions pacifiques actuelles se maintiennent et qu'il soit fait un traité avec eux pour les faire consentir à abandonner une certaine partie de leurs terres, il faudra encore considérer qu'en introduisant un mélange de colons pour l'établissement de ces terres, ou de travailleurs pour la construction des chemins, il pourrait y en avoir parmi eux qui ne tarderaient pas à offenser les Sauvages, et que ces derniers, à leur tour, seraient bientôt prêts à user de représailles. S'il survenait une fois une collision sérieuse, et qu'il n'y aurait pas de force suffisante pour la contrôler de suite, toute la tribu prendrait les armes et pourrait, comme on pense qu'elle le ferait, causer beaucoup de trouble. Le Fort Francis et la Rivière la Pluie sont les seuls endroits où cela pourrait arriver; et afin de prévenir la possibilité d'une pareille éventualité, il serait nécessaire d'avoir au premier de ces points une troupe militaire de la force de celle qui se trouve aujourd'hui au Fort Garry, par exemple,—c'est-à-dire, d'un peu plus de cent hommes. D'après ce que j'ai remarqué du caractère de ces Sauvages, et après examen mûr du sujet, je suis convaincu que l'*effet moral que produirait la seule présence de cette troupe* préviendrait tout acte de violence ou d'agression de leur part, tandis que, d'un autre côté, ce serait une protection pour eux contre l'agression de la part des colons ou travailleurs déréglés.

Le Fort Francis est dans une position d'où les communications seraient faciles, soit à l'Est, soit à l'Ouest. Plus bas, il n'existe aucun obstacle à la navigation, par la Rivière la Pluie et le Lac des Bois, jusqu'à une distance de 90 milles du Fort Garry. Plus haut, il n'y a pas d'interruption jusqu'à la tête du Lac la Pluie; en sorte que les troupes pourraient, si cela devenait nécessaire, être envoyées dans l'une ou l'autre direction. Mais je ne pense pas qu'il serait nécessaire de les faire sortir, car leur présence seule serait suffisante pour assurer la tranquillité.

Dans ma lettre du 21 août 1858, du Fort William, je disais que j'avais eu, avec les chefs Sauteux au Fort Francis, une entrevue dont le résultat fut qu'ils m'accordèrent toute permission d'examiner le pays, mais qu'ils exigèrent en même temps que quelqu'un fût envoyé pour les rencontrer à leur réunion le printemps suivant, afin de leur expliquer le but de l'expédition, et si l'on projetait de prendre quelques-unes de leurs terres pour la colonisation, auquel cas ils espéraient que rien ne serait fait avant qu'il fut pris des arrangements avec eux. A cette entrevue ils furent très bienveillants, et je leur remis une lettre que Peguis, le chef des Sauteux de la Rivière Rouge m'avait donnée de lui même, et sans que je l'aie du tout sollicitée. La lettre, écrite par un maître d'école indigène, sous la dictée du vieux chef, était conçue en ces termes:—

(Copie.)

Le Chef Pugise,
(Prononcez Peguis.)

Mes amis,—J'espère que vous tous qui êtes à l'Est de cette colonie montrerez le même respect que nous avons montré pour ces messieurs, en leur donnant toute permission d'explorer le pays le long de la route. Sachant que je suis le plus ancien chef, j'ai toute confiance que vous suivrez mon avis.

Votre Chef,

sa
PUGISE. +
marque.

Je leur lus cette lettre dans leur propre langue, et elle produisit évidemment une impression favorable, bien qu'ils ne considèrent pas Pugise comme un aussi grand homme, sous aucun rapport, que leur grand chef propre.

Dans le cas où il serait pris une partie de leurs terres pour la colonisation, j'ai déja eu l'honneur de suggérer que l'on devrait les payer au moyen de présents annuels de tels articles qui leur seraient le plus utiles. C'est le système adopté par le gouvernement des Etats-Unis, et, lorsqu'il est convenablement appliqué, c'est sans contredit le meilleur; mais ce n'est pas le cas partout, comme j'ai eu l'occasion de le remarquer l'automne dernier au Grand Portage, où une partie de cette même tribu reçoit des paiements pour ses terres. En arrivant à cet endroit le 1er août, je remarquai un certain nombre de Sauvages qui attendaient l'agent avec leurs paiements. Deux mois plus tard je passai de nouveau par là, et ils y étaient encore, mais en nombre bien plus considérable, attendant l'agent de jour en jour, comme lorsque j'y étais passé la première fois. L'automne arrivait, et il était temps qu'ils se rendissent sur leurs terres de chasse; mais je ne puis dire si l'agent vint ensuite, ou s'ils eurent à s'en retourner à l'intérieur sans avoir la pitance qu'ils étaient venus chercher de si loin et avec tant de fatigue.

Si je mentionne cette circonstance, c'est afin que l'on se prémunisse contre les maux qui résultent de cet état de choses dans tout arrangement qui pourra dorénavant être fait avec les Sauvages du côté canadien. Lorsqu'il leur faut venir de très loin, le temps qu'ils perdent pour leurs occupations ordinaires est d'une importance plus réelle pour eux que la paie qu'ils reçoivent, et lorsqu'ils sont réunis avec leurs femmes et leurs filles, en grand nombre, à quelque station où il y a des trafiquants rivaux, comme au Grand Portage, et lorsqu'ils ont à attendre longtemps, l'on croira sans peine qu'ils sont exposés à beaucoup d'influences démoralisatrices.

ROUTES ENTRE LE LAC SUPÉRIEUR ET LE LAC LA PLUIE.

Route de la Rivière aux Tourtes

Cette route part du Lac Supérieur au Village du Grand Portage, et, après avoir traversé une région élevée et accidentée, elle rejoint la route des canots qui conduit de la Kaministiquia au Lac Nequaquon, ou, comme on l'appelle quelquefois, au Lac la Croix. En recourant au plan ci-joint, en profil, on verra qu'à partir du Lac Supérieur le pays s'élève très rapidement, et qu'il atteint une hauteur de 1053 pieds au Lac Vaseux, juste au-dessus du Lac de la Montagne, sur une distance d'environ 40 milles, par les sinuosités de la rivière. De là en allant vers l'Ouest il s'abaisse graduellement,—le Lac au Bois Blancs, situé

de l'autre côté du plateau d'épanchement, et éloigné d'environ 80 milles du Lac de la Montagne, étant encore à une élévation de 661 pieds au-dessus du Lac Supérieur. L'on traverse, dans cette région élevée, les sources de quatre rivières différentes, savoir, la Rivière aux Tourtes, la Rivière à la Flèche, la Rivière Sageinaga, et un bras de la Maligne. Les lacs sont nombreux, comme ils le sont partout dans cette région, et quelques-uns sont grands; mais les cours d'eaux qui les relient sont si petits qu'à peine un canot de moyenne grandeur peut-il y passer; et si l'on voulait établir une communication par eau plus parfaite, comme ce plateau est le plus élevé de tous les environs, et d'où les eaux s'écoulent dans toutes les directions, l'on ne pourrait trouver aucune source d'alimentation suffisante pour cet objet. Cependant, jusqu'à ce qu'il soit ouvert une meilleure voie de communication, cette route est très avantageuse pour les petits canots; car, bien que les portages y soient plus considérables que par la route de la Kaministiquia, elle est cependant plus courte, et il ne s'y rencontre pas de rapides bien embarrassants Mais malgré cela, elle ne vaut pas celle de la Kaministiquia pour les grands canots, et un coup-d'œil jeté sur le profil fera voir qu'elle ne pourra jamais être adaptée à la navigation d'embarcations plus fortes que les canots. Le Grand Portage lui-même est entièrement situé sur le territoire des Etats-Unis, et de là jusqu'au Lac la Pluie, à l'Ouest, la route des canots forme la ligne frontière.

La route par le Lac du Chien, le Lac des Mille Lacs, et la Rivière Seine.

Cette route a l'avantage d'une grande étendue de pays uni, et d'un abondant approvisionnement d'eau au sommet même du plateau d'épanchement. Le pays est plus bas de 163 pieds, à sa plus grande élévation,—qui est celle de l'etang à l'extrémité Ouest du Portage de la Prairie, 893 pieds au dessus du Lac Supérieur,—que la route de la Rivière aux Tourtes au Lac Vaseux; mais la différence d'élévation peut être justement calculée de l'endroit où le Portage de la Savane touche à la Rivière de la Savane, lequel à ce point est à une hauteur de 835 pieds au-dessus du Lac Supérieur, montrant une différence de 218 pieds en faveur de cette route.

A l'Est du plateau d'épanchement, la Rivière et le Lac du Chien présentent une nappe d'eau de 35 milles, que l'on pourrait rendre navigable aux grands navires simplement en jetant une digue à la décharge du Lac du Chien. A l'Ouest, et séparée de celle-ci par un marais dont l'eau s'écoule dans les deux directions, une nappe d'eau de 65 milles pourrait être rendue navigable de la même manière en jetant une digue sur la Seine, aux Petites Chutes, à dix milles en bas du Lac des Mille Lacs. La différence de niveau entre ces deux nappes d'eau ainsi utilisées serait alors d'environ 100 pieds, celle du côté Ouest étant plus élevée d'autant, et la distance qui les sépare n'etant que de cinq milles, tandis que l'approvisionnement d'eau étant abondant, et le terrain bas, il pourrait être construit un canal à écluses pour les relier, - ce qui créerait 100 milles de navigation à travers le plateau d'épanchement. Un coup-d'œil sur le profil fera voir cela beaucoup mieux que je ne pourrais l'expliquer.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA ROUTE DU LAC SUPÉRIEUR À LA RIVIÈRE ROUGE.

En premier lieu, d'ici que le commerce prenne des proportions assez fortes pour nécessiter la construction de canaux et de chemins de fer, le moyen le plus économique, et de fait le seul moyen d'ouvrir des communications, est de placer des steamers ou des bateaux à rames sur les eaux navigables, et de faire de bons chemins là où la navigation est impraticable.

Cela étant admis, il me reste à décrire la longueur de chemin de terre qu'il faudrait construire, et des eaux navigables qui pourraient être utilisées.

Pour commencer au Lac Supérieur, il faudrait un chemin depuis la Baie du Tonnerre jusqu'au Lac du Chien, car la navigation de la Kaministiquia est tout à fait impraticable, excepté pour les canots, et qu'elle ne pourrait être utilisée qu'à des frais énormes. Le Lac du Chien est éloigné de 22¼ milles du Lac Supérieur, et en est plus élevé de 718 pieds, différence de niveau qui met un canal hors de question, malgré que l'approvisionnement d'eau dans la Kaministiquia serait amplement suffisant. Le seul moyen d'y atteindre est par un chemin de terre, et l'exploration a été poussée assez loin pour prouver que l'on pourrait obtenir une bonne ligne sur une distance de 28 milles.

Vient ensuite l'étendue d'eau du Lac et de la Rivière du Chien qui, en déduisant les courbes, équivaut à 35 milles, mais pour la rendre accessible aux grands bateaux, il faudrait jeter une digue à travers la decharge du Lac du Chien, qui aurait l'effet de refouler l'eau jusqu'au Lac à l'Eau Froide, à l'extrémité Est du Portage de la Prairie.

De ce point a la Rivière de la Savane il y aurait un chemin de roulage de cinq milles, à travers une région facile.

De là aux Petites Chutes de la Seine—environ dix milles du Lac des Mille Lacs—la distance est d'environ 65 milles, que l'on pourrait rendre navigable sans interruption au moyen d'une digue aux Petites Chutes.

Des Petites Chutes à la Rivière la Pluie, la Seine présente une succession de petites étendues navigables, entrecoupées de chutes et de rapides, la distance totale en droite ligne étant d'environ 67 milles, et la chute d'environ 350 pieds, sans y comprendre la descente des Petites Chutes. Prenant sa source dans de grands lacs, la Seine n'est pas sujette aux fortes inondations, et ne parait pas submerger ses rives. Immédiatement au-dessous du Lac des Mille Lacs, elle a une largeur moyenne d'environ cent pieds, et son volume augmente graduellement jusqu'à ce qu'elle atteigne le Lac la Pluie. On pourrait la rendre navigable au moyen de bassins et d'écluses, mais le nombre d'écluses entrainerait une trop forte dépense pour l'etat actuel du pays, ou pour le commerce que l'on pourrait espérer d'ici à longtemps. Je proposerais donc d'améliorer la navigation au moyen de digues de la plus simple description, jetées a travers la rivière aux endroits où elles produiraient le meilleur resultat, tel qu'indiqué sur le plan ci-joint. De cette manière une navigation entrecoupée de 59 milles, entre les Petites Chutes et les Douze Portages, qui se trouvent près du Lac la Pluie, pourrait être convertie en cinq nappes d'eau navigables au moyen de six digues, tandis qu'aucun des Portages n'aurait plus de 50 a 200 verges de longueur. Aux Douze Portages il faudrait un chemin d'environ sept milles de longueur Si la Seine etait améliorée de cette manière, la distance des Petites Chutes au Lac la Pluie, par terre et par eau, respectivement, serait a peu près comme suit :

	Chemin. Verges.	Milles navigables.
Portage, digue des Petites Chutes	200	..
1o. Etendue navigable jusqu'au Rapide Long.	...	13
Portage au Rapide Long................	200	...
2o. Navigable du Rapide Long aux Chutes de l'Ile	...	8
Portage aux Chutes de l'Ile...........	100	...
3o. Navigable jusqu'aux Chutes des Deux Iles............................	...	12
Portage à do do do	50	...
4o. Navigable jusqu'aux Grandes Chutes...	...	1
Portage à do do do	200	..
5o. Navigable jusqu'aux Douze Portages...	...	25
En tout	750	59

La distance totale depuis les Petites Chutes jusqu'aux Douze Portages serait donc de 59 milles d'eau navigable en cinq parties, avec une longueur totale de chemin entre elles de 750 verges seulement, auxquelles il faut ajouter environ sept milles de chemin pour passer les Douze Portages au Lac la Pluie. Toutes les digues auraient un fond de roc solide, et l'on trouve partout en abondance le bois de la meilleure qualité pour leur construction.

Pour cette partie de la route, des bateaux comme ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson pourraient être employés avantageusement, car on les transporte facilement sur un court portage, et on pourrait en rendre le transport encore plus facile

au moyen d'une simple glissoire ou plan incliné fait en billots, sur lequel ils pourraient être promptement tirés.

Cependant, si l'on croyait qu'un chemin de roulage offrirait un moyen de communication plus rapide dans le cas où il faudrait faire le service de la malle, il pourrait aussi être construit. Pour la rapidité, la route de terre serait certainement préférable; mais la rivière offrirait de plus grandes facilités pour le transport des marchandises pesantes.

Des Douze Portages, par le Lac la Pluie et une partie de la Rivière la Pluie, au Fort Francis, la distance est de 50 milles; et sur cette étendue rien ne gêne la navigation.

Au Fort Francis il y a une chute de vingt-deux pieds, que l'on pourrait racheter par des écluses en bois. Le portage n'étant cependant que de 300 verges, ne peut offrir de grandes difficultés pour le moment. De là à l'extrémité Ouest du Lac Plat, il n'y a pas d'empêchement à la navigation, excepté aux deux petits rapides de la Rivière la Pluie, qu'un steamer de moyenne force pourrait aisément remonter. La longueur totale navigable de cette étendue d'eau est de 158 milles.

Du Lac Plat au Fort Garry, l'on peut établir une route sur une distance de 91½ milles; et le pays étant uni et favorable, cette route pourrait être construite à un coût modéré.

En ouvrant la communication de cette manière, la distance totale du Lac Supérieur à l'Etablissement de la Rivière Rouge, par terre et par eau, serait comme suit:

	Milles de chemin.	Milles navigables.
De la Baie du Tonnerre au Lac du Chien....	28	..
Par le Lac et la Rivière du Chien au Portage de la Prairie........................	..	35
Chemin depuis les Portages de la Savane et de la Prairie à la Rivière de la Savane..	5	..
Par la Rivière de la Savane, le Lac des Mille Lacs, et la Seine jusqu'aux Petites Chutes.	..	65
Navigation entrecoupée sur la Seine........	..	59½
Chemin, passé les Douze Portages de la Seine.	7	..
De la Seine à l'extrémité Ouest du Lac Plat, navigable avec une seule interruption au Fort Francis........................	..	208
De là au Fort Garry par terre..............	91½	..
Total....................	131½	367½

En tout 131½ milles de chemin de roulage, et 367½ milles d'eau navigable.

Cela ne représente pas la distance en ligne droite, mais la distance à parcourir, en tenant compte des sinuosités de la route.

Maintenant, quant aux moyens de transport qui seraient le plus avantageusement et le plus économiquement employés:

Il faudrait des chariots ou des charrettes sur le chemin entre la Baie du Tonnerre et le Lac du Chien.

Sur le Lac et la Rivière du Chien des bateaux comme ceux dont se sert la Compagnie de la Baie d'Hudson, ou même un steamer, pourraient être mis en usage.

Au Portage de la Prairie, des charrettes ou des chariots seraient nécessaires.

Sur la Rivière de la Savane, le Lac des Mille Lacs, et la Seine, jusqu'aux Petites Chutes, après que la digue aurait été construite à ce dernier endroit, il y aurait une nappe d'eau non interrompue de 65 milles, et sur cette section il serait avantageux d'avoir un petit steamer.

Sur les 59½ milles de navigation entrecoupée de la Seine, entre les Petites Chutes et les Douze Portages, l'on devrait se servir de bateaux comme ceux dont j'ai déjà parlé, tandis que sur le chemin des Douze Portages, il faudrait, comme sur les autres parties de la route, des chariots ou des charrettes.

De la Rivière Seine au Fort Francis, un steamer pourrait naviguer sur une étendue de 50 milles.

Du Fort Francis au Lac Plat, des steamers auraient une étendue de 158 milles à parcourir.

De ce dernier point au Fort Garry, il n'y aurait rien à faire, car on peut obtenir en abondance des moyens de transport à l'Etablissement de la Rivière Rouge.

Si la communication était ouverte de la manière énoncée plus haut, le voyage du Lac Supérieur à la Rivière Rouge pourrait se faire en trois jours à peu près, c'est-à-dire en admettant que les steamers pourraient marcher à une vitesse moyenne de dix milles à l'heure sur les étendues navigables; que l'on pourrait faire cinq milles à l'heure sur les routes de terre, et que la navigation entrecoupée de la Seine pourrait être accomplie au taux de quatre milles à l'heure.

Cette estimation, et l'on ne peut la regarder comme trop élevée, donnerait le résultat suivant sous le rapport de la distance et du temps:

CHEMINS DE TERRE.		
De la Baie du Tonnerre au Lac du Chien....	28 milles.	
Portages de la Prairie et de la Savane	5	
Passé les Douze Portages de la Seine	7	
Du Lac Plat au Fort Garry.................	91½	
		131½
Navigation entrecoupée de la Seine........		59½
EAUX NAVIGABLES.		
Par le Lac et la Rivière du Chien	35	
Lac des Milles Lacs et Rivière de la Savane	65	
Des Douze Portages, Riv. Seine, au Lac Plat.	208	308
Distance totale.................	499 milles.	

Que l'on pourrait parcourir comme suit:

	Heures	Minutes.
131½ milles de chemin à 5 milles à l'heure ..	26	18
59½, ou 60 milles de navigation entrecoupée, à 4 milles à l'heure..............	15	00
308 milles d'eau navigable, à 10 m. à l'heure.	30	48
Total......................	72	6

c'est-à-dire trois jours, aussi près que possible. Mais s'il fallait faire le service de la malle avec une grande célérité, il n'y a aucun doute qu'avec de bons relais de chevaux et de voitures, l'on pourrait faire sept milles à l'heure sur les routes de terre; tandis que sur l'eau, avec des bateaux d'une force suffisante, l'on pourrait maintenir une moyenne de douze milles à l'heure, ou même plus.

D'après une estimation que j'ai faite à peu près, le coût total de l'ouverture d'une communication de la manière que je propose n'excéderait pas £50,000; mais jusqu'à ce que les études qui se poursuivent maintenant soient terminées, et que les mesurages nécessaires soient faits, il m'est impossible de soumettre une estimation très précise dans les détails.

Il a été dit et même fortement représenté, par des personnes intéressées, que la route à travers l'Etat du Minesota, par St. Paul et Pembina, offrirait les meilleurs moyens de communication avec l'établissement de la Rivière Rouge. Mais je ne vois pas comment l'exactitude de cette opinion peut raisonnablement être constatée. Dans tous les cas le transport par terre par la route du Minesota serait deux ou trois fois plus considérable que par la route canadienne, en sorte que le temps qu'il faudrait pour la parcourir serait plus long, à moins qu'il n'y soit construit un chemin de fer,—et il faut se rappeler que le réseau des chemins de fer des Etats-Unis n'approche pas, à son extrémité occidentale, à plus de 700 milles de l'établissement de la Rivière Rouge.

La communication que je propose d'ouvrir serait donc beaucoup plus avantageuse qu'aucune ligne qui pourrait être adoptée dans le Minesota, excepté une ligne de chemin de fer, et il est raisonnable de croire qu'avant que le gouvernement des Etats-Unis puisse construire un pareil ouvrage, à travers un pays désert ou peu peuplé, le commerce des territoires de l'Ouest aura pris un développement assez considérable pour justifier la construction de chemins de fer entre les nappes d'eau navigables de la route canadienne.

Lorsque les circonstances le permettraient, il pourrait être construit un chemin de fer continu,—de 195 milles de longueur —entre le Lac Supérieur et le Lac la Pluie, et un autre,—de 91½ milles—entre le Lac Plat et le Fort Garry. En faisant cela, en même temps que deux écluses au Fort Francis, l'établissement

de la Rivière Rouge se trouverait à moins de deux jours de marche du Lac Supérieur,—les deux chemins de fer se trouvant reliés par une navigation de 208 milles.

Cela mettrait le Fort Garry à moins de cinq jours de Toronto.

Quant aux résultats immédiats que l'on pourrait raisonnablement attendre de l'ouverture de cette communication, de la manière que j'ai proposée, comme mesure préliminaire pour arriver à des travaux plus considérables, ils peuvent être déduits comme suit :

1. En premier lieu, le commerce de l'établissement de la Rivière Rouge se trouverait tout de suite à passer par cette partie-ci du Canada.

2. Il est raisonnable de supposer que lorsque la compagnie de la Baie d'Hudson s'apercevrait qu'elle pourrait transporter ses marchandises à meilleur marché par cette route que par la Baie d'Hudson, elle l'adopterait aussi, ce qui amènerait dans le pays la plus grande partie d'un commerce qui s'élève à près d'un demi million sterling par année.

3. Ce serait le premier pas vers l'établissement d'une route à travers le Canada et la Colombie Anglaise. Une fois à la Rivière Rouge, l'on trouve une eau navigable presque sans interruption jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses ; et il paraît que le capitaine Palliser a découvert dernièrement un passage facile à travers ces montagnes, sur le territoire anglais. De là à l'Ouest jusqu'à la Rivière Frazer, la distance n'est pas bien grande, comparativement. Il est donc raisonnable de croire que si la route était ouverte jusqu'à la Rivière Frazer et jusqu'au Pacifique, comme c'est la plus courte que l'on puisse adopter, elle deviendrait sans doute le chemin d'une émigration aux régions de l'or, dont personne ne peut prévoir l'étendue.

4. Une autre considération, et celle qui est de beaucoup la plus importante, est qu'en ouvrant cette route, une vaste étendue de terres fertiles serait aussi ouverte à la colonisation, et cela est aujourd'hui d'un intérêt spécial pour le Canada C'est un fait bien connu qu'il se fait une émigration constante du Bas-Canada aux prairies des Etats de l'Ouest. Or, la *Rivière Rouge* et le *Nord Ouest*, depuis que les voyageurs Canadiens ont occupé le pays, sont des noms familiers dans le Bas-Canada, et si la route était une fois ouverte, il ne peut y avoir aucun doute que l'émigrant canadien préférerait une terre avec laquelle il a tant de relations par les anciennes connaissances, une terre où une population sympathique est prête à le recevoir et où il aurait l'inestimable avantage de vivre sous les lois anglaises, à un pays dont il ne comprend pas la langue, et où la plupart de ceux qui y émigrent de son pays ne deviennent que les scieurs de bois et les porteurs d'eau d'un peuple qui est assez rusé pour profiter de leur simplicité.

LE PROGRÈS DE L'ÉTUDE QUI SE POURSUIT MAINTENANT ENTRE LE LAC SUPÉRIEUR ET LE LAC LA PLUIE.

Je viens de recevoir des dépêches de mes aides, MM. L. A. Russell et J. F. Gaudet. Il paraît que jusqu'à la date de leurs lettres les études avaient été poursuivies avec beaucoup d'énergie. M. Gaudet a terminé l'exploration du Lac du Chien, qu'il a faite à la hâte, et a fait une étude de la Rivière du Chien, du Lac Muskeg et de la Rivière de la Savane, jusqu'au Lac des Mille Lacs, au moyen d'instruments Au moment qu'il m'écrit (23 déc.), il était sur le point de commencer l'étude de la Seine, comme il l'explique dans sa lettre, que j'annexe au présent, avec un plan de ses explorations.

Les operations de M. L. A. Russell se trouvent détaillées dans sa lettre, que j'annexe aussi avec les plans dont il parle. Il paraît qu'il a réussi à trouver une bonne ligne pour un chemin entre la Baie du Tonnerre et le Lac du Chien, près d'un sentier de Sauvages un peu à l'Ouest de la Rivière aux Courants. Ceci est important, car la région à laquelle il a borné ses explorations est la plus rude de toute la route.

M. Gaudet a son quartier général à la Rivière de la Savane, et lorsqu'il m'a ecrit il était sur le point de partir pour explorer la Seine.

MISSION DES SAUVAGES.
Fort William, 3 janvier 1859.

MONSIEUR,—Je vous envoie une esquisse de la route de la Rivière aux Courants, ainsi que du chemin d'hiver des Sauvages qui part aussi de la Baie du Tonnerre, à peu près à mi-chemin de la Kaministiquia et de la Rivière aux Courants, et qui suit ensuite la vallée de cette dernière rivière au Nord du Fort William, et aboutit sur le Lac du Chien, à environ un mille et demi à l'Ouest de la ligne de la Rivière aux Courants.

L'on peut trouver, le long de cette petite rivière, un site de chemin meilleur que partout ailleurs sur la ligne, car cette dernière traverse tous les côteaux, ravins et marais au milieu desquels la dite rivière prend sa source, ainsi que ceux qui se trouvent à la source d'une autre petite rivière ou ruisseau entre les premiers et la Rivière aux Courants.

Sur le chemin des Sauvages le pays est moins accidenté et moins marécageux. Il y a un mille ou à peu près de marais au départ, mais on peut l'éviter en partant un peu plus au Nord, venant ainsi sur une crête de terre élevée qui descend tout près de la rive du lac. Le premier mauvais endroit ensuite est là où le chemin traverse pour la première fois la rivière, qui passe ici à travers une chaîne de collines de granit d'une hauteur peu considérable, et je pense qu'on pourrait y trouver un bon passage, car elles ne sont pas pires que celles de la ligne de la Rivière aux Courants.

Il y aurait trois ou quatre petits ponts à faire, mais ils ne traverseraient que des ruisseaux dont les rives sont basses et bonnes. Dans le voisinage immédiat du Lac du Chien, il y a quelque peu de terrain rude et accidenté, mais il faut y passer quelque soit la route que l'on choisisse.

A l'exception des endroits que je viens de mentionner, le pays est assez plat, et les marais sont peu nombreux et courts. Le sol à fleur de terre et au fond des marais est un sable argileux. Sous ce sable on trouve le granit, et en réalité il n'y a ici, comme en beaucoup d'autres endroits, que peu de terre sur la roche.

Les bois sont le merisier blanc, le peuplier l'épinette et le pin résineux sur les terres hautes ; et l'épinette, la mélèze et le cèdre dans les endroits bas.

Sur le plan, la ligne en points rouges qui serpente près de la ligne noire, est l'endroit où le chemin devra passer s'il faut le faire sur la ligne de la Rivière aux Courants. Entre la 2e et la 3e borne milliaire, il y a une mauvaise savane qu'il faudrait traverser d'un bout à l'autre, car du côté Est elle se jette dans la rivière, et de l'autre côté elle s'étend encore plus loin, et aboutit à un terrain rocheux et accidenté ; les frais seraient plus grands de faire tourner le chemin autour de cette savane, de l'un ou de l'autre côté, que de la faire passer au milieu. Près de la 6e borne milliaire, il y a une autre savane que l'on peut éviter au moyen d'un détour rapide à droite ; et la côte y est tellement à pic qu'il faut la tourner à sa base et revenir à gauche. Entre les 7e et 9e, la ligne de points traverse le même ruisseau quatre fois, mais il est si petit qu'il ne faudra que des ponceaux. A la 11e borne, il se trouve une savane que l'on passe tout droit comme celle qui est entre la 2e et la 3e, et pour la même raison qu'il en coûterait plus cher pour faire un bon chemin autour que sur la ligne. Les trois ruisseaux entre les 12e et 13e bornes milliaires sont petits, la largeur du plus grand n'étant pas de plus de 12 pieds. De la 13e à la 18e borne, le terrain est bon, mais à environ mi-chemin de la 19e, l'on rencontre une chaîne de collines qui entoure le Lac Pijké et le Lac aux Oiseaux de Proie. Le meilleur chemin depuis cet endroit est le long d'une vallée qui aboutit à environ trois quarts de mille à l'Ouest de la décharge du Lac aux Oiseaux de Proie.

Sur les collines au Nord de cette vallée l'on rencontre çi et là de gros pins blancs ; il y en a aussi sur le 5e mille de la ligne, sur les bords de la Rivière aux Courants, à environ 4 milles de son embouchure, et sur les rives du Lac aux Oiseaux de Proie.

La région située au Nord-Est de la ligne est très accidentée. A l'extrémité la plus près de la Baie du Tonnerre, la Rivière aux Courants, ayant un cours général Nord, serpente au milieu de

côteaux élevés et rocheux, qui s'élèvent quelquefois à pic sur ses bords. Du sommet de l'un de ces côteaux, à environ six milles de l'embouchure de la rivière, nous pouvions la voir serpenter sur une longue distance à travers un terrain très accidenté. Elle est pleine de rapides et de chutes qui se précipitent à travers des rochers escarpés de granit et d'ardoise. Vis-à-vis du 2e mille de la ligne, elle passe à travers de l'ardoise, mais plus haut, elle coule sur le granit. Vers les 14e et 15e milles, le terrain, au Nord-Est de la ligne, est plus uni jusqu'au Lac Pijké, où il commence à être de nouveau inegal.

Les bords de ce lac sont élevés et boisés de merisier blanc, de peuplier et d'épinette, mais le sol est du même sable leger que partout ailleurs sur la ligne, et les collines sont rocheuses; sa décharge dans le Lac aux Oiseaux de Proie se fait par un petit ruisseau rapide qui descend peut être de près de cent pieds entre les deux lacs.

Les côtes du Lac aux Oiseaux de Proie sont beaucoup plus élevées que celles du Lac Pijké, s'élevant en rochers à pic sur le bord de l'eau; la rive Nord de l'extrémité Est du lac est une muraille de rochers, d'environ cent cinquante pieds de haut, qui s'élève ensuite encore davantage en collines boisées en arrière. Le Lac aux Oiseaux de Proie se décharge dans le Lac du Chien, à environ un mille à l'Ouest de la ligne, par un ruisseau rapide et peu profond, qui coule de son extrémité occidentale. Sur ce ruisseau, il y a deux petits lacs, et les Sauvages font portage de l'un à l'autre, et ensuite jusqu'au Lac du Chien.

Je vais maintenant tirer une ligne depuis la Mission jusqu'au treizième mille de la ligne de la Rivière aux Courants; cela fini, je tracerai le chemin de la Baie du Tonnerre au Lac du Chien. Je tire la première ligne parce qu'elle me fera beaucoup mieux connaître le pays.

Si je comprends bien mes instructions, je dois tracer le chemin sur le meilleur terrain que je pourrai trouver. En conséquence, je le ferai passer dans la vallée de la seconde petite rivière, au Nord de la Kaministiquia, tel qu'indiqué sur le plan.

J'aurais tiré la ligne de la Mission à la huitième ou la neuvième borne milliaire, si je n'avais su que le terrain à travers lequel elle passerait est très mauvais; elle passerait à travers la savane et sur les deux petites rivières en arrière du Fort, sans compter que vers la neuvième borne milliaire le terrain est très accidenté.

Je prends cinq hommes avec moi, ainsi que vous me l'avez permis lorsque je tirerais des lignes. Ce sont Jos. Whiteway, J. Smith, et trois Sauvages de la Mission. Jusqu'à présent je n'ai encore qu'un seul Sauvage à 3s 9d par jour. Je serai peut-être obligé de me contenter de trois hommes, car les gens de la Mission demandent des prix exorbitants.

Jusqu'ici l'hiver a été doux, et nous avons eu beaucoup de neige; il y en a environ deux pieds d'épaisseur à présent. Le plus grand froid que nous ayons eu a été le 8 de décembre, au lever du soleil, que le thermomètre est descendu à 25° au-dessous de zéro; et le 17 de décembre, au lever du soleil, sur le Lac aux Oiseaux de Proie, où il est descendu à 27° au-dessous de zéro. La température à la Mission était en même temps de 19° au dessous de zéro. Le 15 de novembre, les gens ont traversé la Kaministiquia pour la première fois sur la glace.

La Baie du Tonnerre n'est pas encore "prise," mais les petites baies le sont presque toutes.

M. McIntyre attend une malle de la Rivière Rouge dans ce mois ci, et il l'enverra de suite. J'écrirai par cette malle.

Il est arrivé une malle, mais elle ne nous a pas apporté de lettres.

Vous souhaitant une bonne année,

Je demeure,

Votre tout dévoué,

(Signé,) L. A. RUSSELL.

A S. J. Dawson, écr., I. C.,
En charge de l'Expédition de la Rivière Rouge.

DEPÔT DE LA SAVANE,
23 décembre 1858

MONSIEUR,—Ayant maintenant terminé toutes les études de cette section, suivant votre désir, je vous envoie les plans de mes opérations.

Ils sont faits d'une manière très grossière, mais ce serait perdre trop de temps précieux que de les faire autrement.

Après m'être rendu au Rapide de Jourdain, je tirai une ligne entre les deux points. Vous remarquerez, en examinant le plan, que les deux premiers milles passent dans une savane, mais elle n'est pas mauvaise. J'ai creusé dans la terre en plusieurs endroits, et j'ai trouvé que l'épaisseur moyenne du terreau sur la glaise était de 6 à 18 pouces. Entre la 2e et la 7e borne milliaire, on ne peut rien désirer de plus beau; c'est une crête de cyprès, dont le sol est de sable. Le reste, 1¾ mille, est une descente graduelle jusqu'à la rivière. Le bois se change en peuplier et en bouleau, et nous rencontrons quelques rochers, mais peu nombreux; cependant on peut les éviter en faisant un léger détour.

La Rivière du Chien, depuis le Rapide de Jourdain jusqu'au Lac du Chien, a 37 milles de longueur.

Sur le haut de la Rivière du Chien, où prend la Rivière Muskeg, il n'y a qu'un seul portage, long de 17 chaînes et d'environ 15 pieds de descente. Cette rivière ressemble plutôt à un lac qu'à une rivière, variant de deux à cinq chaînes de largeur.

Vous verrez par le plan, qu'il y a sur la Rivière Muskeg, neuf portages et cinq rapides, depuis son confluent avec la Rivière du Chien jusqu'au Lac Muskeg. Cette rivière est extrêmement petite et rude.

Le Lac Muskeg est une grande nappe d'eau, beaucoup plus grande que je ne m'attendais de la trouver, d'après la grandeur de la rivière. Aux portages, la largeur moyenne de la rivière est de 15 à 20 pieds, entre des rochers de granit. Depuis la tête du 5e portage, à l'exception des rapides que l'on rencontre entre ce point et le Lac Muskeg, elle a une largeur moyenne de deux chaînes, et serpente à travers un terrain bas et marécageux couvert d'épinette rouge.

Toutes les îles du Lac Muskeg, à l'exception des deux qui se trouvent à sa décharge, sont indiquées sur le plan. J'avais l'intention de toutes les relever, mais je n'ai pu le faire, parce que le relevé de la rive a pris plus de temps que je n'avais calculé.

La Rivière de la Savane, depuis le dépôt jusqu'au Lac des Mille Lacs, a 18½ milles de longueur.

Pendant que j'ai fait mes plans, j'ai envoyé tous les hommes, avec le reste des provisions, au Lac des Mille Lacs, avec ordre de faire de distance en distance de petites cachettes pour m'en servir en m'y rendant moi-même. Je partirai demain matin pour rejoindre mon parti à l'embouchure de la Rivière de la Savane.

J'ai intention de faire le relevé de la côte Nord-Ouest du Lac des Mille Lacs jusqu'à votre cachette, et de là je continuerai en descendant la Rivière Seine, réservant la partie Sud-Est du Lac des Mille Lacs jusqu'à ce que je sois de retour.

Je pense que vous conviendrez avec moi qu'il vaut mieux que je finisse ce que je pourrai de la section inférieure avec les provisions que j'ai maintenant, en sorte que quand je reviendrai j'aurai moins loin à transporter mes provisions au Lac des Mille Lacs qu'à l'extrémité inférieure de la Seine.

Les deux Sauvages ont pris jusqu'à présent environ 500 lapins. Nous avons pris du poisson partout où nous avons pu le faire, et nous en avons salé un demi baril.

Nous faisons une sorte de pémican avec les lapins, en les faisant bouillir avec un peu de saindoux; et lorsque le tout est gelé et haché, cela est très portatif et fait d'excellente soupe, ce qui épargne beaucoup de lard.

Je crois vous avoir écrit tout ce qui peut vous intéresser. Je vais donc clore ma lettre; et, espérant que l'ouvrage que j'ai

fait, et les arrangements que j'ai pris, recevront votre approbation,

Je demeure,

Votre humble serviteur,

(Signé,) J. F. GAUDET.

S. J. Dawson, écuyer,
Etc., etc., etc.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

Jusqu'au 25 mars 1858, le registre suivant a été tenu près du Fort Garry,—lat. 49° 55′ N ; long. 97° 21′ O,—et depuis cette époque jusqu'au 6 juillet, au cottage du Dr. Bunn—lat. 50° 1′ N ; long. 97° 20′ O,—l'élévation approximative de ces deux endroits au-dessus du niveau de la mer étant de 700 pieds, ou à peu près.

Dans la quatrième colonne, le minimum de la température de la nuit précédente est portée à l'heure d'observation du matin. A cause des autres occupations de la personne qui a fait les observations, quelques jours sont omis, et pour la même cause, il n'a pas été fait d'observations au milieu du jour durant le mois de novembre et une partie du mois de décembre.

Le registre du Fort William a été tenu par M. McIntyre, l'officier en charge de l'établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson en cet endroit.

Les observations ont toutes été faites avec le thermomètre de Fahrenheit.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIV. ROUGE, REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

SEPTEMBRE 1857.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
16	7 a m....	52 00	19 00	N O	Temps serein, brise légère.
	1 p m....	60 00	...	N O	Do do
	7 p m ...	35 00	....	O	Vent frais
17	7 a m ..	36 00	33.00	S O	Serein, grand vent.
	1 p m....	15 00	....	S O	Do do
	7 p m.. .	11 00	...	S O	Serein, vent frais
18	....	....	....	....	Aucune observation prise.
19	....	.....	....	....	Do
20	. ...	....	....	....	Do
21	7 a m ...	45 00	36 00	S S O	Un peu nuageux, vent léger.
	Midi......	69.00	....	S S O	
	6 p m...	55 50	....	S S O	
22	7 a m....	41 00	36 00	S	Do do
	Midi.	77 00	....	S	Grand vent.
	6 p m .	77 50	...	S	
23	7 a m....	62 [illegible]	56.25	N O N	Nuageux, vent frais.
	Midi	75 [illegible]	....	N O N	
	6 p m....	71 60	....	N O N	
24	7 a m....	41 00	38 00	S	Serein, très gros vent.
	Midi.	70 00	....	S	
	6 p m....	68.00	....	S	Nuageux, vent frais
25	7 a m....	45 00	37 50	S	Do do
	Midi.. ...	70 00	....	S	Serein, grand vent.
	6 p m....	61.00	....	S	Serein, vent agréable.
26	7 a m....	47.00	39.00	S	Serein grand vent.
	Midi... ..	65 00	....	S	Serein, très gros vent.
	6 p m....	59.00	....	S	Do do
27	7 a m....	42.00	34.00		
	Midi......	61 00	....	S S O	Vent frais.
	6 p m....	52.00	....	....	Grand vent
28	7 a m....	41.00	33.00	N O	Vent frais.
	Midi......	51.50	....	N O	Do
	6 p m....	46 00	....	N O	Vent agréable.
29	7 a m....	40 00	32.50	S	Serein, vent agréable
	Midi......	49.00	....	S	Grand vent.
	6 p m....	42 00	...	S	Do
30	7 a m....	39.00	33.00	S	Do
	Midi......	51.00	....	....	Vent frais.
	6 p m....	47.00	....	....	Vent agréable.

OCTOBRE 1857.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
1	7 a m....	67.00	61.00	....	Calme.
	1 p m....	70 00	....	S O	Brise légère, temps serein.
	7 p m....	63.00	....	S O	Brise légère aurore, serein.
2	....	....	....	N	Presque serein, vent agréable.
3	....	....	....	S	Très gros vent.
	....	....	....	....	Brumeux au milieu du jour.
	....	....	....	....	Aurore, halo
4	7 a m....	63 00	57.00	S	Sombre, un peu de pluie.
	1 p m ...	65.00	....	....	
	7 p m...	59.00	....	....	Aurore, brillante

ÉTABLISSEMENT DE LA RIV. ROUGE, REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

OCTOBRE 1857—(*Suite*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Minimum de la température	Direction du vent.	Remarques.
29	8 a m ...	29 00	27 00	O N O	Brise légere
	1 p m...	31 00	....	O N O	Do
	7 p m.. .	31 00	....	N O N	Vent frais
30	8 a m...	30.50	31 00	N O N	Vent agréable.
	1 p m ...	33.00	....	....	
	7 p m..	31 50	....	....	Serein, calme.
31	8 a m ..	31 00	27.25	S E	Grand vent.
	1 p m....	11 00	....	....	
	7 p m...	30 50	....	S E	Brise légère, neige et pluie.

NOVEMBRE 1857.

Jour du mois	Heure du jour	Température lors de l'observation.	Minimum de la température.	Direction du vent.	*Remarques.*
1	8 a m....	32 50	32.00	N O	Grand vent, neige
	6 30 p *m*	31.75	....	N O	Grand vent, chute de 2 pouces de neige
2	8 a *m* ...	32 50	31.00	N O O	Vent frais.
	6.30 p m	36 00	....	....	Calme, serein; halo à 2 p *m*.
3	7.30 a m	31.00	31.00	N O	Vent *agréable*.
	6 p m....	33.50	....	N O	Sombre, presque calme.
4	7 30 a m.	35.50	30.50	N O	Sombre, chargé de brouillards, vent frais.
	6 p m....	35.50	....	....	Sombre, calme.
5	8 a *m*....	31.50	28.00	....	Brumeux, calme
	7.30 p m.	21 00	....	N O	Sombre, vent frais, *neige*.
6	8 a m....	30 50	28.00	...	*Sombre*, *calme*.
	7 p m....	30.00	....	...	Nuageux, calme, apparence de neige.
7	10 a m....	30.50	26.10	....	Nuageux calme; environ 4 pouces de neige en tout.
	7.15 p *m*	29.50	....	....	
8	7 p m....	24 00	....	N N O	Sombre, légère brise, outardes gagnant vers le sud
9	10 a m....	20.50	18.75	N O	Sombre, vent *frais*, *légère* chute de neige.
	7 p m....	19 00	....	N O	Sombre, légère chute de neige.
10	8 a m....	19.50	17.00	O	Do do
	7.30 p m.	19 00	....	O N	Vent frais.
11	7 15 *a m*.	16.00	15 00	....	Calme.
	7.15 p m.	14.00	....	O N	Grand vent, neige.
12	7.30 a m.	19.50	14 00	O N	Vent frais.
	7.15 p m.	10.00	....	. ..	*Serein*, *calme*; glace flottante sur la rivière.
13	7.45 a m.	13.00	9 00	....	Sombre, calme; pont de glace sur la rivière.
	7 p m....	12.50	....	....	Nuageux par endroits, calme.
14	8 a *m*....	18.00	12.50	O	Sombre, vent agréable.
	7.30 p m.	24 09	....	O N	Do do
15	8.30 a m	19 50	17 00	....	Sombre, *calme*
	8.30 p m.	29.50	....	S	Sombre. vent agréable.
16	8 a m....	30 00	20 00	S S O	Serein, bon passage sur la glace.
	7.30 p m.	30 00	....	S O O	Sombre. vent agréable.
17	8 a m....	20 00	19.00	N O O	Grand vent.
	8 p m....	13 50	....	N O	Belle aurore, halo au sud.
18	8 a m....	10 00	9.50	O N	Nuageux par *endroits*, *grand vent*.
	6.30 p m.	3.00	....	N O O	Serein, grand vent; aurore peu brillante.
19	7.30 a m	5.50	1 50	N O	Serein, grand vent.
	6.30 p m.	6.00	....	N O	Serein, brise légère; aurore brillante.
20	7.30 a m.	4.00	3.50	....	Sombre, calme.
	9.30 p m.	23.00	....	N O O	Sombre, grand vent.

5	7 a m....	55.00	46.90	O	Vent frais.
	1 p m....	69.00	....	.. .	Feu dans les plaines.
	7 p m....	....	....	....	
6	7 a m....	52.00	45.00	S	Grand feux dans les plaines.
	1 p m....	55.00	....	S	Vent frais.
	7 p m....	48.00	....	....	
7	7 a m....	50.50	42.00	S	Très brumeux, vent frais.
	1 p m....	61.00	....	....	
	7 p m	54.00	....	....	Les feux continuent dans les plaines.
8	7 a m....	67.00	41.00	S O S	Vent frais, petite pluie à 10.
	1 p m....	70 00	....	S O S	Brise très légère
	7 p m....	65.00	....	S S O	Vent frais
9	7 a m....	63.00	62.25	S	Grand vent, pluie qui dura à peu près 2 heures.
	1 p m....	63.50	....	S S O	Vent léger.
	7 p m....	56.50	....	....	Calme.
10	7 a m....	46.00	42.00	....	Do
	1 p m....	55.00	....	S O	Vent léger.
	7 p m....	52.00	....	....	Calme.
11	7 a m....	45.00	43.00		
	1 p m....	46.00	...		
	7 p m....	49.00	....		
12	7 a m....	41.50	35.00		
	1 p m....	51.00	....		
	7 p m....	45.50	....		
13	7 a m	47.50	42.00		
	1 p m....	....	....		
	7 p m....	61.00	....		
14	7 a m....	38.50	34.00		
	1 p m....	50 00	....		
	7 p m....	46.09	....		
15	7 a m....	33.00	32.00		
	1 p m....	45.00	....		
	7 p m...	43 00	....		
16	7 a m....	40.00	32.50		
	1 p m....	44.00	...		
	7 p m....	38.00	....		
17	7 a m....	31 00	24.50		
	1 p m....	34.00	....		
	7 p m....	31 00	....		
18	7 a m	28.00	28 00		
	1 p m....	36.00	....	....	Calme, atmosphère chargé de brouillards.
	7 p m	22.00	....		
19	7 a m	20.00	17.00		
	1 p m....	30.50	....		
	7 p m....	28.00	....		
20	7 a m....	28.00	22 50		
	1 p m	50.50	...		
	7 p m....	42.00	....		
21	7 a m	28 00	26 00		
	1 p m	55.00	....		
	7 p m....	45.00	....		
22	7 a m....	39 00	36.00		
	1 p m....	49 00	....		
	7 p m....	41.00	....		
23	7 a m	35.00	31 50		
	1 p m....	52.00	....		
	7 p m	51 00	....		
24	7 a m....	40 00	32.00		
	1 p m....	41.00	....		
	7 p m....	40.00	....		
25	7 a m	36.50	29.00		
	1 p m	47 00	....		
	7 p m....	46.00	....		
26	7 a m	39.00	36.00	S S E	Grand vent, pluie.
	1 p m....	44.00	....	S	Grand vent, pluie légère.
27	8 a m....	34.00	31 00	N	Grand vent, pluie durant toute la nuit.
	1 p m	49.00	....	N N O	Grand vent, il neige un peu.
	6 p m	31.00	....	N N O	Grand vent, il neige encore.
28	8 a m....	27.00	27.00	N O	Vent frais.
	1 p m....	31 00	....	N O	Do.
	6 p m ..	29.00	....	N N O	Grand vent.

21	8 a m....	3.00	2.50	N O O	Semé de nuages, vent fort.
	8 p m....	-10.00	...	....	
22	8 a m....	-12.00	-15 00	....	Clair, calme.
	7 p m....	-1.00	...	....	Clair, calme.
23	8 a m....	8.00	-1.00	O	Nuageux, vent frais.
	7.45 p m.	4.00	....	N O	Nuageux, vent frais.
24	8 a m....	00.00	-2.00	.. .	Clair, calme
	7 30 p m.	4 00	....	....	Clair, calme.
25	7.30 a m.	10.00	3.00	....	Clair, calme.
	7.30 p m.	20.00	....	N O	Clair, vent léger.
26	8 a m....	31.00	....	....	Nuageux, calme.
	8.30 p m.	34.00	....	N O	Sombre, brise légère.
27	8 a m....	34.00	20 00	....	Nuageux, calme, brume épaisse.
	9 p m....	25.00	...	O	Nuageux, vent très léger.
28	8 a m....	21.00	21.00	....	Nuageux, calme, il neige.
	7.30 p m.	19.00	....	....	Nuageux, calme, il neige.
29	10 a m....	25.00	20.00	O	Nuageux, brise légère
	10 p m....	18.00	....	N O	Nuageux, grand vent, il neige.
30	8 a m....	18.00	17.00	O	Nuageux, brise légère.
	11 p m....	9.00	....	. ..	Chargé de brouillards, calme.

DÉCEMBRE 1857.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
1	8 a m.. .	16.00	12 00	....	Nuageux, calme
	10 p m....	11.00	....	....	Nuageux, calme; petite chute de neige.
2	8 a m...	10.00	8.00	....	Nuageux, calme
	9 p m....	7.50	....	....	Nuageux, calme, petite chute de neige
3	8 30 a m	11.00	7 00	....	Nuageux, calme
	9 p m. ..	5.00	....	....	Do. do.
4	8 30 a m	-8 00	-12 00	....	Nuageux, calme, gelée blanche.
	7 p m ...	-1.50	..	....	Nuageux, calme, aurore brillant.
5	8 30 a m	22 00	-2 00	....	Nuageux, vent très léger.
	7 p m...	25.00	....	S	Do. do.
6	10 p m....	4.00	....	....	Clair, calme
7	8 30 a m	17.00	4.00		
8	8 30 a m	19 00	0.00	....	Nuageux, belle brise.
	7 p m ...	16 00	....	....	Nuageux, vent agréable.
9	8 30 a m.	18 00	16 00	....	Nuageux, calme.
	7 p m ..	11 00	...	....	Do do
10	8 30 a m	11.00	12.00	....	Do do
	7 p m...	16 00	....	....	Do do Aurore
11	8 30 a m	0 00	-6 00	....	Do do
	7 p m .	12 00	....	....	Clair, calme
12	8 30 a m	18 50	10.00	S E	Nuageux; brise légère
	9 p m...	20 00	....	....	Clair, calme.
13	8 30 a m	16 00	15 50	....	Do do Mirage ce matin.
	9 p m ...	16 00	....	....	Do do
14	8.30 a m.	7 50	7.00	....	Do do
	9 p m ...	16 00	....	...	Nuageux, calme.
15	8 30 a m	13.00	13.00	..	Do do Brume
	8 30 p m.	25 00	....	....	Do do Il pleut et gèle
16	8.30 a m	20 00	18.00	....	Do do.
	9 p m....	9.00	....	....	Clair, calme. Aurore brillante à 9 p. m.
17	8 30 a m.	3 00	3.00	O	Nuageux; vent agréable.
	9 p m....	7.00	....	....	Nuageux, calme.
18	8 30 a m	0.00	-3 00	....	Clair, calme.
	9 p m....	7.00	....	....	Do do
19	8 30 a m.	11 00	7 00	....	Do do
	9 p m ...	18.00	....	....	Do do
20	8 30 a m	20 00	16.00	....	Do do
	9 p m...	11.00	....	. ..	Nuageux, calme.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIV. ROUGE, REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

DÉCEMBRE 1857.—(*Suite.*)

Jour du mois	Heure du jour	Température lors de l'observation.	Minimum de la température	Direction du vent.	Remarques
21	8 30 a m	11 00	10 00	N O	Nuageux, grand vent.
	9 p m....	15 00	....	....	Do do
22	8.30 a m	28 00	6 00	....	Nuageux, calme.
	9 p m....	3 40	....	S O	Nuageux, vent agréable.
23	8.30 a m	....	11.00	O	Nuageux; grand vent.
	9 p m....	15 00	....	....	Serein, calme
24	8.30 a m.	3.00	-4.00	....	Nuageux, calme.
	9 p m....	0.00	....	....	Do do
25	8 30 a m.	1 00	-6.00	....	Do do
	9 p m ...	-8.00	....	....	Serein, calme, aurore.
26	8.30 a m	-7.00	-11 00	....	Serein, calme
	9 p m....	14.00	....	....	Nuageux, poudrerie de neige.
27	8.30 a m.	17.00	12 00	....	Serein, presque calme.
	9 p m ..	9 00	....	....	Do do
28	8.30 a m.	2.00	0 00	....	Nuageux, calme.
	8 p m....	-5 00	....	....	Nuageux, calme, il neige.
29	8 30 a m.	-2 00	-8 00	....	Serein, calme.
	8 p m....	12.00	....	....	Do do
30	8 30 a m	11 00	10.00	....	Do do
	8 p m....	2 00	....	....	Do do
31	8 30 a m.	3 00	-5.00	....	Do do
	8 p m....	5.00	....	....	Do do

JANVIER 1858.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
1	8.30 a m..	12 00	-1 00	N E	Nuageux, grand vent.
	8 p m	-7.00	....	N E	Do do
2	8.30 a m..	10.00	-21.00	N E	Do do
	8 p m.....	19.00	....	N E	Do do
3	8.30 a m..	23.00	19.00	O	Serein, fort vent
	8 p m.....	35.00	....	O	Do do
4	8.30 a m..	-2.00	0.00	....	Serein, calme
	8 p m.....	-12.00	....	....	Do
5	8.30 a m .	-14.00	-16.00	....	
	8 p m.....	1.60	....	....	
6	8.30 a m..	-4.00	-5.00	....	Nuageux, calme.
	8 p m.....	-15.00	....	....	Serein, calme.
7	8.30 a m..	-7.00	-18.00	....	
	8 p m.....	7.00	....	....	
8	8.30 a m..	7.00	-5.00	....	
	2 p m.....	13.00	....	....	
	8 p m.....	6.00	....	....	Serein, calme, aurore brillante.
9	8 a m.....	-16.50	-18.50	....	Serein, calme.
	2 p m.....	12.50	....	....	Nuageux.
	8 p m.....	12.00	....	S	Do fort vent.
10	8 a m.....	10.00	9.00	....	Serein, calme.
	2 p m.....	26.00	....	....	Do
	8 p m.....	6.00	....	....	Do
11	8 a m.....	-7.00	-9.00	....	Do
	2 p m.....	7.50	....	....	Do
	8 p m.....	2.00	...	N E	Nuageux, grand vent.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIV. ROUGE, REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

FÉVRIER 1858.—(*Suite.*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation	Minimum de la température	Direction du vent.	Remarques.
2	8 a m....	-15 00	-15.50	O	Serein, grand vent.
	2 p m....	-6.00	....	....	
	8 p m.. .	-10.00	....	....	
3	8 a m . .	-17 00	-18 50	O	Serein tout ce jour, vent frais
	2 p m....	15.00	....	....	
	8 p m ...	-13 00	....	....	
4	8 a m....	-18 00	-21.00	....	Serein, vent léger.
	2 p m ...	1 50	....	....	Serein, vent léger.
	8 p m....	-1 00	....	....	Serein, petite chute de neige.
5	8 a m ...	3 50	-2.00	O	Do do
	2 p m....	11 00	....	O	Serein, vent agréable
	8 p m ..	14 50	....	O	Nuageux, brise agréable.
6	8 a m .	14 00	10 00	O	Serein, vent léger.
	2 p m....	15 00	....	....	
	8 p m . .	9 00	....	....	Nuageux, calme.
7	8 a m....	-10 00	-13.05	O	Serein, vent frais.
	2 ½ p m..	-6 00	....	....	Do do
	10 p m.. .	-16.00	....	....	Do do
8	9 a m ...	-17 00	-22.00	....	Serein, calme.
	2 p m....	-4.00	....	....	Do
	8 p m ...	-9 00	....	....	Do
9	8 a m....	-18 50	-18.50	O	Grand vent, il neige.
	2 p m.. .	-21.00	....	O	Grand vent et poudrerie
	8 p m....	-26.00	....	O	Do do
10	8 a m....	-21.00	-29.00	O	Serein, vent léger.
	2 p m ...	-11.00	....	O	Do do
	8 p m .	-20 00	....	....	Serein, calme.
11	8 a m ...	-26 00	-27.50	....	Do
	2 p m ...	-6.00	....	....	Do
	8 p m ..	-16 00	....	....	
12	8 a m . .	-24.00	-27.00	....	Do
	2 p m....	0.00	....	N O	Sombre, vent léger.
	8 p m....	-2.75	....	N O	Sombre, vent léger, il neige
13	8 a m....	1.50	-1.00	N O	Nuageux, vent léger, il neige.
	2 p m....	-2 00	....	N O	Nuageux, grand vent.
	8 p m....	-10 00	....	....	
14	8 a m....	-22 00	-22.00	N O	Grand vent.
	2 p m....	-15.50	....	N O	Do
	8 p m...	-21.00	....	....	Serein et calme
15	8 a m ...	-34 00	-37.00	....	Do
	2 p m....	-18.00	....	....	Do
	8 p m....	-23.00	....	....	Nuageux, calme.
16	8 a m....	-10.00	-25.05	....	Do
	2 p m....	-6.50	....	S E	Nuageux, vent léger.
	8 p m....	-7.00	....	S E	Do do
17	8 a m....	-7.00	-10.00	N	Do do
	2 p m....	4.00	....	....	Nuageux.
	8 p m....	-3.00	....	....	Nuageux, calme.
18	8 a m....	0.00	-9.00	N O	Nuageux, vent léger.
	2 p m....	9.00	....	....	Petite chute de neige.
	8 p m....	2.00	....	N	Vent léger, petite chute de neige.
19	8 a m....	-1.00	-8.50	....	Nuageux, calme.
	2.20 p m.	13.00	....	....	Do
	8 p m....	10.00	....	....	Do
20	8 a m....	4.00	4.00	O	Nuageux, grand vent.
	2 p m....	3.50	....	O	Do
	8 p m....	-4.00	....	O	Do
21	8 a m...	-15.00	-18.50	....	Serein, calme.
	2 p m....	-3.00	....	....	Do
	8 p m....	-10 50	....	....	Do

12	8 a m	6 00	2 00	O S O	Nuageux, vent agréable.
	2 p m.....	1.00	....	O S O	Nuageux, brise fraiche.
	8 p m.....	-1 00	....	O	Serein, brise légère.
13	8 a m	-24.00	-28.50	....	Serein, calme.
	2 p m.....	-13.00	....	....	Do
	8 p m	-18 00	....	....	Do
14	8 a m.....	-14.00	-18.00	....	Do
	2 p m.....	-1.00	....	....	Do
	6½ p m....	-3.00	....	N	Nuageux, brise légère.
15	8 a m.....	-11.00	-11.00	....	Serein, calme.
	2 p m.....	-6.00	....	....	Do
	8 p m.....	-15.00	....	....	Do
16	8 a m.....	0.00	-17.00	. ..	Do
	2 p m.....	2.00	....	. ..	Do
	8 p m.....	-5 00	....	....	Do
17	8 a m	-10 00	-17.00	....	Do
	2 p m.....	1.00	....	....	Do
	9 p m.....	-4 00	....	O	Serein, brise légère.
18	8 a m.....	5 00	-8.00	....	Serein, calme.
	2 p m.....	15.00	....	.. .	Do
	8 p m.....	9.00	....	....	Do
19	8 a m.....	2.00	0.00	....	Do
	2 p m.....	19 00	....	....	Do
	8 p m.. ..	11 00	....	..	Do
20	8 a m.....	5.00	2.00	...	Do
	2 p m.....	19.00	....	....	Do
	8 p m	6.00	....	....	
21	8 a m.....	1.00	-2.00	E	Do
	2 p m.....	18.00	....	....	Do
	8 p m.....	12.00	....	....	Do
22	8 a m.....	25.00	12 00	....	Do
	2 p m.....	37.00	...	S	Brise légère, un peu de pluie l'après-midi.
	8 p m.....	35.00	....	....	
23	8 a m.....	32.00	31.00	....	Calme
	2 p m.....	32.00	....	....	Do
	8 p m.....	31.00	....	....	Do
24	8 a m.....	19.00	19 00	....	Nuageux, calme.
	2 p m.. ..	16.00	....	....	Do
	8 p m.....	10.00	....	....	Do
25	8 a m.....	10.00	10.00	....	Temps couvert, calme.
	2 p m.....	17.50	....	....	Do
	8 p m.....	9 00	....	....	Do
26	8 a m.....	6 00	1.00	....	Temps couvert, légère neige.
	2 p m.....	10.00	....	....	
27	8 a m.....	13.00	13 00	....	
28	8 a m.....	0 00	-1.00	....	Do do
	2 p m.....	-1 00	....	....	
	7 p m.....	-3.00	....	....	
29	10 a m....	1.00	-8 00	....	
	2 p m.....	-1.00	....	....	
	8 p m.....	-3.00	....	....	Serein et calme toute la journée.
	8 a m	4.00	-8.50	. ..	
	2 p m.....	10.00	....	....	
	8 p m.....	6.00	....	....	Do do
	8 a m ...	9.00	7 00	....	
	2½ p m ...	15.00	...	....	
	8 p m.....	9.00	....	....	Légère neige.

FÉVRIER 1858.

Jour du mois.	Heure du jour	Température lors de l'observation.	Minimum de la température	Direction du vent.	Remarques
	8 a m....	4.00	4.00	....	Serein, calme, un peu de neige pendant la nuit.
	2 p m....	-1.00	....	....	
	8 p m....	-6 00	....	O	Serein, gros vent
22	8 a m....	-10.00	-19.00	....	Calme, nuageux
	2 p m....	10.50	....	....	Do
	8 p m....	6.50	....	....	Do
23	8 a m....	8.00	4.00	S	Nuageux, vent léger.
	2 p m.. .	24.00	....	....	Nuageux, un peu de neige.
	8 p m....	18.00	....	O	Nuageux, vent léger.
24	8 a m....	17.00	14.00	N O	Serein, vent léger.
	2 p m....	26.00	....	....	Serein, calme La neige fond au soleil.
25	9 a m....	25.00	15.50	....	Do
	2 p m....	37.50	....	....	Nuageux. calme.
	8 p m....	30.00	....	....	Do
26	8 a m....	34 00	28.00	....	Do
	2 p m....	39 00	....	O	Nuageux, vent léger.
	8 p m....	27.00	....	O	Vent très fort.
27	8 a m....	12 00	11.00	O	Nuageux, gros vent.
	2 p m....	8.00	....	O	Serein, gros vent.
	8 p m....	2.00	....	....	Nuageux, calme.
28	9 a m....	-9 00	-11 00	N	Serein, grand vent.
	2 p m....	-2.00	....	N O	Nuageux, vent léger.
	8 p m....	-7 00	....	....	Nuageux, calme

MARS 1858

Jour du mois.	Heure du jour	Température lors de l'observation	Minimum de la température	Direction du vent.	Remarques.
1	8 a m	-10.00	-19 50	....	Serein, calme.
	2 p m	5.00	...	S	Serein, vent léger.
	8 p m	5.00	. ..	....	Un peu de neige.
2	8 a m	-8 00	-11 00	O	Serein, vent léger.
	2 p m	1 00	...	....	Do.
	8 p m	-8.00	....	....	Serein, vent léger, aurore.
3	8 a m	2.00	-8.50	....	Nuageux, calme
	2 p m	11.00	....	....	Do.
	8 p m	-4 00	....	....	Do.
4	8 a m	2 00	-4.00	....	Do.
	2 p m	21.00	....	....	Brumeux, calme.
	8 p m	21.50	....	S	Nuageux, gros vent.
5	8 a m ...	23.00	19 00	....	Nuageux, calme, neige pendant la nuit.
	2 p m	32.00	...	....	Nuageux, calme.
	10 p m ...	20.05	....	....	Do.
6	8 a m	15 00	5.00	....	Do.
	2 p m	31.00	....	....	La neige tombe légèrement pendant une heure.
	9 p m	23.00	....	....	Nuageux et calme.
7	8 a m .. .	21 00	18.00	....	Do.
	2 p m	30.00	....	....	Do
	9 p m	24.00	....	....	
8	8 a m	30.00	21.00	....	Do.
	2 p m	37.00	....	....	Do
	8 p m ...	29.00	....	....	Do.
9	8 a m	28.00	26.00	S	Nuageux, vent léger.
	2 p m ...	35.50	....	....	Serein, vent léger.
	8 p m	31.00	....	S	Nuageux, vent léger.
10	8 a m	30.00	27.00	N O	Neige, grand vent.
	2 p m	30.00	. ..	O N O	Do do.
	8 p m	10 00	....	O	Serein, vent léger.
11	8½ a m....	22.00	....	....	Nuageux et calme.
	2 p m	38.00	....	....	Serein et calme.
	8 p m	19.00	....	....	Do.
12	8 a m	22.00	11 00	....	Do.
	2 p m	10.00	....	....	Nuageux et calme
	8 p m	38.00	...	S	Serein, vent léger, aurore brillante.
13	8 a m	34 50	30 00	....	Serein et calme
	2 p m . ..	41.00	....	....	Do.
	8 p m	34.00	....	....	Do.
14	8 a m	35 50	25.00	....	Do
	2 p m ...	51.00	....	....	Nuageux, brume
	8 p m	40 00	....	....	Tonnerre, éclairs et pluie.

ETABLISSEMENT DE LA RIV. ROUGE, REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

MARS 1858.—(*Suite.*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Minimum de la température	Direction du vent.	Remarques.
15	8 a m ...	41 00	40.00	E	Nuageux, grand vent.
	2 p m	45 00	....	....	Nuageux, calme
	8 p m	39.00	....	....	Brume épaisse, pluie fine.
16	8 a m	31.00	32.00	N	Il neige un peu, vent léger
	2 p m	35.00	....	...	Il neige un peu.
	8 p m	33.00	....	...	Nuageux, calme
17	8 a m	27 00	26.00	N E	Nuageux vent leger.
	2 p m	34.00	....	....	Nuageux, calme, beaucoup de corneilles.
	8 p m	26.00	....	....	Nuageux, calme
18	8 35 a m ..	26 00	24.00	....	Do
	2 p m	32.00	...	....	Do.
	8 p m	29.00	...	....	Do
19	8 a m ...	27.00	24.00	....	Chargé de brouillards, calme.
	2 p m	37.00	...	....	Les outardes et les canards se montrent, aussi des oiseaux de proie, etc.
	8 p m	31.00	....	....	Pluie légère, 9 p m
20	8 a m	31 00	30.00	N O	Nuageux grand vent
21	....	...	....	....	Pas d'observation
22	....	....	....	N O	Tempétueux, grand vent, l'eau de la rivière monte.
23	8 p m	34 00	...	....	Belle journée sereine, calme
24	8 a m	35 00	...	...	Serein, calme
	2 p m	40.00	...	....	
	8 p m	31.05	....	....	
25	8 a m	34.00	22.50	....	La glace se brise sur la Rivière Rouge.

AVRIL 1858.

Jour du mois	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
8	7 a m....	34 00	34 00	N E	Nuageux, légère brise.
	2 p m....	41.00	....	N E	Nuageux, vent très frais, la rivière baisse
	8 p m....	38 00	....	N E	Nuageux, vent leger.
9	7 a m....	32 00	31.00	N	Vent frais.
	2 p m....	42 06	....	N	Do
	8 p m ...	33.05	....	....	Calme.
10	7.10 a m	37.00	33 00	S	Vent léger
	2 p m ...	43.50	....	S	Vent frais.
	8 p m....	39 50	...	S	Vent léger.
11	8 a m ...	36 00	32.00	N	Do
	2 p m....	40 50	....	N	Vent frais
	8 p m....	33.00	...	N	Grand vent.
12	7.10 a m.	33.00	31.00	N	Vent frais.
	2 p m....	41.00	....	N	Vent léger
	8.10 p m.	35 50	....	...	Serein, calme, aurore peu brillante.
13	7.30 a m.	40.00	25.00	S E	Serein, vent léger, les grenouilles commencent à croasser
	2 p m....	50 50	....	S E	Serein, vent frais, on commence à labourer
	8 p m....	43.00	....	S E	Serein, vent léger, aurore peu brillante.
14	8 a m....	40.00	36.00	S E	Nuageux, grand vent.
	2 p m....	38.00	...	S O	Grand vent.
	8 p m....	25.00	....	N	Serein, vent léger.
15	7 a m....	30.00	28 00	N O	Grand vent.
	2 p m ...	26.00	....	N O	Do
	8 p m ...	24.00	....	N O	Vent léger.
16	7.10 a m.	22.00	19.00	O	Grand vent.
	2 p m....	32.00	....	O	Très grand vent.
	8 p m....	28.00	....	....	Vent léger.

ETABLISSEMENT DE LA RIV. ROUGE, REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

MAI 1858.—(*Suite.*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
7	7.10 a m.	43.00	30.00	...	Calme.
	2 p m....	58 00	....	...	Do
	8 p m....	43 00	....	N	Grand vent
8	7 a m...	41 00	30 00	N O	Serein, vent léger.
9	7 a m ..	37 00	21.00	....	Calme, serein.
	2 p m ...	48 00	....	N	Vent très frais.
	8 p m ...	41.00	....	N	Vent léger.
10	7 a m ..	46.00	29 00	O	Vent frais
11	7 a m ..	49 00	29 50	S	Vent très frais.
	2 30 p m	52.00	....	O	Do do
12	7 a m ..	31.00	21.00	N O	Do do
	7 p m ...	42.00	....	N	Grand vent.
13	7 a m ...	31 00	29.50	N	Grand vent, il neige un peu.
	2 p m ..	31 50	....	O	Très grand vent, orage de neige.
	8 p m	32 00	...	O	Grand vent, neige cesse à 5 h. p.m.
14	7 a m....	31.50	26 50	N	Vent léger
	2 p m....	32.50	..	O	Vent modéré
	8 p m ...	30 00	...	O	Grand vent
15	7 a m ...	31.50	26.50	S	Serein, vent léger
	2 p m ...	41 00	.	S	Très grand vent
	8 p m....	33.00	...	S	Do do
16	7 a m....	42 00	28.00	S	Nuageux, vent léger.
	2 p m...	55.00	....	S	Vent leger.
17	8 p m	40.00	..	S	Vent modéré
18	7 a m. .	31.50	29.00	O	Sombre, vent modéré, un peu de pluie
	2 p m. .	34 50	...	O	Vent léger.
	8 p m....	35 00	....	....	Calme.
19	7 a m...	35 00	26.50	O	Grand vent
	2 p m...	...	...	S O	Sombre, pluie, grand vent.
	8 p m....	42 00	...	...	Serein, calme
20	7 a m...	42 00	31 00	...	Calme
	2 p m...	63 00	....	S O	Vent léger.
	8 p m....	57 00	...	S O	Serein, vent léger.
21	7½ a m	53 00	37.00	S	Serein, vent frais.
	2 p m...	68 00	..	S	Brumeux, grand vent
	8 p m....	62 50	...	S	Grand vent.
22	7 a m ...	56.00	56.00	S	Vent léger.
	2 p m ...	....	...	....	Do
	8 p m...	51.00	....	N	Vent frais
23	7 a m ...	48 00	42 00	N	Vent léger.
	2 p m...	62 00	....	N	Vent presque imperceptible.
	8 p m. ..	55 00	....	....	Calme, nuageux.
24	8 a m ...	62 00	46.00	S	Vent leger.
	2 p m....	70 00	...	S	Do.
	8 p m...	62 00	....	S	Serein, vent léger.
25	7½ a m .	61.00	48 00	....	Serein, calme
	2 p m....	72 00	....	S	Serein, vent presque imperceptible.
	8 p m...	62 00	....	S	Serein, vent léger.
26	8 a m....	65.00	46.00	S	Grand vent
	2 p m....	71 00	....	....	Très grand vent
	8 p m....	51.00	....	N O	Vent leger, pluie,
27	7 a m...	52.00	43.00	S E	Do.
	2 p m....	70 00	....	....	Vent leger.
	8 p m....	58.00	....	S O	Do.
28	7 a m....	65 00	45.00	S O	Eclairs et tonnerre, grêle
29	8 a m....	57.00	44 00	O	Vent léger.
	2 p m....	62.00	....	O	Grand vent.
	8 p m....	55.00	....	O	Vent léger.
30	7 a m....	52.00	44 00	O	Grand vent.
	2 p m....	53.00	....	N	Vent léger
	8 p m....	46.00	...	N	Sombre, vent léger, un peu de pluie.

17	7 a m....	33.00	24.00	....	Serein et calme.
	2 p m....	46.50	....	S	Glace flottante venant de l'Assiniboine.
	8 p m....	39.00	....	....	Calme.
18	7 a m....	40.00	33.00	....	Do
	2.30 p m.	42.00	....	....	Do
	8 p m....	38 00	....	....	Do
19	7 a m....	40 00	34.00	....	Do
	2 p m....	55.75	....	....	Serein, calme
	8 p m....	48.00	....	O	Serein, brise légère.
20	7 a m....	45.00	34.00	O	Vent léger.
	2 p m....	58.00	. ..	O	Vent frais
	8 p m....	42.00	....	....	Calme, aurore peu brillant.
21	7 a m....	37.50	32.00	....	Vent frais.
	2 p m...	31.00	....	O	Vent léger.
	8 p m....	48.25	....	O	Grand vent.
22	7 a m ..	20.00	19 00	N O	Do
	2 p m ..	35.50	....	N O	Chargé de brouillards, vent léger.
	8 p m ...	25.00	....	....	Serein, grand vent, halo.
23	7 a m....	20.50	17.00	O N O	Serein, vent léger.
	2 p m....	43.00	....	O N O	Serein, vent frais.
	8 p m....	23.00	....	....	Serein, vent léger.
24	7 a m....	21.00	15.00	E	Do do
	2 p m.. .	37 00	....	E	Vent léger.
	8 p m....	33 00	....	....	Apparence de brouillards, calme.
25	7 a m.. .	35.00	29.00	S	Vent léger.
	2 p m....	49.00	....	S O	Vent frais
	8 p m. ..	38.00	....	N	Vent léger.
26	7 a m....	35.00	32.00	N O	Do
	2 p m....	50 50	....	O	Do
	8 p m....	44.00	....	S E	Do
27	8 a m....	45.00	40.00	S	Vent très grand.
	2.10 p m.	59.00	....	S	Vent fort.
	8 p m....	54 00	....	S S O	Vent léger
28	7 a m.. .	50.50	40.00	S	Chargé de brouillards, vent léger.
	2 p m....	65 00	....	S O	Vent léger
	8 p m....	56 00	....	....	Calme.
29	7 5 a m..	38.00	38.00	O N O	Grand vent
	2 p m....	47 00	....	N	Orage.
	8 p m....	41 00	. ..	O N O	Grand vent
30	7 a m ..	40 00	27.50	O	Vent léger.
	2 p m....	45 00	....	N	Serein, vent fort.
	8 p m....	33.00	....	N O	Serein, vent léger.

MAI 1858.

Jour du mois.	Heure du jour.	Températture lors de l'observation.	Minimum de la température	Direction du vent	Remarques.
1	7 a m....	33.00	28 50	....	Calme, serein
	2 p m....	48.75	....	O	Serein, vent presque imperceptible.
	8 p m. .	42.00	....	....	Calme
2	7 a m....	49 00	23.00	S	Serein, vent léger
	2 p m....	58 50	....	S	Serein, vent très frais.
	8 p m....	50.00	....	S	Serein, vent léger.
3	7 a m....	48 50	38.50	S	Vent léger.
	2 p m....	61.00	....	S	Do
	8 p m....	53 00	. ..	S	Chargé de brouillards, vent léger.
4	7 a m....	50 00	38.00	S	Chargé de brouillards, vent très léger,
	2.20 p m	73.00	....	....	Très brumeux, calme.
	8 p m....	51.00	....	....	Vent léger.
5	7 a m....	50.50	38.75	N	Vent frais, brumeux.
	2 p m....	64.00	....	N	Grand vent
	8 p m....	51.00	....	N	Nuageux, vent vif.
6	7.5 a m..	45.00	39.00	N E	Grand vent.
	2 p m....	45.00	....	O	Vent modéré
	8 p m....	40.50	....	N O	Vent agréable.

31	7 a m....	55.00	40.00	S	Serein, vent léger.
	2 p m....	72.00	....	S	Vent léger.
	8 p m....	62.00	...	S	Do

JUIN 1858.

Jour du mois.	Heure du jour.	Températture lors de l'observation	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
1	9 a m ...	61.00	48 00	S	Serein, vent léger.
2	7 a m....	45 00	36.00	N O	Vent léger, nuageux.
3	7 a m....	56 00	44.00	O	Do do
	2 p m....	62.00	....	N	Do semé de nuages
	8 p m....	53.00	....	N	Grand vent.
4	7 a m....	52 00	40.00	N	Vent léger.
	8 p m..	63.00	....	S O	Vent léger, pluie.
5	7 a m....	61.00	50.00	O S O	Vent léger.
	2 p m....	67.00	....	O	Do
	8 p m....	52.00	....	N O	Serein, vent presque imperceptible.
6	7 a m....	61 00	43.00	S	Vent léger.
	2 p m....	63.00	....	S O	Vent frais.
	8 p m....	47.00	....	N O	Grand vent, ciel nuageux.
7	7 a m....	47.00	32.00	...	Calme.
	2 p m....	58.00	....	....	Do
8	7 a m....	50.00	37.00	. ..	Calme, serein.
	2 p m....	66.00	....	S O	Vent léger.
	8 p m....	54.00	....	....	Calme, semé de nuages.
9	7 a m....	48.00	44.00	N	Serein, vent léger.
	2 p m....	55.00	....	N O	Grand vent, nuageux.
	8 p m....	47.00	....	N O	Vent léger
10	7½ a m ..	51.00	32.50	....	Serein, calme.
	2 p m....	61.00	....	O	Serein, vent frais
	8 p m....	53.00	....	....	Serein, calme.
11	7 a m....	56 00	39.00	....	Do do
	2 p m....	71.00	....	....	Do do
	8 p m....	....	....	....	Do do
12	7 a m....	58.00	56.00	O	Vent léger.
	2 p m....	71.00	....	O	Do quelques nuages.
	8 p m. .	55.00	....	....	Serein, calme
13	7 a m....	58.00	44 00	O	Serein, vent léger.
	2 p m.. .	79 00	....	O	Grand vent.
	8 p m....	56 00	....	N	Vent très grand.
14	7 a m....	51.00	13.50	....	Calme.
	2 p m....	65.00	....	S O	Vent léger.
	8 p m....	54 00	....	O	Brise légère.
15	7 a m ..	52.00	40.00	O	Vent léger.
	2 p m....	65.00	...	O	Serein, vent frais.
	8 p m....	62.00	....	.. .	Serein, calme
16	7 a m	54.00	10 00	S O	Vent léger, un peu de pluie.
	2 p m....	70.00	....	N	Grand vent.
	8 p m....	58 00	....	N	Do
17	7 a m....	56.00	54.50	N	Do
	2 p m...	60.00	....	N	Vent très grand
	7 p m.. .	56.00	....	N	Grand vent.
18	7 a m....	53.00	51.50	....	Do
	2 p m....	63 00	....	N	Brouillard épais, vent modéré
	8 p m....	59.00	....	....	Pluie fine, calme.
19	7 a m....	57.00	52.00	N O	Vent frais.
	2 p m...	64.00	....	O	Do
	8 p m....	57.00	.. .	N	Vent léger.
20	7 a m....	61.00	49.00	....	Serein, calme.
	2 p m....	77.50	....	N	Serein, vent frais
	8 p m....	75 00	....	S	Vent léger.
21	7 a m....	69.00	63.50	....	Calme, pluie et tonnerre.
22	7 a m....	72.00	59.00	S	Vent léger.
	2 p m....	80.00	....	S E	Vent presque imperceptible, tonnerre et pluie dans [l'après midi.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIV. ROUGE, REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

JUIN 1858—(*Suite.*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Minimum de la température.	Direction du vent	Remarques.
23	2 p m....	76.00	....	....	Calme.
	8 p m....	65 00	....	....	Do
24	7 a m....	67 00	50 00	...	Serein, calme
	2 p m....	86 00	....	..	Do do
	8 p m....	70.00	....	....	Do do
25	7 a m ...	67.00	60.00	....	Calme
	2 p m....	77.00	...	S	Vent presque imperceptible.
	8 p m....	69 00	...	N O	Vent léger.
26	8 a m....	70.00	60.00	S O	Do
	2 p m....	77.00	....	S	Serein, vent léger
	8 p m....	61.50	....	....	Serein, calme. Orge en epi.
27	7 a m....	62.00	51 00	....	Calme. Fraises mûres.
	2 p m....	62.00	....	N	Vent léger.
28	2 p m ...	69 00	....	N	Do
	8 p m....	72.00	....	S E	Do
29	7 a m....	64.00	56.00	....	Sombre, pluvieux, vent léger.
	2 p m....	88.00	....	....	Calme.
	8 p m....	74.00	....	....	Calme, serein.
30	8 p m....	72.00	....	....	Do do.

JUILLET 1858.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation	Minimum de la température.	Direction du vent.	Remarques.
2	8 a m....	64.00	51.00	....	Serein, calme.
	2 p m ...	79 00	....	S	Serein, vent leger.
	8 p m....	65.00	...	....	Serein, calme.
3	7 a m....	56.00	61 00	N	Vent frais
	2 p m ...	62.00	....	N	Serein, vent frais.
	8 p m....	55.00	....	....	Serein, calme
4	7 a m....	53 00	17 00	S	Gros orage, tonnerre et pluie.
	2 p m....	74.00	...	S	Do
	8 p m ...	76 00	....	S	Do
5	7 a m....	76 00	57.00	S	Vent frais
	2 p m....	87.50	....	S	Orage.
6	7 a m....	69.00	64 00	....	Calme.

FORT WILLIAM—REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

AOUT 1857.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
3	1 p m....	72.00	O, léger.	Lourd, apparence de tonnerre.
	8 p m....	65.00	O do	Do
4	8 a m....	65.00	N O	Nuageux.
	Midi......	70 00	N O	
5	8 a m....	68.00	N O	
	7 p m....	65.00	E	Apparence de pluie.

FORT WILLIAM—REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

AOUT 1857—(*Suite.*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
30	7 a m ..	65 00	N O	Nuageux.
	1 p m....	67.00	N O	Do
31	7 a m....	58 00	N E	Serein.
	1½ p m...	61.00	....	
	7 p m....	59.00	S E	Do

SEPTEMBRE 1857.

Jour du mois	Heure du jour	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
1	7 a m....	58 00	E, léger	Brume, avec de légers nuages.
	7 p m....	69.00	S O	Tonnerre et pluie.
2	7 a m....	65.00	S O	Do do
	3 p m....	66 00	S O	Do do
	6 p m....	60 00	N E	Gros nuages.
3	7 a m....	63 00	N	Do do
	Midi . ..	71 00	N	
	6 p m ...	70 00	O	Apparence de pluie.
4	7 a m....	65 00	N O	Pluie.
	7 p m....	62 00	N	La pluie cesse, nuageux.
5	7 a m....	61 00	N O	Serein, forte pluie hier soir.
	Midi	63.00	N O	Serein
	6 p m....	60.00	N O	Beau temps.
6	7 a m ...	57 00	S E	Do
	1 p m....	60 00	S E	Sombre
	7 p m....	58 00	S E	Do
7	7 a m....	56 00	S E	Gros nuages.
	1 p m....	63 00	S E	Apparence de pluie.
	6 p m....	61 00	S E	Do do
8	8 a m....	61 00	S E	Do do
	1 p m...	66 00	E	Do do
	6 p m....	60.00	E	Brume épaisse
9	7 a m ...	55 00	E	Do légère pluie.
	1 p m....	57.00	E	Do pluie fine.
	7 p m ...	58.00	E	Do do
10	8 a m....	65.00	O	Pluie et tonnerre pendant la nuit.
	2 p m....	63.00	O	Pluie toute la journée.
	6 p m....	61.00	N	Il pleut encore.
11	7 a m ...	51 00	N	Forte pluie pendant la nuit.
	2 p m....	46.00	N E, fort vent.	Il continue à pleuvoir.
	6 p m....	47 00	N E, très frais	Do
12	7 a m.. .	52.00	O, léger.	Signe de pluie.
	1 p m....	53.00	Do	
	6 p m....	55.00	Do	Apparence de pluie.
13	8 a m....	53.00	O	
	6 p m...	54.00	S E	
14	8 a m....	55.00	O	Forte pluie hier soir.
	Midi	60.00	O	
	6 p m....	55 00	O	
15	8 a m....	53.00	O	
	1 p m....	54.00	O	
	6 p m....	52.00	S E	Sombre, apparence de pluie.
16	8 a m....	50.00	E	Pluie.
	6 p m....	54.00	E	

6	8 a m....	66 00	S, léger.	Nuageux, apparence d'orage.
	1 p m....	67.00	S, frais.	Do do do
	6 p m....	66.00	Calme.	Apparence de pluie.
7	8 a m....	65.00	E, léger.	Serein, apparence de beau temps.
	2 p m....	71.00	Do	Serein, beau temps.
	7 p m....	68 00	O, frais.	Do do
8	7 a m....	63.00	N do	Serein.
	2 p m....	66.00	N do	Serein, beau temps.
	7 p m....	64.00	S E	Nuageux, apparence de pluie.
9	8 a m....	62.00	N E	Sec, nuageux.
	1 p m....	64.00	N E	Tonnerre et pluie.
	7 p m....	63.00	E	Nuages avec tonnerre.
10	7 a m....	63.00	S E	
	1 p m....	62.00	S E	Chaud, forte pluie.
	7 p m....	62.00	E	Do do
11	7 a m....	60.00	E	Sec, brumeux.
	1 p m....	64.00	E	
	7 p m....	61·00	E	Nuages avec tonnerre, apparence de pluie.
12	7 a m....	60.00	E	Nuages de tonnerre
	1 p m....	63.00	E	Do
	7 p m....	61.00	N E	Grosse pluie et tonnerre.
13	7 a m....	64.00	S E	Gros nuages, apparence de pluie.
	1 p m....	71.00	O, frais.	
	7 p m....	67.00	Do	Serein, beau temps.
14	7 a m....	67.00	N O	Serein, beau.
	1 p m....	64.00	O	Do
	6 p m....	62.00	N O	Do
15	7.30 a m.	62.00	N O	Do
	1 p m.. .	64.00	N O	Do
	7 p m....	61.00	S E	Do
16	8 a m....	57.00	O	Do
	1 p m....	61.00	O	*Chaud, nuages avec tonnerre.*
	7 p m....	60.00	E	Apparence de pluie.
17	8 a m....	65.00	S E	Do do
	1 p m....	65.00	S E	*Légers nuages.*
18	6 a m....	59.00	E	Sombre, pluie.
	3 p m....	62.00	E	
	9 p m....	60.00	E	
19	7 a m....	60.00	N O	Serein.
	Midi	63.00	S E	Nuages avec tonnerre.
	6 p m....	62.00	S E	
20	7 am....	59 00	S E	Serein.
	Midi	64.00	O	Averse
	6 p m....	61.00	O	*Brumeux, pluie cesse.*
21	7 a m....	56.00	N E	Do
	2 p m....	57.00	N E	Do
	7 p m....	57.00	N E	Do
22	7 a m....	59.00	N	Gros nuages.
	Midi	62 00	....	Do
	6 p m....	59.00	O	Serein.
23	8 a m....	63.00	S O	Gros nuages, averses.
	1 p m....	64.00	S O	Pluie.
	7 p m....	61.00	S E	Do.
24	8 a m....	65.00	S E	Gros nuages, averses.
	1 p m....	61.00	S E	Do do
	6 p m....	67.00	S E	Do do
25	7 a m....	61.00	S E	Do do
	1 p m....	72 00	S E	Do do
	7 p m....	69.00	S E	Do do
26	7 a m....	61.00	S E	Do do
	1 p m....	68.00	S E	Do do
	6.30 p m.	65.00	S E	Tonnerre et forte pluie.
27	7 a m....	61.00	N	Tonnerre et pluie.
	1 p m....	65.00	N	Orage, tonnerre et pluie.
	6 p m....	62.00	N	
28	8 a m....	58.00	N O	Gros nuages, averses.
	1 p m....	61.00	N O	Do do
	7 p m....	60.00	N O	Do do
29	8 a m....	62 00	N O	Serein, apparence de beau temps.
	1.30 p m.	65.00	N O	

17	7 a m....	50.00	N	Très nuageux.
	1 p m....	51.00	N	Do
	6 p m....	49.00	N	
18	7 a m....	47.00	N	Gelée pendant la nuit.
	Midi	48.00	N	Serein.
	6 p m....	44.00	S E	Do
19	7 a m....	40.00	S E	Il s'est formé de la glace pendant la nuit.
	2 p m....	49.00	S E	
	7 p m....	46.00	E	
20	8 a m....	46.00	O	Nuageux, légère gelée la nuit passée.
	1 p m....	50.00	S E	
	6 p m....	47.00	S E	
21	7 a m....	44.00	S E	Pluie.
	1 p m....	51.00	O	Pluie.
	6 p m....	46.00	N	Il pleut encore.
22	7 a m....	38.00	N O	Forte gelée hier soir.
	6 p m....	45.00	N O	Nuageux.
23	7 a m....	46.00	O	Serein.
	2 p m....	54.00	O	Do
	6 p m....	54.00	S E	Do
24	7 a m....	49.00	S E	Do
	6 p m....	56.00	N O	Nuageux apparence de pluie.
25	8 a m....	54.00	O	Orage et pluie la nuit passée.
	1 p m....	56.00	O	Serein.
	6 p m....	54.00	O	Do.
26	7 a m....	51.00	E	Orage, grêle et pluie.
	1 p m....	58.00	E	
	6 p m....	57.00	N O	Nuageux.
27	8 a m....	57.0[illegible]	O	
	4 p m....	56.00	O	
	6 p m....	55.00	O	
28	8 a m....	48.00	O	Gros nuages.
	2 p m....	53.00	O	
	6 p m....	50.00	N O	Do
29	7 a m....	47.00	O	Sombre.
	1 p m....	52.00	O	Apparence de pluie.
	6 p m....	48.00	N O	Tonnerre et pluie.
30	7 a m....	45.00	N O	Do do
	[illegible] p m....	50.00	S E	*Nuageux.*
	6 p m....	47.00	S E	Do

OCTOBRE 1857.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
1	7 a m....	40.00	N E	Nuageux.
	1 p m....	44.00	N E	Do
	6 p m....	43 00	N E	Do
2	7 a m....	43.00	E	Gros nuages.
	3 p m....	44.00	S E	
3	7 a m....	38.00	S E	
	1 p m....	48.00	S E, frais.	
	6 p m....	46.00	S E	
4	8 a m....	43.00	S E	
	Midi	48.00	S E	
	6 p m....	46.00	S E	
5	7 a m....	42.00	O	
	2 p m....	56.00	O	
	6 p m....	54.00	O	
6	8 a m....	50.00	E	Gros nuages.
7	7 a m....	45.00	E	
	1 p m....	60.00	E	
	6 p m....	56.00	S E	
8	1 p m....	58.00	S E	
	5 p m....	55.00	S E	

FORT WILLIAM—REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

OCTOBRE 1857—(*Suite*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
9	7 a m....	53.00	E	
	2 p m....	52 00	E	
	6 p m....	50 00	E	*Apparence de pluie.*
10	7 a m....	50.00	E	
	3 p m....	57.00	S E	
11	8 a m....	52.00	S E	Gros nuages.
	1 p m....	51.00	S E	
	6 p m....	51.00	N E	
12	7 a m....	47 00	O	Gros nuages, il pleut légèrement.
	1 p m....	56.00	O	
	6 p m....	50 00	O	
13	7 a m....	47.00	O	Serein, beau temps.
	Midi......	56.00	O	
	6 p m....	56.00	O	
14	10 a m....	50.00	O	Do do
	5 p m	49.00	N O	Do do
15	7 a m....	44.00	N O	
	1 p m....	49 00	N O	
	6 p m....	45.00	E	Nuageux.
16	7 a m....	44.00	O	
	1 p m....	45.00	O	
	6 p m....	43.00	O	
17	8 a m....	43 00	N O	*Il a plu et neigé hier soir.*
	1 p m....	44 00	N O	
	5 p m....	41 00	N O	
18	10 a m....	39.00	N O	*Légère chute de neige.*
	1 p m....	41 00	S E	
	6 p m	42.00	S E	
19	8 a m....	34.00	N	Il neige.
	1 p m....	35.00	N	Terre est couverte de neige.
	5 p m....	31.00	N	
20	7 a m....	31.00	O	Serein.
	5 p m. ..	35.00	S	Nuages épais.
21	8 p m....	33 00	S	Serein.
	2 p m....	37.00	S	Do
	6 p m....	35 00	S	Do
22	7 a m....	32.00	S	
	5 p m....	35 00	E	
23	8 a m....	35 00	S E	
	2 p m....	38 00	E	
24	7 a m....	39.00	S O	
	2 p m....	39.00	S O	
25	8 a m....	37.00	N	
	2 p m....	38.00	N	
	5 p m....	35.00	N	Nuageux.
26	7 a m....	34.00	N E	
	6 p m....	35.00	N E	Légère chute de neige.
27	7 a m....	37 00	S E	
	5 p m....	38.00	S E	Apparence de neige.
28	7 a m....	38 00	N E	
	3 p m....	45.00	N E	
29	7 a m....	35 00	N E	
	5 p m....	32.00	N	
30	7 a m....	32.00	N	
	5 p m....	35.00	N O	
31	7 a m....	31.00	N	
	2 p m....	36.00	N	
	5 p m....	34.00	N E	

FORT WILLIAM—REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE.

NOVEMBRE 1857—(*Suite*)

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
13	8 a m....	21.00	N W	
	2 p m....	23.00	N W	
14	8 a m....	19.00	W	
	4 p m....	21.00	W	
15	8 a m....	25.00	W	
	3 p m....	26.00	S W	
16	9 a m	26.00	S W	
17	8 a m....	24.00	S W	
	4 p m....	27.00	W	
18	Midi	21 00	W	
	4 p m....	17.00	N W	
19	9 a m....	15.00	N W	
20	10 a m....	16.00	N W	
	3 p m....	17 00	N W	
21	10 a m....	16.00	N W	
	4 p m....	-10.00	W	Légère chute de neige.
22	10 a m....	-0.00	W	
	4 p m....	-2.00	S W	*Nuageux.*
23	8 a m....	-2 00	S W	
	Midi	7.00	W	
24	Midi	2 00	....	Serein et froid.
25	8 a m....	-2.00	W	
	4 p m....	5.00	W	
26	9 a m....	5.00	W	
	2 p m....	20.00	S	
27	10 a m....	23 00	S	Il pleut.
28	8 a m....	24 00	S	
	3 p m	31 00	E	
29	9 a m	31.00	E	Nuageux; il a plu toute la nuit.
30	9 a m....	31.00	S	
	4 p m....	34 00	S	Gros nuages dans le Sud.

DÉCEMBRE 1857.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
1	3 p m....	27.00	O	
3	10 a m....	25 00	....	Nuageux, légère chute de neige.
	2 p m....	25.00	N O	
3	8 a m	19.00	O	Serein.
	2 p m....	22.00	....	Do.
4	9 a m....	20.00	N	
5	10 a m....	16.00	N O	Il neige.
	2 p m....	18.00	N O	
6	2 p m....	24.00	S E	
7	2 p m....	26.00	S E, tempête	*Il neige beaucoup.*
8	10 a m....	21.00	N O	Nuageux.
9	10 a m....	24 00	N O	Il neige.
	3 p m....	23.00	N O	
10	10 a m....	21.00	N O	
	2 p m....	22.00	N O	
11	9 a m....	22.00	N O	
12	10 a m....	23.00	S O	Serein, sec, doux.
	3 p m....	25.00	S O	

NOVEMBRE 1857.

Jour du mois.	Heure du jour.	Température lors de l'observation.	Direction du vent.	Remarques.
1	8 p m....	35.00	O	
2	8 a m ...	34.00	N O	
	5 p m....	34.00	N O	
3	Midi	35.00	O	
	5 p m....	32.00	O	
4	8 a m ...	35.00	O	
	3 p m....	38.00	E	Tempête de vent
5	8 a m....	40 00	E, fort.	Grosse pluie.
	3 p m....	41.00	O	
6	8 a m....	38.00	N O	Apparence de neige.
	1 p m....	39.00	N O	
7	1 p m....	35.00	N O	
	5 p m....	36.00	N E	Pluie et neige.
8	4 p m....	33 80	N O	Do do
9	7 a m....	30 00	S O	Neuf pouces de neige.
	5 p m....	30.00	O	Pluie.
10	10 a m....	30.00	O	
11	7 a m....	26 00	S O	
	1 p m....	26.00	S O	
	5 p m....	24 00	S O	
12	8 a m....	25 00	N O	Neige
13	8 a m....	20.00	S O	Légers nuages.
	3 p m....	24 00	S O	Sec.
14	10 a m....	21.00	S O	Sec, nuageux.
	3 p m....	21.00	N	
15	9 a m....	25 00	N O	
	3 p m....	29.00	N O	
16	10 a m....	27.00	O	
	1 p m....	28.00	O	
17	1 p m....	29.00	O	
18	9 a m....	19.00	N O	
	2 p m....	21.00	N O	
19	8 a m ...	16.00	N, léger.	Serein.
	Midi	14 00	....	
20	1 p m....	21.00	S O	
21	9 a m....	20.00	N	
	1 p m....	22.00	....	
22	8 a m....	16.00	O	Nuageux.
	Midi	15 00	....	Do
23	Midi	24.00	....	
24	Midi	14.00	N O	
25	9 a m....	12 00	N	
26	11 a m ...	10.00	....	
	4 p m....	8.00	S	
28	9 a m....	17.00	O	
29	9 a m....	19.00	E	Neige.
30	9 a m....	16.00	O	Do
	4 p m....	17.00	O	
31	11 a m....	17.00	O	

LETTRE DE L'EVEQUE DE ST. BONIFACE,

ETABLISSEMENT DE LA RIVIERE ROUGE.

La lettre suivante vient d'être reçue du très révérend évêque de St. Boniface, dans la colonie d'Assiniboia. On devra remarquer que sa grandeur donne un exposé très intéressant des institutions religieuses et éducationnelles de son diocèse, ainsi que de l'avancement graduel des Sauvages métis dans la civilisation. L'absence des grands crimes parmi eux, et la facilité avec laquelle leurs petites querelles sont ajustées, parle fortement en faveur de ceux qui, sans égard à aucunes considérations personnelles, ont consacré leur vie à leur instruction et avancement moral. Mgr. l'evêque Taché reside dans le pays depuis quatorze ans, et ayant beaucoup voyagé parmi les tribus Sauvages, il a dû jouir des plus grandes facilités d'observer leurs habitudes et leur caractère, tout en remplissant les fonctions de son ministère sacré. Ses remarques se trouvent conséquemment avoir une valeur toute particulière, et seront, je me flatte, lues avec le plus grand intérêt :

RIVIÈRE ROUGE, 7 février 1859.

MON CHER MONSIEUR,—Je viens de recevoir votre aimable lettre du 29 décembre dernier. Le désir que l'on a en Canada de connaître le pays que vous avez exploré, fera accueillir avec joie, je le sais, non seulement l'excellent rapport que vous préparez, sur la nature du sol, du climat et de tout ce qui se rattache à l'état physique et geographique de ce vaste territoire, mais même tout ce qui peut répandre quelque lumière et ajouter quelque connaissance a l'étude qui s'en fait actuellement. C'est pourquoi je me fais un devoir de vous fournir les renseignements que vous me demandez. Je regrette que le temps ne me permette pas de développer ces informations autant qu'il serait nécessaire, pour donner une idée exacte de ce que nous faisons ici, même à ceux qui connaissent le moins le pays. Les efforts du clergé catholique, pour étendre le règne de Jesus-Christ dans mon immense diocèse s'exercent sur deux théâtres bien différents et peuvent se diviser ainsi :—

1. Les soins donnés à la population catholique de la Riviere Rouge et des environs ; dans cette partie, à quelques particularites près, notre ministère est analogue à celui des prêtres dans les nouvelles paroisses du Bas-Canada.

2. Le soin des missions de l'intérieur du pays, qui sont exclusivement des missions sauvages, aux allures toutes sauvages, qui méritent une attention toute spéciale, pour être bien comprises et qui donnent a leurs généreux ouvriers évangéliques une riche moisson de mérites et une gloire que le monde n'estime pas assez, tout simplement parce que le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde. Je suivrai cette division dans les détails que je veux vous fournir.

---

§. I. *Secours donnés aux catholiques de la Rivière Rouge et reflexions sur cette population.*

La population catholique de la Rivière Rouge se partage en ce que nous sommes convenus d'appeler des paroisses. Elles sont au nombre de quatre. 1. La paroisse de St. Boniface. 2. Celle de St. Norbert (sur les bords de la Riviere Rouge.) 3. La paroisse de St François Xavier. 4. Celle de St. Charles (sur les bords de la Rivière Assiniboine.) Les limites de ces paroisses, telles qu'indiquées sur la carte qui accompagne le rapport du professeur H. Y. Hind, sont assez exactes.

1. St. Boniface. Ici se trouve le pied-à-terre des premiers missionnaires qui aient visité ce territoire de la Baie d'Hudson, après la conquête du Canada par l'Angleterre. A la demande et avec le secours de Lord Selkirk, MM. J. N. Provencher et S. J. N. Dumoulin débarquaient au Fort Douglass le 16 juillet 1818, et commencaient leur œuvre de dévouement et de sacrifice, en prodiguant leurs soins à quelques vieux voyageurs Canadiens et à leurs familles métis, encore dans l'infidélité. C'est en 1820 que l'on jeta les fondements du premier édifice religieux. Cette pauvre chapelle en bois qui devait depuis servir de cathédrale fut livrée au culte sous le patronage de St. Boniface. Cette paroisse a maintenant une population d'environ 1400 âmes. Je remplis ici les fonctions curiales, aidé dans le ministère par le révérend P. Lefloit. Deux autres missionnaires, les révérends PP. Mestre et Moulier, arrivés l'été dernier, passent l'hiver avec nous, en attendant que le printemps permette de les envoyer vers l'un des postes où leur zèle les invite. L'église de St. Boniface, ma cathédrale, à l'extérieur n'est certainement pas comme vous avez pu le remarquer, un monument d'élégance; néanmoins, c'est incontestablement le plus bel édifice du pays ; cette église a 100 pieds de longueur, 45 de largeur et 40 sous voûte, ses deux tours surmontées de clochers, couverts en ferblanc, élèvent à plus de cent pieds dans les airs, le signe de notre rédemption, qui les couronne. Une belle et harmonieuse sonnerie de trois cloches (qui pèsent seize cents et quelques livres) ajoute à la joie et à la pompe de nos fêtes. Les decorations intérieures de cette église étonnent les etrangers, qui en franchissant le désert qui les sépare de la Rivière Rouge, sont loin de s'attendre à y trouver tant d'art et de bon goût. Derrière et à l'ombre de la cathédrale, à laquelle elle est adossée, se trouve la résidence de l'évêque. Vaste maison, dans laquelle le prélat est heureux de partager avec son clergé, les frères de ses écoles et quelques orphelins, la faible portion de son revenu qui n est pas employe à d'autres bonnes œuvres La paroisse de St. Boniface a l'avantage de posseder d'excellentes écoles. Jusqu'au mois de mai dernier, l'école des garçons tenue par des frères des écoles chrétiennes, se faisait dans les salles de l'evêché, mais depuis cette époque les freres et les élèves ont pris possession d'une grande maison, bâtie pour eux à quelques centaines de pieds de la cathédrale. Je ne puis taire ici le sentiment de la reconnaissance qu'excite dans mon cœur la vue de cette maison.

En 1852 un incendie épouvantable détruisit une portion considérable de la ville de Montréal, à peine le vent brûlant et destructeur du sinistre se fut-il apaisé, que le souffle si doux, si rafraîchissant de la charité vint remuer ces cendres, encore toutes fumantes, pour en tirer un enseignement trop profitable aux amis de la Riviere Rouge pour qu'ils puissent l'oublier. Les fidèles de Montréal, invité par leur premier pasteur à fléchir par des bonnes œuvres le courroux du ciel, qui venait de les frapper d'une façon si terrible, voulant ensuite remplir une des conditions exigées par le souverain pontife pour se procurer les grâces du jubilé, firent en faveur de la Rivière Rouge une collecte, qui s'éleva a la somme de £364 et qui devait être employee à fonder une école. C'est grâce à cette généreuse aumône que nous avons été en état de construire la belle maison, dans laquelle 58 garçons recoivent leur instruction. De l'autre côté de la cathédrale, à la même distance, se trouve le " *very spacious convent*", dont parle M. Hind dans son rapport. Je regrette que ce savant professeur, en parlant de ce couvent,

n'ait rien trouvé de plus intéressant à mentionner que la culture du jardin qui se trouve devant cet établissement. Les choux et autres légumes de ce jardin sont en effet bien beaux, néanmoins il y a dans l'intérieur de la maison, et dans le bien que ses membres opèrent, quelque chose de plus doux à dire et de plus agréable à apprendre. Ce couvent est celui des sœurs de la charité, connues en Canada sous le nom des sœurs-grises. Ces héroïnes du christianisme, animées d'un courage et d'un dévouement que le catholicisme seul peut inspirer, sont venues dans ces contrées lointaines pour procurer aux jeunes personnes de leur sexe et à la population en général les bienfaits que partout elles répandent autour d'elles. Il serait difficile de dire tout le bien qui s'opère dans cette maison ; la salutaire et douce influence exercée par ces pieuses filles, jusque dans le sein des familles ; ces mille et bonnes choses que l'œil du monde aperçoit d'autant moins que la charité qui les inspire est plus apte à se cacher sous les voiles de l'humilité. Dans ce couvent, il y a un pensionnat pour les jeunes demoiselles, qui s'y trouvent au nombre de vingt, qui y reçoivent je ne dis pas, une éducation passable pour le pays, mais bien une éducation convenable aux classes bourgeoises des pays les plus avancés. Cette école, dans laquelle, à la culture de l'esprit par le beau, l'utile et l'agréable, on joint l'éducation du cœur, est, je n'en ai pas le moindre doute, de beaucoup la meilleure école de toute la colonie de la Rivière Rouge. Ceux même qui craignent de le dire le savent fort bien. Outre le pensionnat les religieuses ont encore dans leur maison (mais sans rapport avec les autres élèves) une salle dans laquelle elles nourrissent, entretiennent et instruisent quinze petites filles orphelines ou pauvres. Cette œuvre admirable ne se soutient que par les sacrifices de tout genre que s'imposent les mères adoptives de ces pauvres enfants, et il suffit de voir ce qui se fait ici, pour comprendre ce que peut la charité, même sans secours étrangers. En sus de l'éducation donnée à ces trente-cinq internes, des classes d'externes sont ouvertes à toutes les petites filles de la paroisse qui veulent s'instruire. Le nombre de celles qui profitent de cet avantage varie de vingt à trente.

Outre ces soins, donnés à l'éducation, les sœurs de la charité prodiguent aussi leurs services aux membres souffrants de Jésus-Christ.

La petite note suivante donnera une idée du bien fait sous ce rapport.

	(Malades soignés)	(Visites à domicile)
Depuis le mois d'octobre 1856, au mois d'octobre 1857	175	210
Depuis le mois d'octobre 1857, au mois d'octobre 1858	157	130
	(Plaies pansées.)	(A l'hôpital.)
Depuis le mois d'octobre 1856, au mois d'octobre 1857	53	21
Depuis le mois d'octobre 1857, au mois d'octobre 1858	30	21

La connaissance de ces faits doit être jointe à ce que dit M. le professeur Hind à la page 366 de son rapport, pour se former une idée de la salubrité du climat, d'après la règle fournie par ce monsieur. A ces services si nombreux, si importants et presque tous gratuits, rendus par les sœurs de St. Boniface et la population de cette paroisse, il faut joindre la forte influence qu'elles exercent. C'est aux leçons d'industrie, d'économie etc., qu'elles donnent, qu'il faut attribuer le changement si sensible qui s'est fait au milieu de cette population depuis l'arrivée de ces généreuses filles. Les décorations intérieures de notre eglise et d'autres objets d'art et de goût sont aussi le fait de celles qui habitent ce vaste couvent, auprès duquel certaines gens ne voient que des légumes bien cultivés.

2. St. Norbert. Cette nouvelle paroisse a une population de 700 âmes. Le revérend P. Lestaux, est le pasteur de ce petit troupeau. La chapelle construite en bois est un édifice de 90 pieds sur 38. Dans une des extrémités se trouvent les appartements du prêtre, de l'instituteur (qui ici aussi, heureusement, est un frère des écoles chrétiennes). Ce bon frere a 31 enfants dans sa classe. Les petites filles, au nombre de 29, sont confiées aux soins de deux sœurs de la charité, qui ont leur habitation tout auprès de l'église. Heureux symbole qui nous rappelle que le seul enseignement véritable et solide est celui qui s'appuie sur la religion.

3. St. François Xavier. Cette paroisse date de 1824. La population se compose d'à peu près 1200 âmes qui y résident habituellement, sans compter quelques centaines de chasseurs, qui passent l'année dans les prairies, mais qui viennent à certaines époques, dans les limites de la colonie. Quelques-uns sans doute séjournent dans les autres paroisses, mais la plupart s'arrêtent à St. François Xavier. Cette paroisse est connue sous le nom de Prairie du Cheval Blanc.

La vieille chapelle en bois, devenue trop petite pour la population, menace ruine, en sorte que nous avons déjà commencé à préparer les matériaux pour une église neuve. Le doyen de nos missionnaires, mon grand-vicaire, M. Thibault, est curé de cette paroisse. Ce prêtre qui exerce le saint ministère dans ce diocèse depuis vingt-six ans, parle très bien la langue des Cris, et comprend celle des Sauteux. Cette connaissance est indispensable, dans le poste qu'il occupe, car un grand nombre de ceux qui ont besoin de son ministère ne savent pas d'autre langue. La paroisse de St. François Xavier ne possède qu'une école tenue par des sœurs ; 13 garçons seulement et 26 filles y reçoivent l'éducation.

4. St. Charles. Cette paroisse ne contient que 210 personnes. Il n'y a ni église ni chapelle. Les offices divins s'y font dans une maison qui sert de chapelle provisoire. Cette congrégation n'a pas d'école ni même de pasteur résidant. Quand la chose est possible, un prêtre y va d'ici pour faire l'office, autrement les fidèles sont obligés d'aller à St. Boniface ou à St. François Xavier.

LAC MANITOBA.

Ajoutons à ces détails un mot sur un autre établissement commencé l'été dernier à l'extrémité du Lac Manitoba, en faveur des trente ou quarante familles qui s'y trouvent. Ce petit peuple s'est lui-même construit une chapelle. M. Gascon réside à ce poste et y exerce son zèle avec d'autant plus de mérite que quoique rapproché de la colonie il n'en possède aucun avantage.

Voilà, mon cher monsieur, l'ensemble des secours religieux donnés à la population catholique de la Rivière Rouge. Loin donc d'être délaissée sous ce rapport, cette population a abondamment tout ce qui lui est nécessaire. Vu l'éloignement respectif des habitations, les écoles auraient besoin de se multiplier dans certains endroits, mais l'absence de toute loi sur l'education et le peu de zèle de notre peuple à cet égard nous mettent dans l'impossibilité absolue de faire davantage. Je ne crains pas d'affirmer que tout homme raisonnable et impartial, en examinant ce que nous faisons, devra convenir que le résultat obtenu dépasse ce que nos ressources semblent promettre. Le fait est que si nous n'avions pas des personnes de dévouement, qui se consacrent *gratuitement* à cette tâche aussi pénible que méritoire, il nous serait absolument impossible de maintenir nos écoles. Car jusqu'à présent, il y a à peine un enfant sur dix qui ait payé pour son école ; pourtant nous ne demandons que dix chelins par année, et je suis persuadé que si nous insistions pour faire payer cette somme, quelque modique qu'elle soit, un très grand nombre de nos ecoliers sortiraient des classes, tant est grande l'insouciance des parents à cet égard, et cela malgré nos instances réitérées et les sacrifices de tout genre faits en leur faveur. Cette indifférence pour l'éducation des enfants, cette négligence à profiter des nombreux avantages qui lui sont offerts, est le reproche le plus mérité que l'on puisse adresser à notre population. Ce n'est pas à dire que notre peuple soit sans d'autres défauts. Hélas ! l'histoire de l'humanité, dans quelque coin du monde qu'on l'étudie, laisse sans doute toujours beaucoup à désirer et beaucoup à regretter. Je veux ici relever une erreur outrageante dans laquelle sont tombés presque tous ceux qui ont écrit sur le pays. Il semble qu'une idée fixe préoccupait tous les auteurs, du moins une phrase presque stéréotypée se trouve dans tous leurs ouvrages, pour établir une comparaison humiliante et injuste entre les

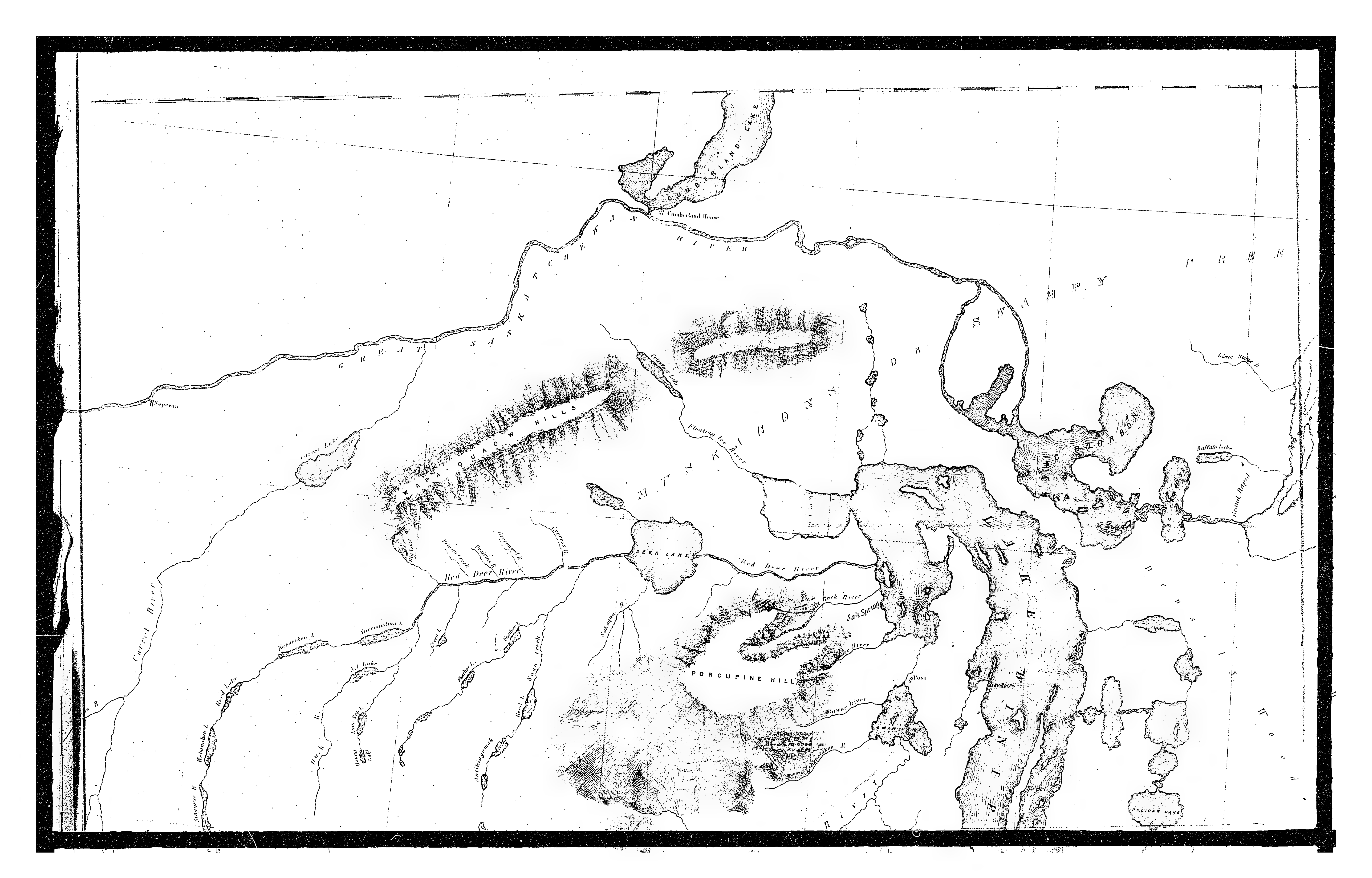
Métis d'origine Canadienne-Française et ceux d'autres origines. Je n'ai ni la volonté ni le temps de combattre tout ce qui a été dit d'absurde à cet égard. Je me contenterai de dire un mot sur cette idée, telle qu'exprimée dans un des meilleurs ouvrages que je connaisse sur le pays. Sir John Richardson dans son *Arctic Searching Expedition, &c.*, pp. 273–274, dit: " In character the half breeds vary according to their paternity: " the descendants of the Orkney "laborers,"....being generally " steady provident agriculturists of the Protestant faith; while " the children of the Roman Catholic Canadian Voyageurs have " much of the levity and thoughtlessness of their fathers, com- " bined with that inability to resist temptation, which is " common to the two races from whence they are sprung." Il n'est pas nécessaire d'avoir inventé la poudre ni d'avoir enrichi le domaine de la science de quelque découverte importante, pour voir de suite la portée d'une pareille réflexion et l'esprit qui l'inspire. Pour moi qui suis dans le pays depuis près de quatorze ans, qui me suis trouvé en rapport avec des métis de toutes les extractions, je suis encore à trouver la raison d'une pareille distinction. Encore une fois, l'affection que j'ai pour nos métis Canadiens ne me les fait pas voir parfaits et sans défauts, mais aussi cette perfection je ne l'ai pas trouvée davantage chez les autres. Chaque nation a son côté faible comme elle a en compensation des qualités que d'autres n'ont point, et pour juger un peuple il n'est pas sage de s'attacher à un point particulier de son caractère qui peut être défectueux, il faut au contraire étudier l'ensemble des bonnes ou mauvaises inclinations de ce peuple, le tout modifié par les circonstances dans lesquelles il se trouve, le milieu dans lequel il vit. Placé à ce point de vue, malgré les assertions contraires et multipliées, j'en suis venu à la conviction intime que nos métis Canadiens ne sont pas plus mauvais que les autres. Je suis (et j'en remercie le ciel) de cette race canadienne-française dont il est ici question, et si comme l'affirme le savant et respectable auteur de l'ouvrage précité nous avions en partage " the inability to resist temptation", j'aurais publiquement prouvé mon origine en ne résistant pas à une tentation que j'ai souvent éprouvée. Cette tentation est celle de publier sur l'histoire du pays certains mémoires, qui à la vérité seraient la plus triste page de l'histoire des Canadiens-Français, mais qu'en même temps prouveraient jusqu'à l'évidence que, même en cela, mes compatriotes n'ont joué qu'un rôle secondaire et que notre race n'a jamais été assez en faveur pour avoir le monopole du crime pas plus que tout autre monopole. D'ailleurs l'extrême tranquillité et liberté dans laquelle nous coulons nos jours; l'ignorance où nous sommes des précautions indispensables partout ailleurs pour vivre en sûreté; la facilité avec laquelle on apaise les petits différends qui peuvent naître, l'absence complète de grands forfaits sans que nous ayions de police pour maintenir l'ordre, (tout le monde sait que la présence des troupes n'est pour rien dans la paix dont nous jouissons,) l'horreur qu'inspire le simple récit de ce qui se fait ailleurs; les manières polies, affables et hospitalières de notre peuple, malgré son peu d'instruction; tout cela ne prouve-t-il pas que cette race des métis Canadiens-Français, malgré tout ce qu'on a dit et écrit contre elle, forme un peuple doux, moral et honnête Si après cela on veut énumérer ses défauts, la liste pourra en être longue, personne ne le sait mieux que moi, parce que personne plus que moi ne désire remédier à ce mal; mais je ne suis pas du tout de l'avis de ceux qui épuisent leurs éloges pour ceux qui sont de même origine ou de même croyance qu'eux et qui n'ont que du mépris pour les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ici, comme ailleurs, quelques uns de ces grands détracteurs de leurs semblables ont été de fait coupables de turpitudes et de monstruosités, dont n'étaient pas capables ceux sur lesquels ils ne craignent pas de verser le mépris et l'outrage.

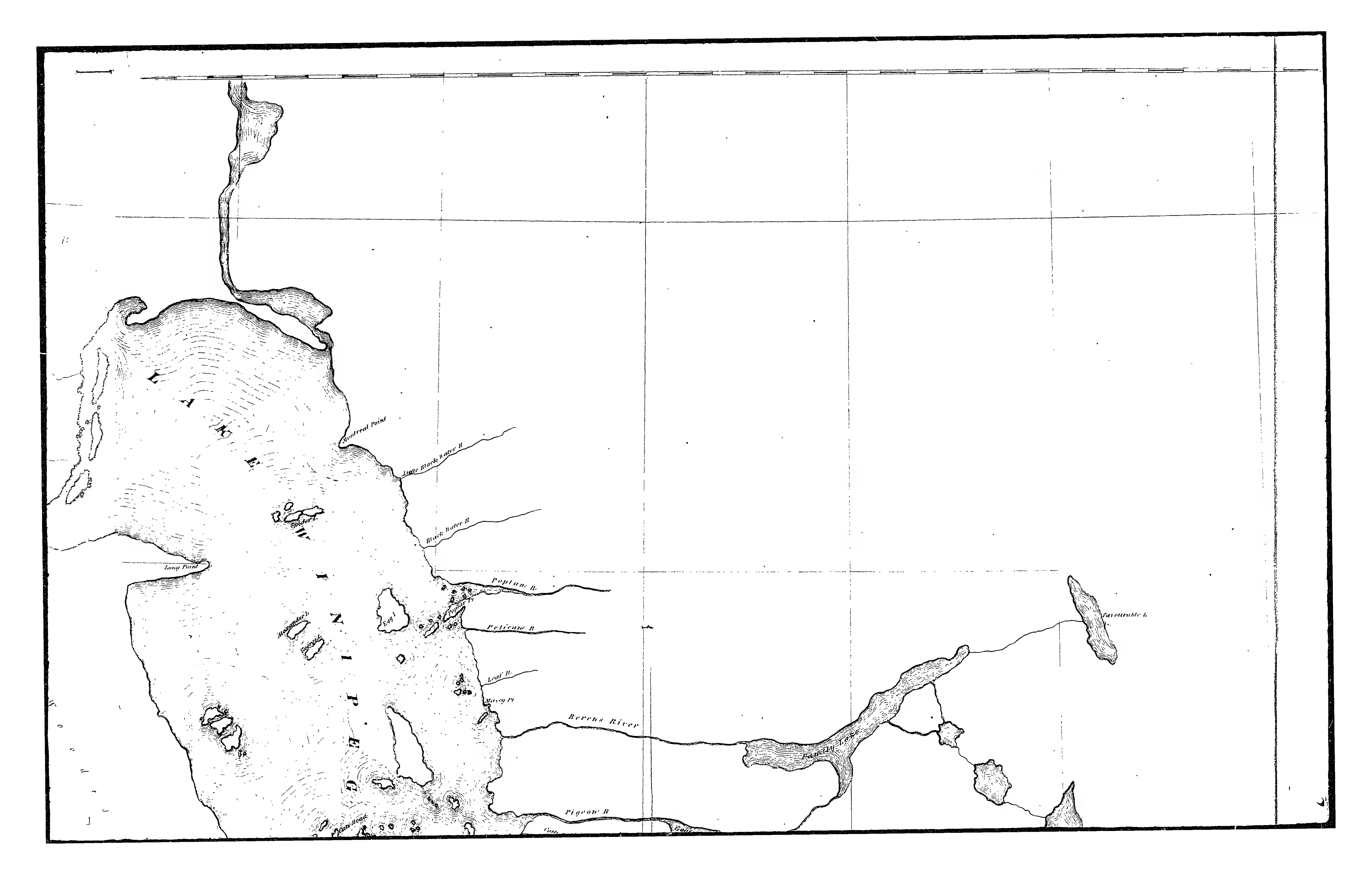
Pour mon compte, une idée me préoccupe au milieu de cette agitation, de tout ce mouvement qui se fait par rapport a la Rivière Rouge. Comme vous me le dites, " le pays est ouvert, l'émigration va s'y porter." Exilé, quoique volontairement, de ma patrie, séparé de tout ce que j'avais de cher au monde, avant de venir ici, exposé comme tous ceux qui m'environnent aux inconvénients auxquels nous réduit notre isolement, c'est sans doute pour moi une pensée bien agréable de voir abréger pour ainsi dire la distance qui me sépare de la terre natale, de me voir rapproché de ces amis que mon cœur aime toujours tant, de voir mon pays adoptif à la veille de jouir des avantages qu'on veut bien lui procurer; et pourtant à la vue de toutes ces dispositions j'éprouve comme un sentiment de peine, car il me semble qu'en gagnant beaucoup nous perdrons peut-être aussi beaucoup. Il me semble du moins qu'on va nous ravir, en grande partie, la tranquillité dont nous jouissons; cette paix, ce calme, qui peut paraître bien insipide à ceux qui sont habitués au tracas des affaires, au bruit tumultueux des grandes cités, mais qui a un charme tout particulier pour l'âme de celui qui, depuis plusieurs années, vit dans l'éloignement de toute agitation et dans la solitude. Sans doute, et je ne puis pas me le dissimuler, il règne dans le pays un certain malaise général, par rapport à notre état politique actuel, et malgré cela mes vues sont trop étroites et trop bornées pour prévoir quelle grande amélioration on va faire. Les différents systèmes qu'on nous propose sont, je le sais bien, spéculativement de beaucoup supérieur à notre système ou anomalie actuelle, et pourtant, dans la pratique, je crains bien que d'ici à longtemps nous ne nous en trouvions pas mieux. Quoiqu'il en soit le mouvement est imprimé, il nous faut cesser d'être ce que nous avons été jusqu'à présent, un peuple exceptionnel. La Rivière Rouge ne sera plus l'oasis du désert, elle va perdre ce caractère a la fois si distinctif et si poétique, pour devenir tout simplement comme un faubourg de quelque grande cité. Déjà l'été dernier un grand nombre d'étrangers nous sont arrivés et cette émigration ne peut qu'augmenter. Canadien-Français de cœur autant que d'origine, je verrais sans doute de préférence nos terres occupées par quelques uns de nos *braves et respectables habitants* du Bas-Canada. Dans l'état actuel de la Rivière Rouge, ce ne sont pas des familles nombreuses qui doivent y venir; nous avons plus besoin de bras que de bouches. Une compagnie de soldats et les partis d'explorateurs qui visitent le pays suffisent déja pour y mettre la disette. Le prix de bien des objets de consommation a doublé depuis l'année dernière: quoique la récolte ait été passable, la chasse et la pêche des plus abondantes, néanmoins tout est extrêmement rare. Des jeunes hommes *mariés*, cultivateurs ou artisans, sont ceux qui auraient ici le plus de chances de succès. Si j'ai dit que j'aimerais à voir nos terres occupées par des habitants du Bas-Canada, ce n'est pas que je veuille conseiller à mes compatriotes de laisser leur pays; tant s'en faut. Il me semble, au contraire, que notre belle patrie est digne de posséder et capable de nourrir tous ceux qui naissent sur son sol. Pour ma part, si des motifs d'un ordre supérieur n'avaient pas déterminé ma volonté, si une voix plus forte que celle de la nature et du sang n'avait pas retenti à mon oreille, jamais je n'aurais pu consentir à rompre les liens qui attachaient mon cœur au sol natal. Le pain de l'exil est si amer, la terre étrangère si stérile, même au milieu de sa fertilité, que le mot d'adieu m'a toujours paru le plus pénible dans le langage du cœur. Je suis donc bien éloigné d'encourager les Canadiens à émigrer, mais si, pour des raisons particulières et exceptionnelles il leur faut s'éloigner du lieu qui les a vu naître, s'ils sont décidés à prendre le bâton du pèlerin, au lieu de les voir se diriger vers les Etats-Unis, j'aimerais mieux les voir venir à la Rivière Rouge. Ici du moins leur foi ne sera pas exposée; s'ils n'ont pas tous les avantages matériels désirables, ils auront en compensation des avantages d'un ordre supérieur. Leurs enfants trouveront ici des maîtres et maîtresses, qui en éclairant leurs esprits formeront leurs cœurs à la vertu. L'expérience de tous les jours me permet de leur promettre des prêtres zélés, qui seront véritablement leurs Pères, et qui ici, comme dans la patrie, leur diront dans la langue de leurs mères, et les bienfaits de leur Dieu et l'amour qu'ils lui doivent. Ce que je puis leur promettre encore c'est l'intérêt affectueux, que leur porte déjà et que leur portera toujours le pasteur sous la houlette duquel ils viendraient se ranger. L'évêque de St. Boniface, Canadien comme eux, leur frère par conséquent, leur ami, éprouvera une véritable jouissance s'il lui est permis de leur venir en aide, et s'engage volontiers à consacrer au bonheur de ces nouveaux venus, comme à

celui du reste de son peuple, tout ce dont il peut disposer. Personne au reste n'a plus de droit à l'occupation de cette vallée de la Rivière Rouge et même de celle de la Rivière Saskatchewan que les Canadiens d'origine Française. Ce sont nos pères, ces hardis champions de la civilisation, qui les premiers ont pénétrés jusqu'ici, fortement préoccupés d'une pensée bien autrement noble que celle d'un vil intérêt commercial, nos courageux et habiles découvreurs à la voix et en la compagnie des missionnaires sont venus planter l'étendard de la Croix dans les vastes plaines de l'Ouest. Les jours mauvais ont depuis sonné pour la belle portion du continent Américain qu'ils avaient arrachée à la barbarie, mais après un siècle de lutte et de constance notre nationalité se découvre aux yeux du monde étonné, et rien de plus naturel que de voir nos frères s'emparer de nouveau des terres découvertes par leurs ancêtres et consacrées par eux à devenir le théâtre de la régénération des races infortunées qu'ils y trouvèrent. D'ailleurs la chaîne qui unit le Canada, mais surtout le Canada-Français à la Rivière Rouge, n'a jamais été rompue. Après l'occupation de notre patrie par la puissance qui nous protège si bien aujourd'hui, nos compatriotes n'ont pas cessé d'être les intrépides et habiles voyageurs. Dans une position inferieure, vu les circonstances, leurs services ont été reconnus comme indispensables. Puis plus tard le Canada-Français a acquit ici des titres qu'on ne pourrait pas lui ravir sans injustice. Un nom devra être mis en gros et beaux caractères, au commencement de toutes les histoires de la Colonie d'Assiniboia, et ce nom est celui d'un Canadien-Français, Mgr. J. N. Provencher, premier apôtre et premier évêque de ce diocèse : celui qui a su se faire aimer et respecter de tous, le père des pauvres pour le soulagement desquels il a tant souffert, l'ami des riches qui admiraient sa vertu. Cette vertu si douce, si modeste qui n'a jamais cherché que l'ombre. Dans plusieurs circonstances la paternelle influence de ce digne prélat a empêché des crimes qui auraient causé la ruine de cette colonie, tout comme la sagesse et la fermeté de ses conseils a empêché des mesures qui auraient provoqué sa ruine. Sans prétendre diminuer en rien le mérite d'aucun de ceux qui ont fait ici le bien, je crois que c'est justice de dire que Mgr. Provencher a été un des plus fermes appuis de cette colonie, et même que sans lui plus d'un fois elle aurait été détruite.

Pourquoi faut-il que les limites de cette lettre ne me permettent pas de donner cours à la reconnaissance que, comme premier pasteur de la population catholique de cette colonie, j'éprouve pour les bienfaits dont notre généreuse patrie l'a comblée, mais je ne fais pas un livre et je dois reculer au fond de mon cœur les sentiments qui font effort pour en sortir.

* Le reste de cette lettre n'a pas été reçu à temps pour paraître dans ce rapport.


CUMBERLAND LAKE
Cumberland House
GREAT SASKATCHEWAN RIVER
Sepewin
Carrot Lake
Carrot River
WAPA QUAQUOW HILLS
Floating Ice River
SWAMPY PREE
Lime Stone R.
BOURBON
Buffalo Lake
Grand Rapid
DEER LAKE
Red Deer River
Pelican Creek
Prairies R.
Greenwood R.
Cypress R.
PORCUPINE HILL
Rock River
Salt Springs
Wigwas River
Post
Swan Creek
Surrounding L.
Kapupekon L.
Net Lake
Reed Lake
Duck R.
Round Lake
Birch I.
PELICAN LAKE


L A K E W I N N I P E G
Montreal Point
Little Black Water R
Black Water R
Snider I.
Long Point
Poplar R
Poplar Pt
Pelican R
Egg I
George I.
Leaf R
Massy Pt
Berens River
Pigeon R
Family Lake
Favourable L

PLAN

SHEWING THE REGION EXPLORED

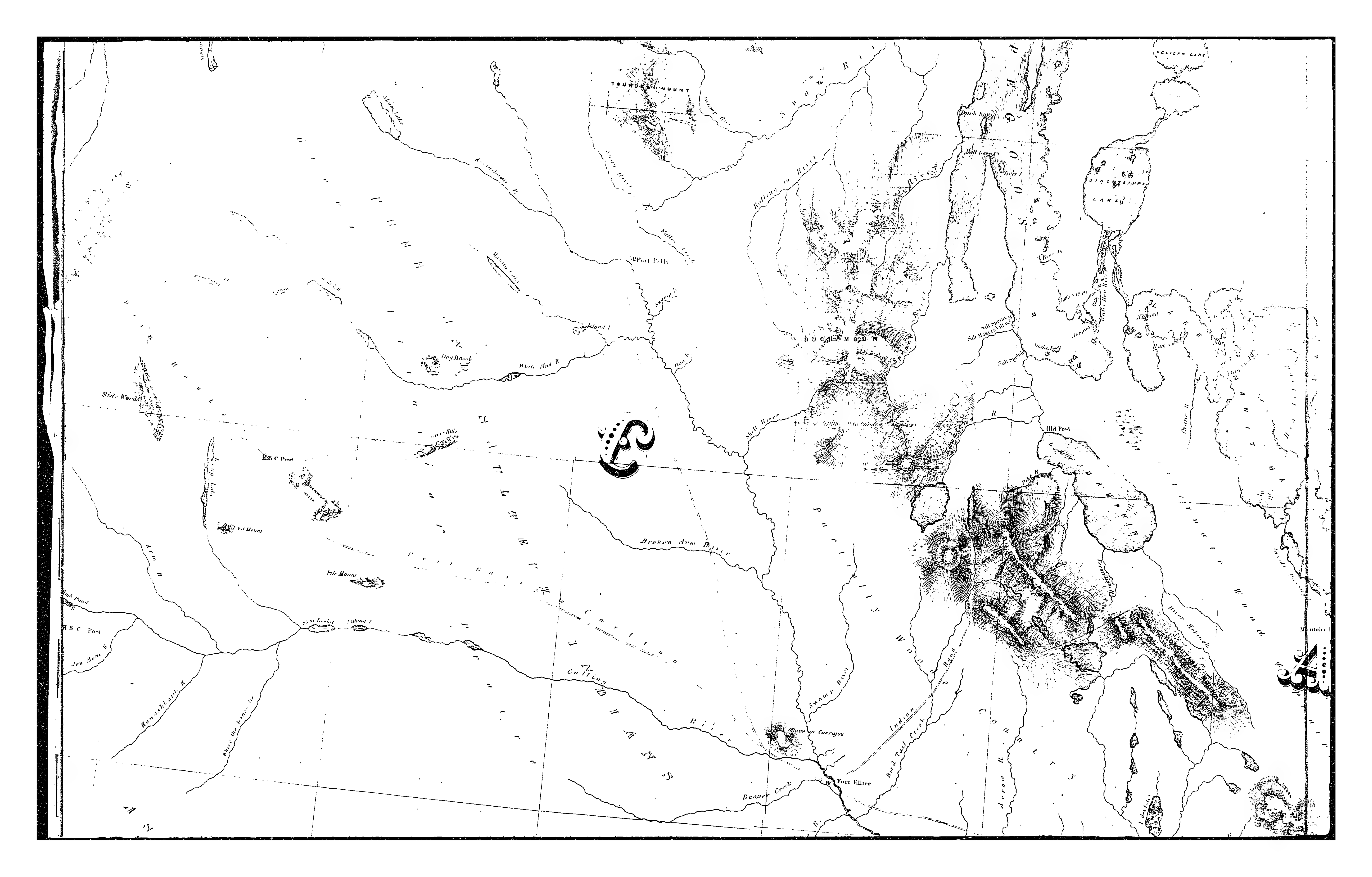
BY

S. J DAWSON AND HIS PARTY

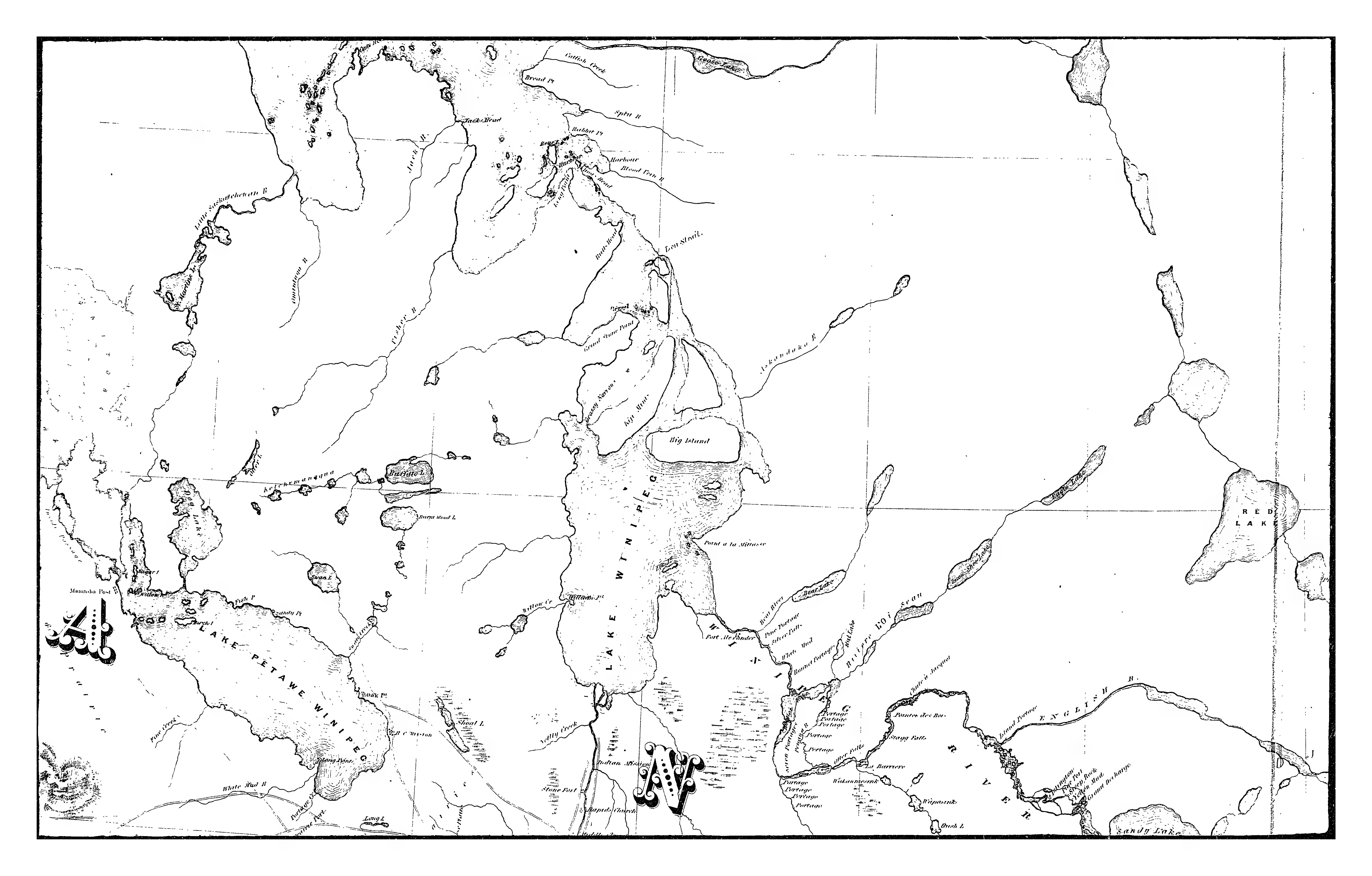
Between

FORT WILLIAM LAKE SUPERIOR

RED



Rolling in River
Fort Pelly
White Mud R.
Dog Knoll
Shell River
Old Post
H.B.C. Post
Broken Arm River
Swamp River
Butte au Carcajou
Indian Road
Bird Tail Creek
Arrow R.
Fort Ellice
Beaver Creek
Calling River
Jan Bone R.
H B C Post
Mountain Lake



Catfish Creek
Goose Lake
Bread Pt
Split R
Jacks Head
Jack R.
Rabbit Pt
Harbour
Blood Vein R
Little Saskatchewan R
Loon Strait
Fisher R
Grind Stone Point
Big Island
Buffalo L
Burnt Wood L
Dog Lake
Manitoba Post
Fish P
Sandy Pt
LAKE PETAWE WINIPEG
Swan L
Oak Pt
Long Point
White Mud R
Pine Creek
Long L
Shoal L
Willow Cr
Willow Pt
LAKE WINIPEG
Bear Lake
Bear River
Pine Portage
Silver Falls
White Mud
Bonnet Portage
Fort Alexander
Riviere L'Oiseau
Snow Shoe Lake
Eagle Lake
RED LAKE
Chute a Jacquot
Pointes des Bois
Stagg Falls
Otter Falls
La Barriere
Island Portage
ENGLISH R.
RIVER
Portage
Rush L
Sandy Lake
Indian Mission
Stone Fort
Rapids Church

FORT WILLIAM, LAKE SUPERIOR

AND THE

GREAT SASKATCHEWAN RIVER,

FROM 1st. OF AUGUST 1857, TO 1st. NOVEMBER 1858.

SCALE 10 MILES TO AN INCH

LITHOGRAPHED BY J ELLIS, TORONTO

Route to Albany

Pikokogan Lo

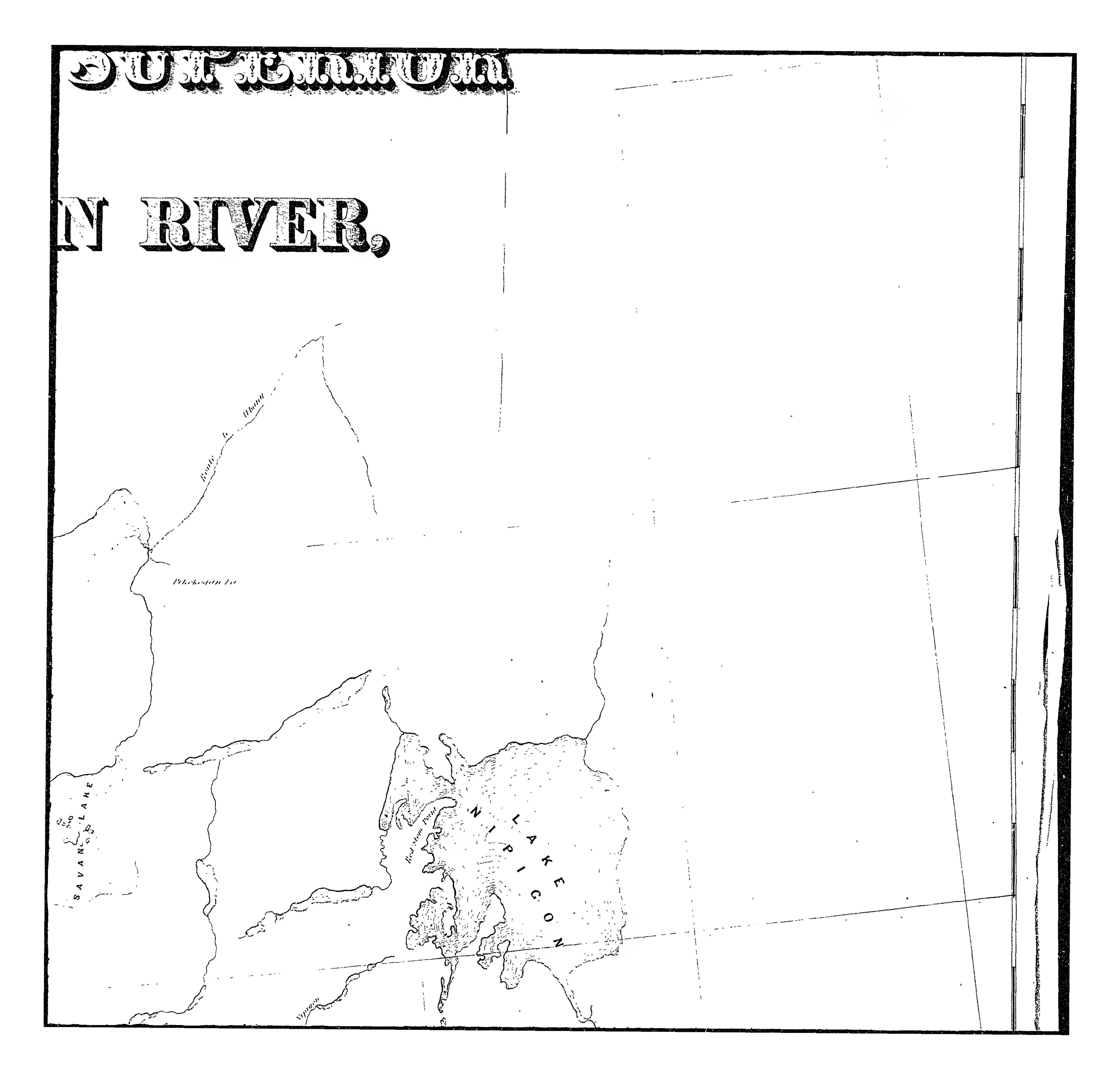
LAKE ST. JOSEPH

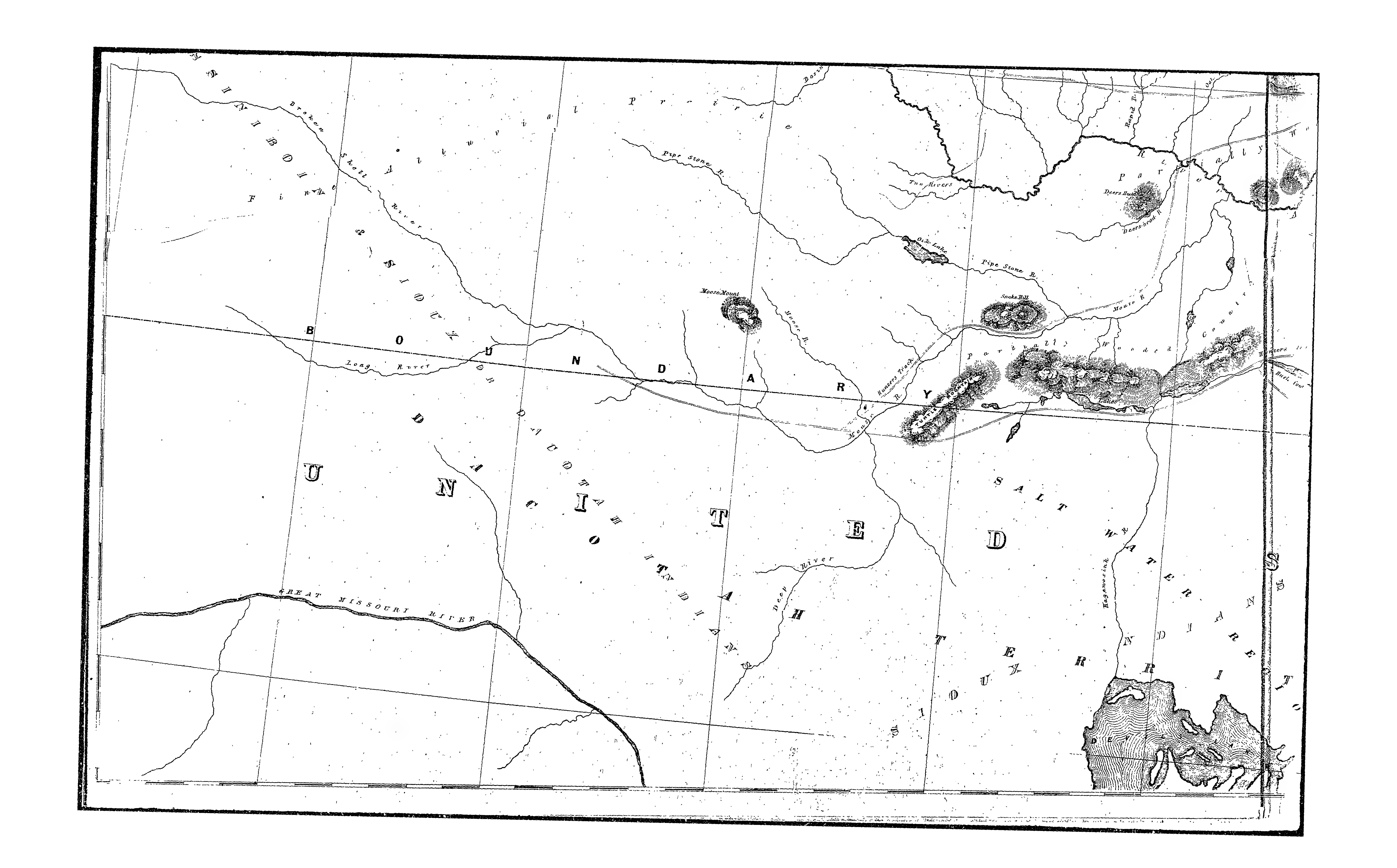
Prince of Wales L.

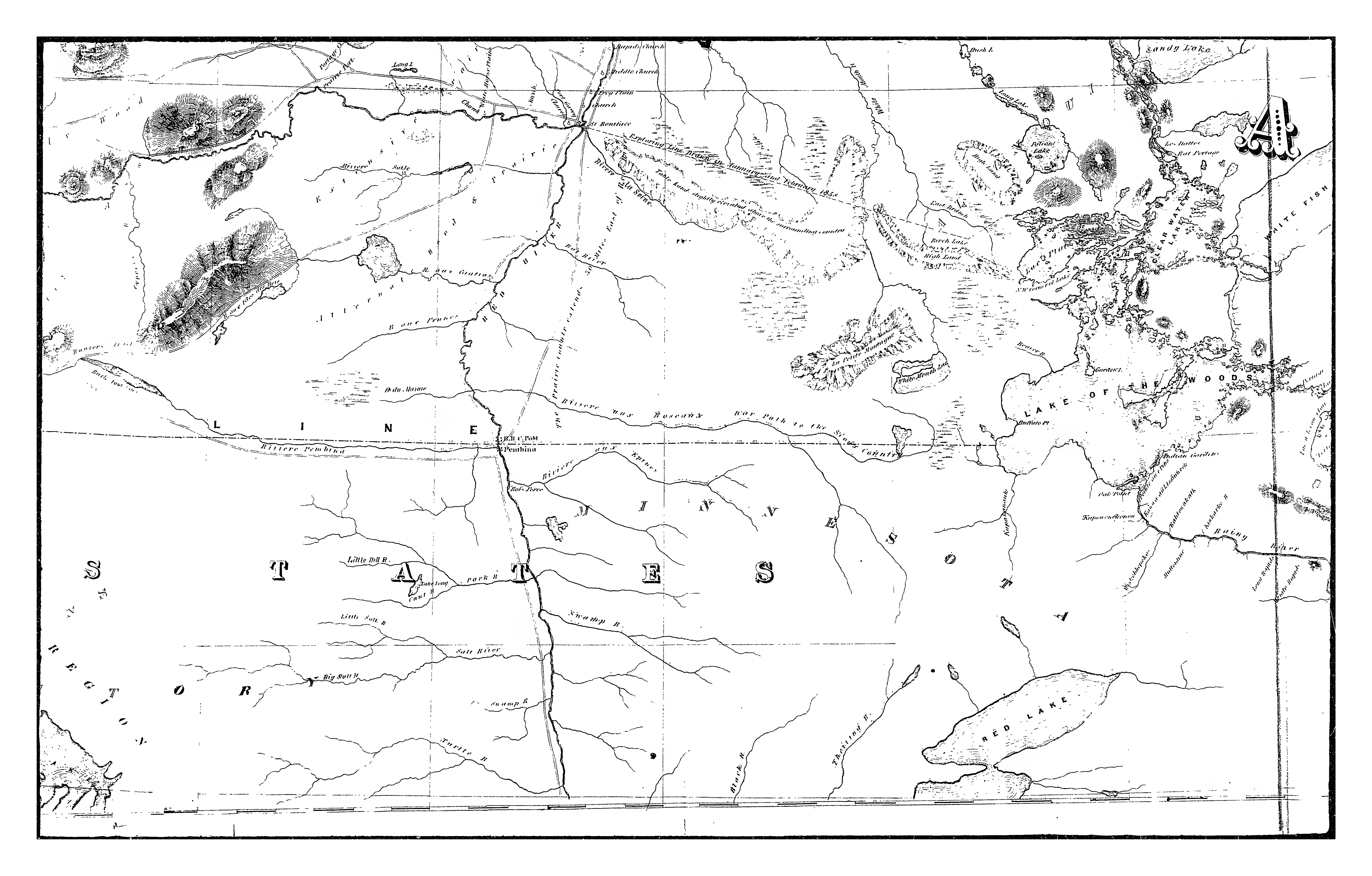
Goose Lake

SAVANNE LAKE

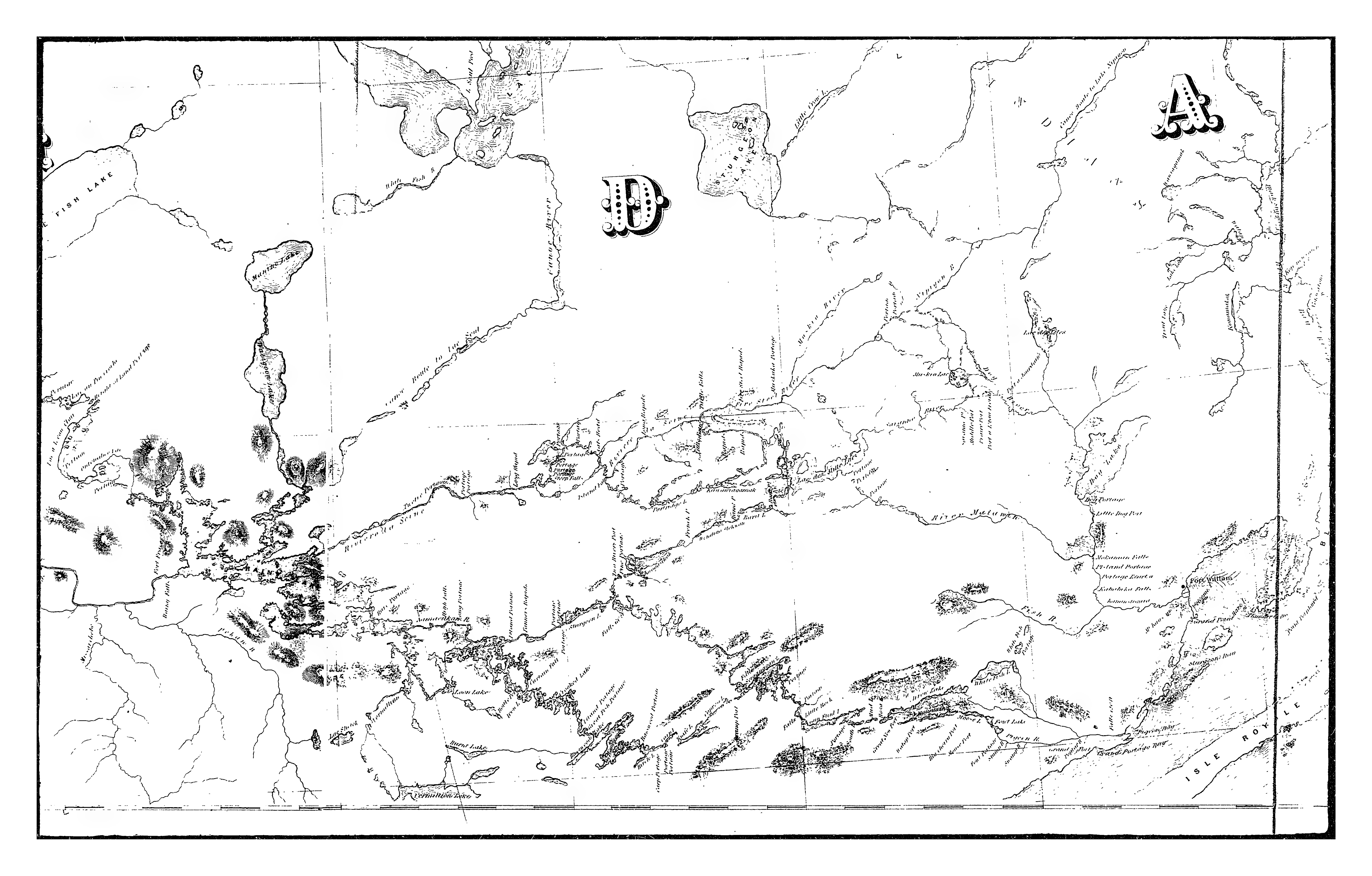
LAKE NIPIGON


N RIVER,
Route to Albany
Red Stone Point
LAKE NIPIGON
SAVAN
LAKE

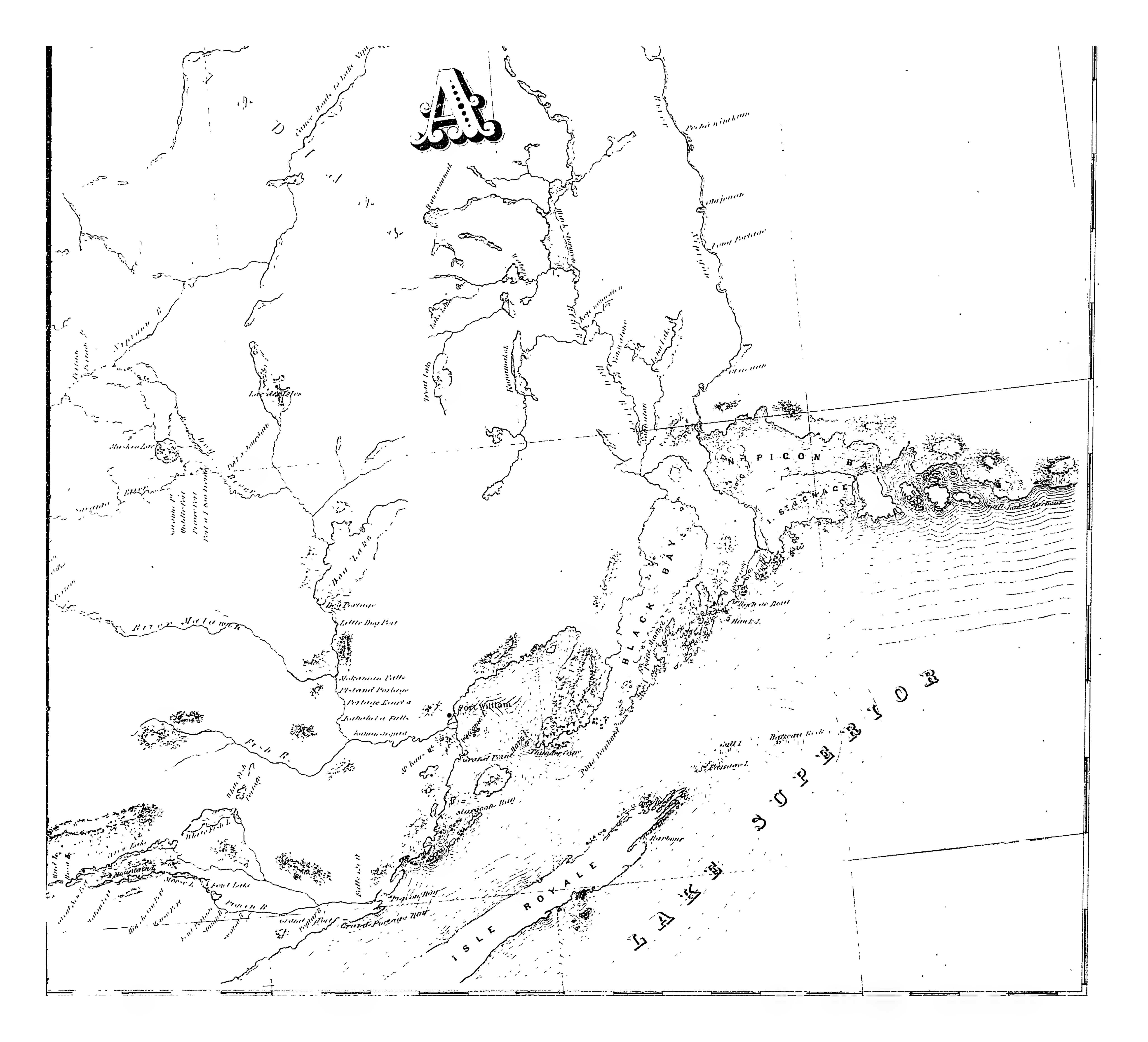

GREAT MISSOURI RIVER
Long River
Broken Shell River
Pipe Stone R.
Two Rivers
Moose Mount
Moose R.
Snake Hill
Deers Head
Deers-head R.
Pipe Stone R.
Mouse R.
Hunters Track
Lakes
Deep River
Kagawosink
SALT WATER
BOUNDARY
UNITED

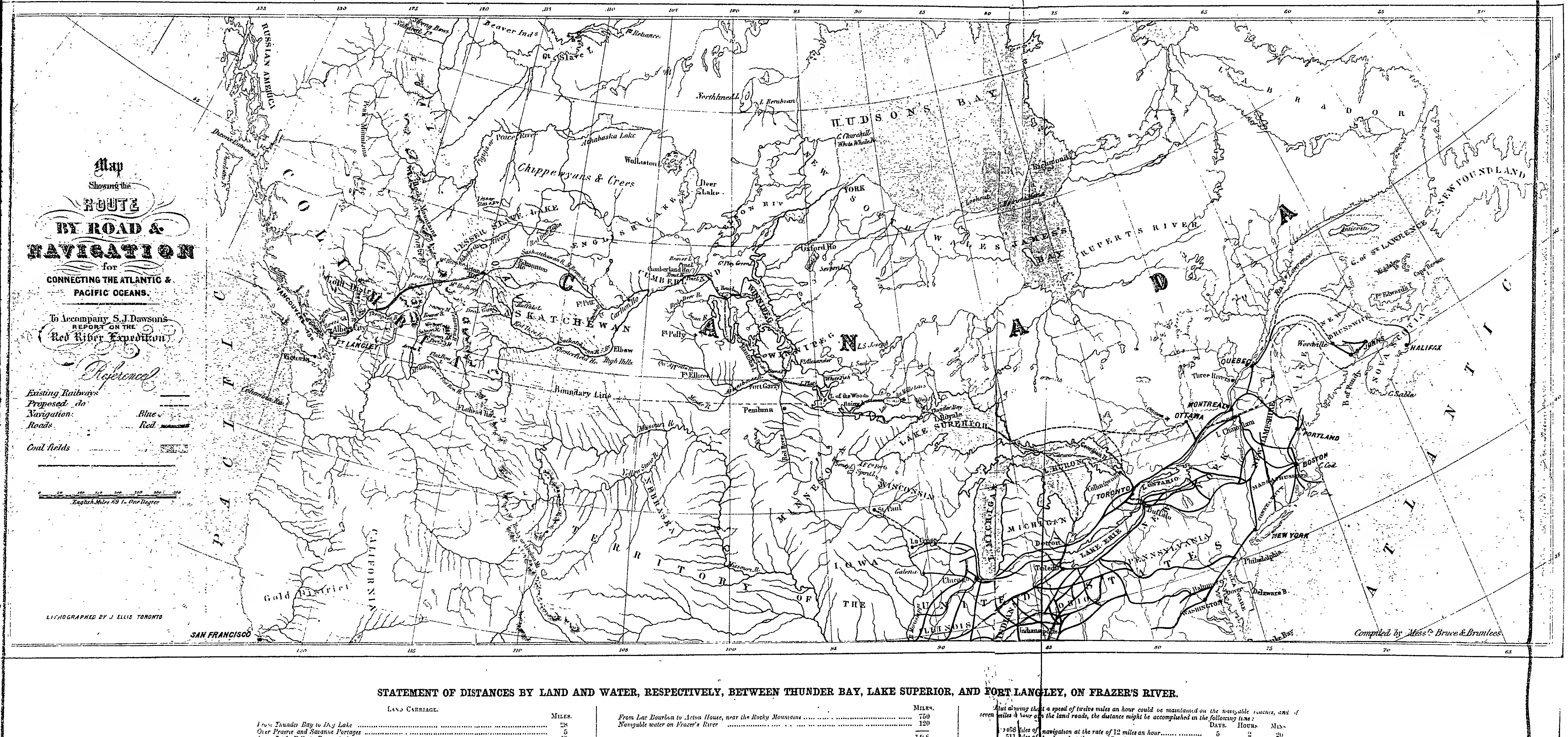


A
Sandy Lake
Lake of the Woods
Clear Water Lake
Red Lake
Line
United States
Minnesota
Territory
Region
St Boniface
Pembina
H. B. C. Post
Rapids Church
Middle Church
St Paul's Church
Exploring Line Drawn in January and February 1858
Table Land slightly elevated above the surrounding country
Rivière la Seine
Rat River
Red River
Rivière aux Roseaux
War Path to the Sioux Country
Rivière Pembina
Rivière aux Epines
La Petite Montagne
White Mouth Lake
Falcon Lake
Long Lake
Birch Lake
High Land
Lac Plat
Les Dalles
Rat Portage
White Fish
Buffalo Pt
Oak Point
Indian Gardens
Garden I.
Rainy River
Bois Percé
Park R.
Little Salt R.
Salt River
Big Salt R.
Swamp R.
Turtle R.
Black R.
Thief R.
Lake Long
Little Red R.



D
A
FISH LAKE
White Fish R.
Canoe Route to Lac Seul
Canoe River
Dog Portage
Little Dog Port
Mokaman Falls
Portage Ecarte
Kakabeka Falls
Fort William
Grand Point
Thunder Cape
Sturgeon Bay
Pigeon Bay
Grand Portage Bay
Pigeon R.
Fowl Lake
Moose L.
White Fish L.
Fish R.
Loon Lake
Burnt Lake
Vermillion Lake
ISLE ROY LE


A
NIPIGON BA
I. ST. IGNACE
Small Lake Harbour
BLACK BAY
Dog Lake
Dog Portage
Little Dog Port
River Matawan
Fort William
Thunder Cape
Grand Point
Sturgeon Bay
Fish R.
White Fish L.
Fowl Lake
Moose L.
Pigeon R.
Pigeon Bay
Grand Portage Bay
Hawk I.
Batteau Rock
Gull I.
Passage I.
Harbour
ISLE ROYALE
LAKE SUPERIOR



STATEMENT OF DISTANCES BY LAND AND WATER, RESPECTIVELY, BETWEEN THUNDER BAY, LAKE SUPERIOR, AND FORT LANGLEY, ON FRAZER'S RIVER.

Land Carriage.

	Miles.
From Thunder Bay to Dog Lake	28
Over Prairie and Savanne Portages	5
From Little Falls to Rainy Lake	67
From Lac Plat to Fort Garry	91
From Grand Rapid, Saskatchewan, to Lac Bourbon	20
From Acton House to navigable water on Frazer's River	300
	511

Navigable Water.

	Miles.
Through Dog Lake and Dog River to Prairie Portage	35
By Savanne River and Lac des Mille Lacs to Little Falls on the River Seine	65
Through Rainy Lake, Rainy River, and the Lake of the Woods, to the Western extremity of Lac Plat	208
From Fort Garry to Grand Rapid of the Saskatchewan	290
From Lac Bourbon to Acton House, near the Rocky Mountains	750
Navigable water on Frazer's River	120
	1468

That is, 1468 miles of navigation, and 511 miles of land carriage, making in all 1979 miles, which, allowing that good land roads were made between the navigable reaches, and steamers placed on the latter, might be travelled in the following time:

	Days.	Hours.	Mins.
1468 Miles of navigation, at the rate of 10 miles an hour	6	2	48
511 Miles of land road at the rate of 5 miles an hour	4	6	12
13 Transhipments of mails, &c., would occupy say an hour each	0	13	0
	10	22	0

In all ten days and twenty two hours.

But allowing that a speed of twelve miles an hour could be maintained on the navigable reaches, and of seven miles an hour on the land roads, the distance might be accomplished in the following time:

	Days.	Hours.	Mins.
1468 Miles of navigation at the rate of 12 miles an hour	5	2	20
511 Miles of land road at the rate of 7 miles an hour	3	1	0
13 Transhipments as above	0	13	0
	8	16	20

In all eight days, sixteen hours and twenty minutes.

Thunder Bay, Lake Superior, being within two days journey of Toronto, if proper land roads were made and powerful steamers placed on the navigable reaches between the former place and Frazer's River, the total distance from Toronto to Fort Langley might be accomplished in twelve, or, making every allowance for accidental delays in fourteen days, that is, during the season of navigation.

PROFILE OF ROUTE BY

HORIZONTAL SCALE 4 MILES to 1 inch.

VERTICAL SCALE 200 Feet to 1 inch.

S. J. Daw
C.E. in charge

Current 16.35

Fall 8 58
Current 0 49

Fall 19.43
Current 7 50

Fall 16.08
Current 2.25

Fall 9 88

Fall 12 14

Fall 33.17

Fall 26 23
Current 3.00

Fall 10 84
Rapids 1.5
Fall 11.12
Fall 12 34
Fall 13 34
Current 2 50

RAINY LAKE

NAMEUKAN LAKE

NAMEUKAN RIVER

NEQUAQUON LAKE

IRON LAKE

CROOKED LAKE

BASSW

445.72

474.22

497.80

598.32

661 96

192

180

170

160

150

140

130

Bare Portage Length 8 00

Long Rapid Length 20.00

High Falls Length 5 00

Long Portage Length 8 00

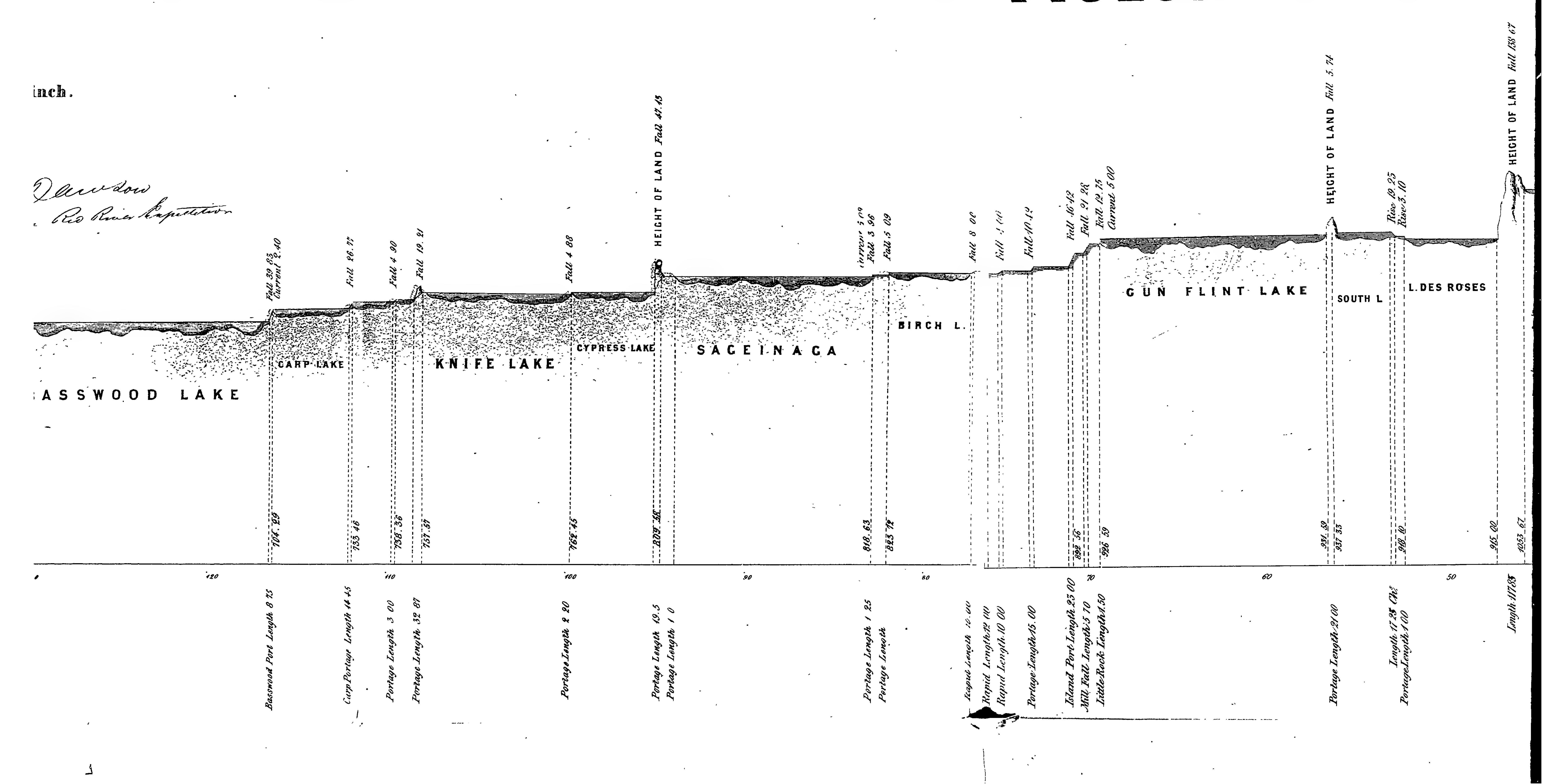
Snake Falls Length 5 00

Bottle Portage Length 20.00

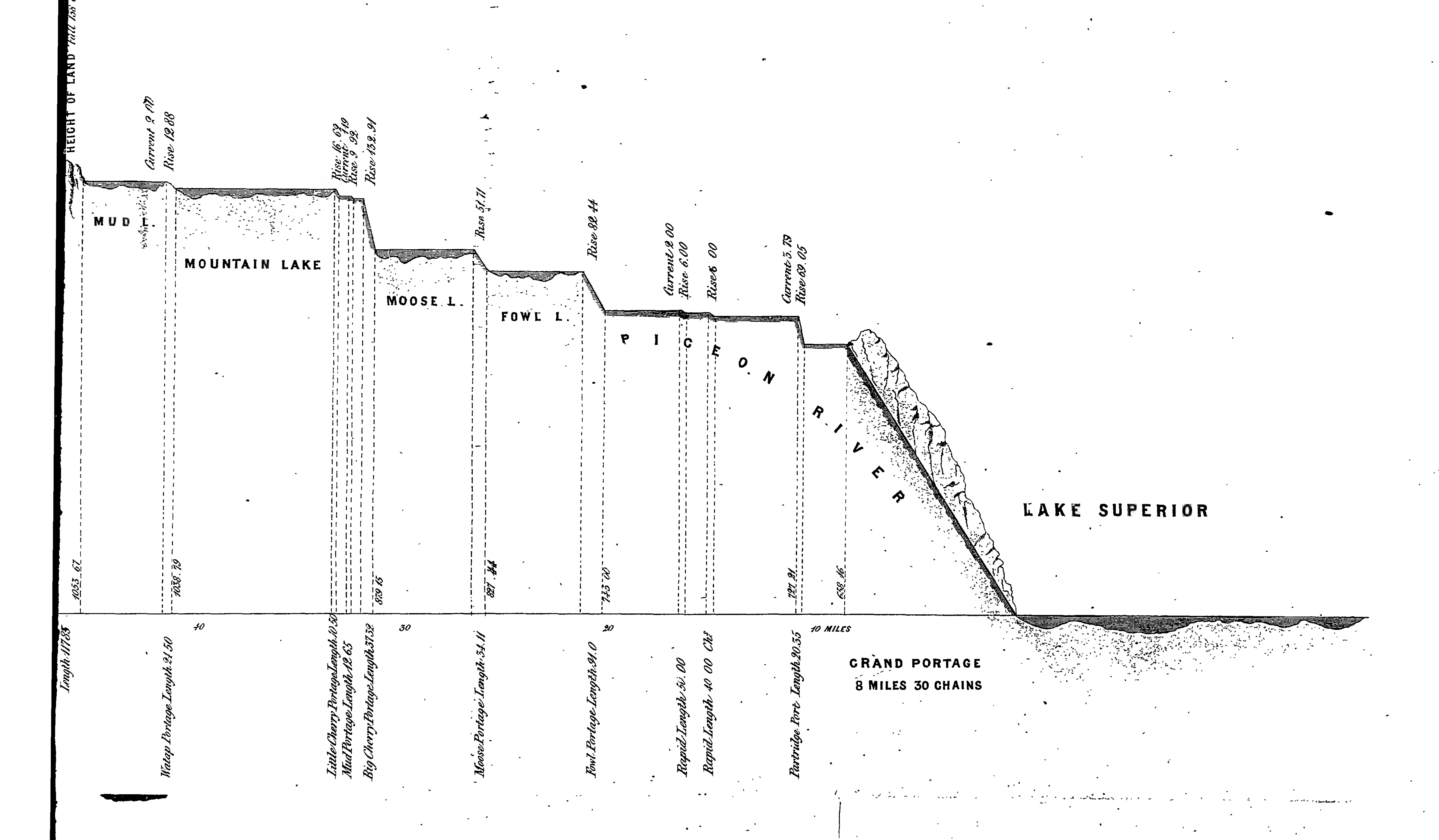
Curtain Fall Length 8 00

Portage Length 3.00
Portage Length 1 60
Portage Length 16 00
Portage Length 1.00

THE GRAND PORTAGE AND PIGEON RIVER



FROM LAKE SUPERIOR TO RAINY LAKE.





REMARKS

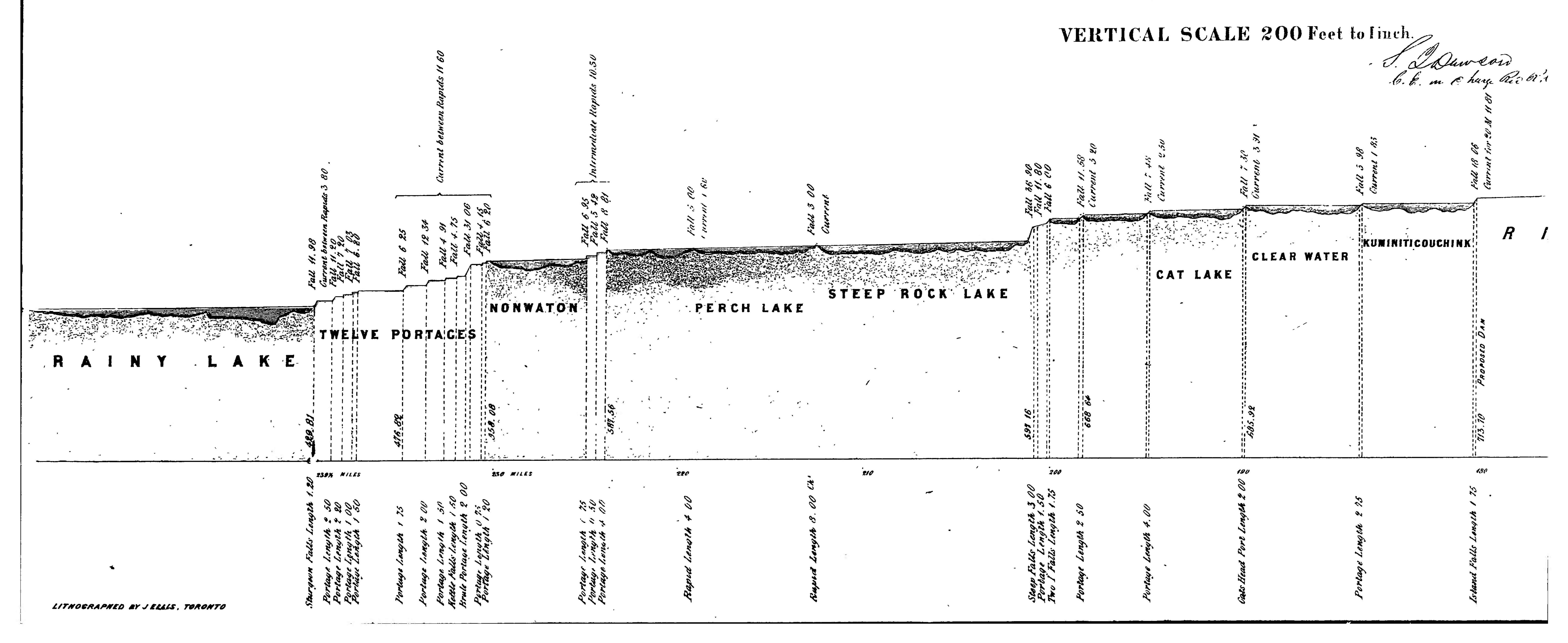
CURRENTS AND RAPIDS ESTIMATED
FALLS FROM ACTUAL MEASUREMENT

PROFILE OF ROUTE BETWEEN LA[...]

HORIZONTAL SCALE 4 MILES to 1 inch.

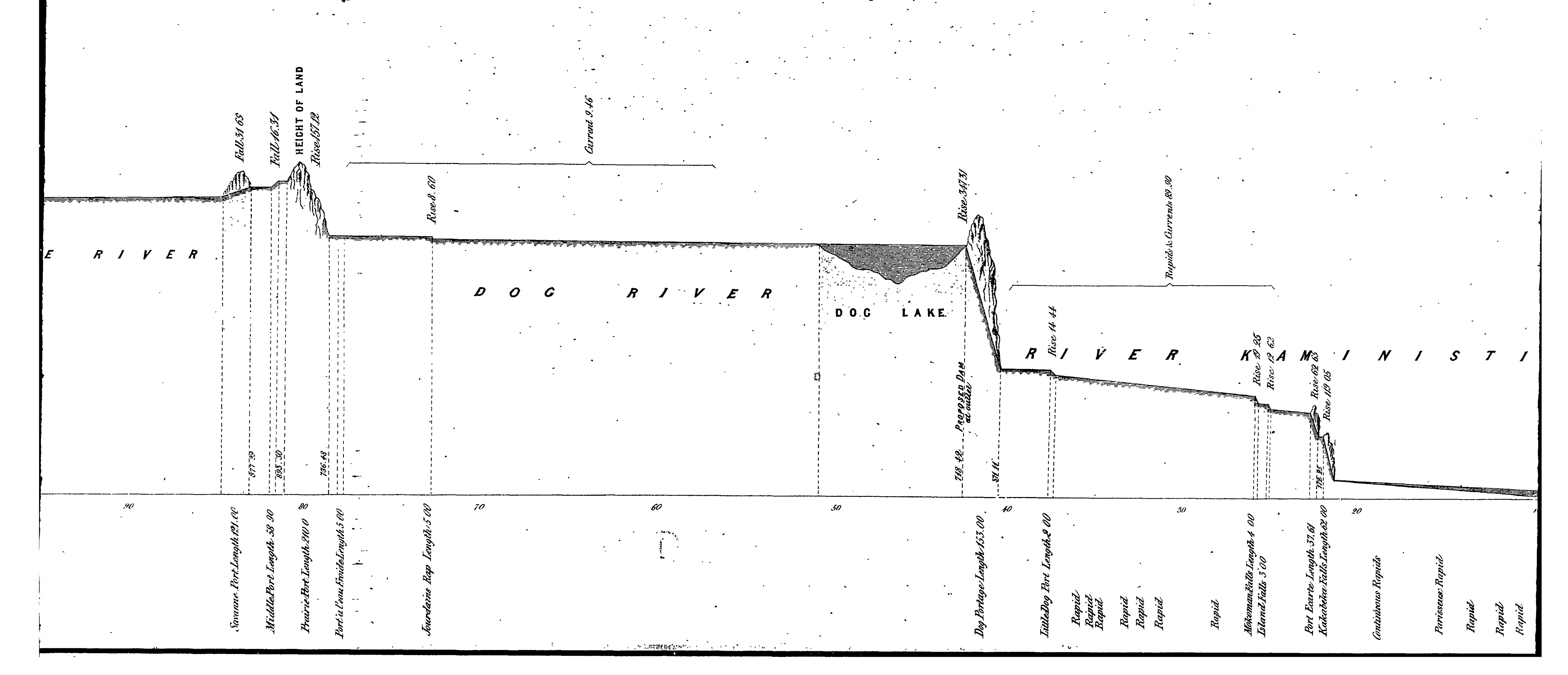
VERTICAL SCALE 200 Feet to 1 inch.

S. J. Dawson
C. E. in Charge [...]



AKE SUPERIOR AND RAINY LAKE BY THE K

KAMINISTIQUIA AND RIVIERE LA SEINE.



E.

[illegible] Falls Length 4 00

Island Falls 3 00

Port Ecarte Length 37.61

Kakabeka Falls Length 62 00

Continuous Rapids

Parisseus Rapid

Rapid

Rapid

Rapid

Pointe des Meurons

Mission

FORT WILLIAM

Rise 19 25

Rise 12 62

Rise 62 63

Rise 119 05

112.25

20

10 MILES

A M I N I S T I Q U I A

LAKE SUPERIOR